



FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
Département de Langues et Littératures Françaises et Romanes

Dynamique de la sémiose

Pour un modèle logico-formel du trope

Mémoire réalisé en vue de l'obtention du diplôme de
Master en langues et littératures françaises et romanes par

MATHY Adrien

Recherches menées sous la direction de
Monsieur François Provenzano

Comité de lecture : Álvaro Ceballos Viro, Sémir Badir

Année académique 2014-2015

DYNAMIQUE DE LA SEMIOSE

Pour un modèle logico-formel du trope

Remerciements

Je remercie, tout d'abord, monsieur François Provenzano, pour avoir accepté de me suivre et de m'aider dans cette recherche.

Je remercie aussi mes lecteurs, pour le temps consacré à la lecture de mon mémoire.

Enfin, je remercie tous ceux qui m'ont, d'une manière ou d'une autre, aidé à la réalisation de ce mémoire.

Sommaire

1.Introduction.....	
2.Considérations épistémologiques.....	
3.État de la question.....	
4.Construction d'une définition.....	
5.Le trope comme procès de symbolisation.....	
6.Définition axiomatique de la sémiose et de la lexis.....	
7.Description axiomatique de l'énoncé tropique.....	
8.Conclusion : application du modèle, du théorique à l'empirique.....	
9.Glossaire.....	
10.Bibliographie.....	
Table des figures.....	
Table des matières.....	

1. Introduction

1.1. Objectif de l'étude

Le trope est un concept séculaire, ayant traversé les époques, les sociétés, les langues et les domaines du savoir, qui mérite, pourtant, encore d'être étudié tant son fonctionnement est énigmatique et révélateur des liens – et de leur modalité – entre l'homme, le langage et son expérience du monde. Que nous considérons le trope simplement comme une figure de style – notion sur laquelle nous reviendrons –, ou comme fondateur d'une certaine argumentation, témoin d'une logique interne au lexique et à la langue, il touche à la fonction primordiale – et première – du langage : sa capacité à faire le sens et à faire sens. Si nous pouvons étudier le trope dans le contexte rhétorique et littéraire, concevoir une typologie, des modes interprétatifs, des moyens de formalisation, nous pouvons aussi nous intéresser à ses mécanismes sous-jacents, dont ceux permettant l'interprétation, déjà largement étudiés (Charaudeau 2002 ; Molinié 1989).

Toutefois, une analyse du trope ne peut s'intéresser uniquement aux mécanismes permettant son interprétation, elle doit aussi s'intéresser à ceux qui permettent son utilisation – émission et réception étant à concevoir dans un même élan – voire qui l'autorisent. Ainsi, notre objectif est d'inscrire notre analyse dans cette lignée et de modéliser le processus à l'origine du trope. Pour ce faire, nous étudierons d'abord des tropes en discours, dans le langage ordinaire – et non dans son usage stylisé et littéraire. Nous nous inscrirons ainsi dans la lignée des études dites pragmatiques et nous mettrons la capacité d'émission sur le même plan que la capacité d'interprétation. Nous souhaitons déplacer le point de vue et ne plus interroger seulement le pourquoi du trope, en quoi il est utile dans une situation de communication, mais le comment, c'est-à-dire ce qui permet l'existence d'un tel processus dans le langage. Pour ce faire, nous devons créer un modèle qui repose sur trois socles.

Le premier socle est l'arrière-plan théorique dans lequel nous situons notre modèle, autrement dit son ancrage épistémique. L'étude du trope interroge, indirectement, la nature du sens, l'un des problèmes fondamentaux du langage. Pour comprendre la possibilité de transférer du sens d'une unité à une autre, il nous faut

comprendre les modalités selon lesquelles s'établit le sens ainsi que ses implications extralinguistiques. Effectivement, le langage et sa capacité à asserter, qui définit son rapport au vrai, ou sa capacité à prédiquer, qui définit son rapport à la réalité, renvoient à un questionnement qui ouvre l'approche linguistique sur un domaine plus vaste. À travers le trope, le sens et le langage, à travers sa capacité de représentation, d'organisation, de conceptualisation, de prédication, d'évaluation vériconditionnelle, et surtout sa capacité de symbolisation, c'est le rapport du locuteur à la réalité qui est étudié. Le deuxième socle est la formalisation qui permettra de construire le modèle autour d'une terminologie et d'un métalangage adéquats.

Enfin, le dernier socle de notre modèle est la série de postulats et d'hypothèses dont dépendent la cohérence et la validité du modèle. Nos trois postulats principaux sont les suivants : (1) le processus tropique repose sur des éléments *a priori* extralinguistiques, modélisés dans diverses théories : théories de l'apprentissage et de la connaissance, théories du prototype, théories pragmatiques de la connaissance partagée, représentation ensembliste du sens, etc. ; (2) le processus tropique repose notamment sur l'existence de paradigmes syntaxiques, grammaticaux, sémantiques et logico-mathématiques précis ; (3) il est possible de modéliser le processus tropique comme dérivant d'une fonction symbolique, possible à définir. Ces postulats sont des postulats de départ. Ceux-ci seront éprouvés lors de la construction de notre modèle et seront remis en question, voire invalidés.

1.2. Plan de l'étude

Notre étude est divisée en deux parties. La première en est les prolégomènes, tandis que la seconde concerne son élaboration. La première partie de notre analyse, est constituée de cinq chapitres. Nous exposerons d'abord brièvement la méthode, en nous attardant sur la question délicate du corpus et des moyens mis en place pour formaliser notre objet. Nous contextualiserons ensuite notre modèle et sa conception au sein du champ des connaissances, après quoi nous aborderons l'état de la question. Nous souhaitons ainsi situer notre modèle et notre approche dans le panorama des écoles et des méthodes, dans le vaste ensemble des sciences du langage, de sorte à définir les tenants épistémologiques de notre étude.

Dans le dernier chapitre de cette partie, nous construirons une définition, en nous appuyant sur certains travaux présentés dans l'état de la question. Nous établirons une définition préliminaire cherchant à pallier les lacunes des définitions actuelles et servant adéquatement notre modèle. Notre objet étant défini, nous pourrions alors poser les bases du modèle et entamer la seconde partie de notre analyse. Le sixième chapitre de notre analyse est consacré à la construction du modèle, il nous permettra d'étudier la sémiotique et de fournir un cadre sémiotique à l'étude de notre objet. Dans la continuité de ce chapitre, le septième chapitre de notre étude posera les bases de la formalisation du modèle et abordera les aspects axiomatiques de l'énoncé tropique. Enfin, en guise de conclusion, notre huitième chapitre vérifiera la validité de notre modèle en l'essayant à un cas concret et difficile.

1.3.Méthode et méthodologie

1.3.1. Méthode : corpus et formalisation

Introduire un sujet demande d'en exposer premièrement les objectifs, c'est-à-dire le *pourquoi*, l'intérêt de l'étude. Cela demande aussi d'en exposer le plan, c'est-à-dire *comment* s'organise l'étude de façon matérielle, textuelle. Enfin, introduire une étude – résultat d'une recherche – implique aussi d'exposer le *comment* de la dite recherche, c'est-à-dire, non plus comment s'organise le résultat de la recherche, mais comment s'organise la recherche elle-même. Quelles furent les questions, les réponses, les difficultés, les moyens mis en place ainsi que la démarche adoptée dans l'acte scientifique du questionnement, de la recherche et, évidemment, de la formulation textuelle dont l'étude est le résultat. Nous allons développer dans un premier temps deux points concrets de méthode : le corpus et la formalisation.

La question du corpus est une question problématique. L'approche pragmatique du trope étudie le trope dans le contexte de l'énonciation. En d'autres termes, selon les méthodes strictes de cette approche, le trope ne peut s'étudier que dans un contexte d'énonciation précis et uniquement avec le matériau brut qu'est l'énoncé. Toutefois, nous n'adhérons pas entièrement aux postulats pragmatiques. Nous ne souhaitons occulter les mécanismes purement linguistiques – auxquels la pragmatique a tendance à opposer leur réalisation énonciative et discursive. C'est pourquoi nous souhaitons introduire un élément ignoré – et réfuté – par la pragmatique : l'influence grammaticale.

Nous n'avons cependant les moyens d'établir un corpus conséquent. Aussi, étant donné qu'il nous faut construire un modèle selon une démarche hypothético-déductive¹, notre étude se basera sur un échantillon restreint d'exemples particulièrement prégnants. En d'autres termes, nous avons choisi spécifiquement, dans la pluralité des corpus disponibles, quelques exemples capables de se prêter à notre propos. Nous spécifierons chaque fois l'origine de l'exemple utilisé.

La conséquence directe d'une telle méthode est l'apparente faiblesse du modèle. En effet, celui-ci pourrait donner l'impression de n'être applicable qu'à des cas extrêmement précis et, somme toute, peu révélateurs du fonctionnement réel du trope. Aussi, pour pallier cette possible faiblesse, le peu d'exemples que nous avons choisis sont très simples et testimoniaux d'une systématité langagière au sein de l'hétérogénéité des emplois. En d'autres termes, nous avons sélectionné des exemples particulièrement communs, ne relevant en rien de particularité langagière, outre le fait qu'il s'agisse de tropes, issus du langage ordinaire – et non de la littérature ou d'un usage réflexif et stylisé².

Les exemples sélectionnés sont souvent des phrases simples, issues du langage commun. En d'autres termes, ils proviennent de l'usage ordinaire de la langue et, dans les rares cas où ils sont identifiés comme étant des tropes, ils sont considérés comme des catachrèses. Cependant, nous ne pouvons nous contenter de ces quelques exemples. Nous serons dans l'obligation d'éprouver notre modèle et de retourner du théorique à l'empirique, en l'appliquant à un exemple n'ayant pas participé à son élaboration et particulièrement singulier. Effectivement, si nous pouvons étudier la langue, en tant qu'elle est abstraction et émanation de l'esprit, de la cognition, nous ne pouvons le faire uniquement en termes d'hypothèses, mais en cherchant des traces, des preuves, des attestations des hypothèses avancées (Culioli 1990 : 9-24). Ce retour à l'empirique est donc une nécessité.

1 Nous approfondirons brièvement les implications de cette démarche au chapitre 8.

2 Nous reviendrons sur l'intérêt d'étudier des exemples non littéraires au chapitre 4 de notre étude.

Par ailleurs, la difficulté d'une étude de la langue, en tant qu'elle est énonciation, est le passage de l'empirique au formel et le retour du formel à l'empirique. Benveniste (1974 : 67-78) et Culioli (1990 : 9-46) n'ont cessé de rappeler combien il était important dans une étude d'interprétation de phénomènes de ramener constamment la théorie aux dits phénomènes, aux faits et aux formes. Ces attestations doivent être des faits linguistiques. Ainsi, nous ne pouvons nous contenter de mettre en place des moyens théoriques et une panoplie de concepts, nous ne pouvons uniquement construire un modèle à partir de quelques exemples. De plus, le retour constant de l'empirique au théorique implique un modèle dont les définitions épousent le même mouvement. Il nous faut donc établir une méthode définissant comment nous avons sélectionné les objets qui illustreront tous ceux appartenant potentiellement à la catégorie, et comment nous allons les décrire.

Le second point de méthode qu'il nous semble important d'aborder est justement celui de la description et, *de facto*, de la formalisation. La formalisation est nécessaire à toute théorisation, à toute modélisation d'un objet. Dans notre cas, la formalisation consistera à la création d'un langage formel et analytique, capable de décrire de façon précise et concise le processus du trope. Ce langage formel sera construit et étudié dans la suite de notre étude. Cependant, la formalisation ne consiste exclusivement en la création d'un langage formel. En l'occurrence, elle consiste aussi en l'usage d'un métalangage, soit emprunté à différents auteurs, avec ou sans modification de sens, à d'autres branches scientifiques, soit simplement forgé pour notre étude.

La création d'un métalangage et d'une terminologie exige une certaine précision, concision et cohérence interne. En effet, le modèle – ou tout du moins son appréhension – est dépendant de sa terminologie. Par ailleurs, la terminologie linguistique est difficile à appréhender et rarement cohérente. Aussi, nous essaierons, autant que possible, de ne pas utiliser de néologismes – sinon pour les nouveaux concepts. Nous définirons toujours rigoureusement les termes au sein de notre analyse, sans prétendre à une définition générale, tout en se positionnant, néanmoins, par rapport aux autres usages, si cela est nécessaire. Nous devons fournir une terminologie économique, cohérente et intuitive, sans craindre les inhibitions liées à certains termes – comme celui *d'esprit*, sur lequel nous reviendrons.

La stabilité du modèle reposera sur la constance et la précision de la terminologie, la rigueur de l'analyse et l'exposition des faits linguistiques. Nous chercherons, autant que possible, à montrer les limites et les possibilités du modèle, à exposer ses lacunes et les possibilités que nous avons de les résoudre. De surcroît, une terminologie incohérente n'est pas le seul embarras. Les tentatives de formalisation, particulièrement d'une formalisation reposant sur des procédés logiques comme la nôtre, sont dangereuses, car elles risquent de trahir leur intérêt et de devenir une *mathématisation* du langage et une tentative d'appréhender entièrement sa logique (Putnam, 1992). Nous avons toutefois besoin de ces éléments qui seront le cœur de notre construction métalinguistique :

On ne peut traiter des propriétés formelles sans une construction métalinguistique. [...] Il nous faut un système de représentation qui supporte la généralisation, qui soit robuste, et qui soit dans une relation d'extériorité par rapport à son objet. (Culioli 1990 : 21)

Dans la suite de cet exposé, Culioli explique combien il est nécessaire de fixer, et de créer, un certain nombre de symboles dont le sens restera stable durant l'analyse. Ces derniers doivent écarter les éléments hétéroclites et anomaux des énonciations pour n'en garder que les structures paradigmatiques.

En effet, notre métalangage consistera majoritairement à décrire les paradigmes qui permettent le processus tropique. Nous n'utiliserons donc dans cette formalisation que quelques signes ou indices formels simples et intuitifs. Le métalangage que nous allons exposer n'est qu'une base à notre formalisation, et sera amélioré en temps voulu. Il nous semblait toutefois important d'en exposer déjà les prémisses, garantes de la cohérence de notre formalisation.

- (1.1) L'usage autonymique d'un lexème demande l'usage de l'italique, à l'instar des emplois correspondant à leur statut de signe ou de signifiant. Les référents, objets et signifiés demandent l'usage des guillemets.
- (1.2) L'usage de l'astérisque (*) qui indique un renvoi au glossaire.
- (1.3) Le signe égal (=) indiquera une équivalence sémantique entre deux paradigmes syntaxiques ou deux expressions.
- (1.4) Le signe plus (+) représente une relation prédicative entre deux unités.

(1.5) Le signe barre verticale ($|$) représente l'actualisation d'un paradigme en un énoncé.

(1.6) Utilisation de conjonctions logiques et mathématiques pour l'aspect analytique du modèle

(1.6.1) Conjonctions logiques : \vdash « par conséquent », \therefore « à condition que », \Rightarrow « implique que », \wedge « et ».

(1.6.2) Symboles mathématiques : \forall « pour tout », \exists « pour au moins un », \in « appartient à », \ni « possède », \notin « n'appartient pas », \cap « intersection », \subset « est inclus », \supset « a inclus »,

(1.6.3) Symbole propre : $\underline{\in}$ ou ε (Culioli 1990 : 47)

1.3.2. Méthodologie : le problème de la question

Exposer sa méthode est important, toutefois la mettre en question l'est plus encore. Nous nous sommes contentés d'exposer les lacunes et les avantages de notre corpus, ainsi que la base du métalangage que nous allons utiliser dans notre formalisation. Ce faisant, nous prévenons, en quelque sorte, toute réticence à une approche formalisante. Notre modèle consiste effectivement en une modélisation, particulièrement dépendante de mécanismes logiques qui forment un « système de représentation », pour reprendre les mots de Culioli (1990 : 21). Ce système repose donc sur un métalangage et un langage formel précis, ainsi que sur une terminologie adaptée, que nous construirons pas à pas. De plus, ce système repose aussi sur la manière dont les questions sont posées.

Notre étude se présente comme un objet fini, nous permettant notamment de parler de notre corpus ou des moyens de formalisation et de métalangage que nous avons mis au point. Toutefois, parce que la rédaction est le résultat de l'étude et donc l'exposition d'un modèle fini, il est difficile de rendre compte de la dynamique inhérente à la construction de notre modèle. À la lecture de notre introduction, trois postulats sont posés. Cependant, ces postulats peuvent avoir été posés soit *a priori*, soit

après la recherche, ne retraçant pas la démarche réelle. Nous sommes confrontés ici non plus à un problème de méthode, mais de méthodologie : comment rendre compte de notre méthode de recherche ? Par quels moyens pouvons-nous montrer que le tout cohérent est en réalité issu de multiples incidents théoriques ?

Pour exprimer notre pensée plus clairement, il nous faut expliquer, de façon succincte, la méthode de recherche que nous avons adoptée, ainsi que la tension qui en résulte, eu égard aux exigences d'écriture. À aucun moment, un produit théorique fini, résultat d'une recherche, n'a été couché sur le papier. Il s'agissait, au contraire, d'une construction permanente, constamment réactualisée. À chaque difficulté, erreur ou impossibilité théorique, le modèle nécessitait sa réécriture, l'introduction de nouveaux éléments, des améliorations impliquant parfois de nouveaux axiomes. De plus, les postulats de base se sont retrouvés très vite infirmés, ou confirmés, évoquant de nouveaux postulats nécessaires à la continuation du modèle. Le modèle n'est pas – et ne peut être – un objet fini, certains éléments n'ont été constitués que dans le but d'une prolongation ou d'une adaptation possible, ou pour ancrer le modèle dans le champ des connaissances, voire simplement pour pallier une lacune ou un défaut dont la résolution était, en l'état, impossible.

Autrement dit, il y a un biais logique et épistémique important, induit par la différence de temporalité entre la recherche et l'écriture. Ce biais modifie l'appréhension et la compréhension du modèle dès lors qu'il implique une impression de démarche téléologique. Par conséquent, pour éviter cet écueil, il nous semble important de spécifier le cadre dans lequel le modèle a pu voir le jour et de l'exposer de sorte à ce qu'il soit spéculaire de la démarche à son origine. Cela étant, avant d'aborder l'état de la question et dans le but de le préparer, nous souhaitons évoquer quelques considérations épistémologiques. Ces considérations forment, nous l'avons dit, l'arrière-plan théorique du modèle. Plus précisément, il s'agit d'éléments sur lesquels nous ne reviendrons pas ; sinon nécessaires à la compréhension du modèle, ils sont nécessaires à l'appréhension de la démarche et de la recherche dont le modèle est le fruit. Ainsi, il nous semble important de le situer dans l'épistémè qui a permis son émergence, en évoquant ces éléments qui, s'ils peuvent sembler hétéroclites et étrangers au modèle, sont en réalité les garants de sa validité et de sa pertinence.

2. Considérations épistémologiques

2.1. Le modèle et l'épistémè : problème de définition

Avant d'aborder notre sujet, il convient de se garder de certaines confusions et de prévenir toute erreur d'interprétation. Notre sujet pose d'emblée un écueil, une difficulté qu'il nous faut résoudre, si nous voulons créer un modèle pertinent et fonctionnel. Ce problème, d'ordre linguistique et épistémologique, concerne la définition. Il apparaît que le problème de la définition linguistique est multiple. Il peut, par ailleurs, sembler trivial de nous interroger sur les procédés de définition, et d'insister ainsi sur ce point. Néanmoins, la définition et la nécessité d'une définition systématique prennent des proportions toute différentes dans notre étude. La définition et ses implications sont d'un autre ordre lorsqu'il s'agit de définir un objet – en l'occurrence le langage – au moyen de ce même objet³. Outre les interrogations sur le type de définition à utiliser, il s'agit plutôt de questionner les incidences théoriques de la nature du prédicat définitoire.

Il est en effet ici question de la méthode à utiliser lors de la construction d'une définition, appuyée sur plusieurs plans d'analyse et différents niveaux de langage, qui prétend à la caractérisation d'une catégorie et des objets – singuliers – qui appartiennent à la dite catégorie. Il s'agit, *mutatis mutandis*, de la distinction faite entre une définition en *compréhension* (ou intension) et en *extension* (Putnam 1975 : 218-227). Les implications et les difficultés inhérentes à notre définition varient selon le mode de celle-ci. Notre définition en compréhension visera à décrire la catégorie d'objets que nous nommons trope à l'aide de concepts, tandis que notre définition en extension visera à mettre au point un langage analytique formel permettant de définir si nos objets font partie de la catégorie et, le cas échéant, de les décrire individuellement.

3 Cette distinction presque triviale entre ce qui pourrait être simple langage et métalangage peut avoir des implications formelles. Voyons ainsi la distinction de Carnap, au sein du métalangage, entre *object-language* et *syntax-language* (1967 : 153-165).

Le premier problème que nous aborderons est celui d'une définition en compréhension. Une définition implique des complications lexicales, voire conceptuelles, inhérentes à la circonscription théorique d'un objet. En fonction des mots utilisés et des notions véhiculées dans l'établissement de notre définition, en fonction de leur ancrage conceptuel dans les domaines de la connaissance, nous véhiculons un savoir différent et une perspective nourrie de subtilités singulières. En d'autres termes, le choix des prédicats définitoires de notre objet le situe au sein de l'épistémè. Il nous faut donc une connaissance synthétique et globale de l'épistémè pour comprendre la mesure de notre définition.

Par conséquent, lorsque nous évoquerons, par exemple, la nature cognitive de notre objet, nous devons intégrer cet aspect dans notre définition. Nous percevons ici la problématique inhérente à l'utilisation de certains termes. Si nous évoquons la nature cognitive, notre définition linguistique et notre modèle linguistique devront donc dépasser le domaine de connaissance strictement linguistique et s'intéresser aux domaines analogues et concernés par notre objet. Notre exemple sur la nature cognitive n'est pas anodin. Il s'agit d'un élément central aux implications nombreuses trop souvent passées sous silence. Nous ne pouvons uniquement évoquer au sein de notre définition la nature cognitive de notre objet alors qu'elle implique une somme de considérations et de constatations.

Il nous faut donc inscrire notre définition dans un dialogue avec les branches de la connaissance sur lesquelles elle se fonde. Les recherches sur le trope ont souvent interrogé ses implications logiques et philosophiques. Des grammairiens de Port-Royal, des philosophes de l'esprit, tels Grice ou Searle, à l'approche pragmatique, il y a une continuité théorique (Meyer 1999). En outre, la pragmatique (Sperber 1986 : 1-6), se fonde en grande partie sur les sciences cognitives, les sciences de l'information, voire la neurobiologie, pour établir une science de la communication. Par conséquent, notre définition interrogera, elle aussi, et de façons multiples, les sciences cognitives et la philosophie du langage.

Dès lors, quelles sont les exigences d'un tel dialogue ? Quelles sont les relations entre les diverses branches de la connaissance ? Il nous faudra séparer dans nos conclusions et notre définition les éléments de niveaux d'analyse différents ou relevant de savoirs singuliers et séparés. Pour ne pas confondre le rôle des différents domaines

dans notre définition et les niveaux d'analyse, nous décrirons, dans un premier temps, l'arrière-plan théorique qui sous-tend notre modèle et ses postulats. Nous contextualiserons donc dans cet arrière-plan toutes les notions qui serviront – de près ou de loin – notre analyse et notre définition.

Le second problème, nous l'avons dit, est celui analogue à l'extension. Il se pose premièrement quant aux modalités de la définition. Que devons-nous définir précisément ? Quels aspects devons-nous définir ? Comment devons-nous circonscrire notre objet pour apporter une analyse pertinente de son fonctionnement ? Quel type de définitions devons-nous appliquer ? En d'autres termes, il ne s'agit plus de s'interroger sur les éléments permettant de comprendre notre objet et de le comprendre au sein de la connaissance, mais de s'interroger sur ce qui dans cette définition nous permet de discriminer une série d'objets et de les qualifier selon notre définition.

En outre, pour exercer cette discrimination, il nous faut mettre au point un langage permettant de décrire notre objet. Nous devons donc mettre au point une méthode de description et de formalisation, c'est-à-dire un métalangage. Bien que nous l'ayons déjà précisé au point précédent, notre objectif étant de proposer un modèle, il nous semble important d'insister encore sur la nécessité de définir précisément le langage et le métalangage que nous utiliserons pour la formalisation de notre objet, quitte à nous appesantir sur les difficultés inhérentes aux définitions linguistiques. C'est pourquoi nous avons exposé au point précédent les éléments qui nous semblaient importants : le corpus, la formalisation et la démarche.

Les spécificités méthodologiques ayant été exposées, il nous reste donc à étudier les spécificités épistémologiques, après quoi nous pourrions aborder l'état de la question et enfin définir notre objet. Nous devons donc étudier l'ancrage de notre modèle dans l'épistémè, de sorte à pouvoir évoquer, durant notre analyse, les connaissances extra-linguistiques, auxiliaires, qui participent du modèle, de sa validité et de sa pertinence, ou qui peuvent servir à son amélioration, à son application, voire à son utilité. Quant aux problèmes définitionnels, ils ne seront pas abordés dans un chapitre consacré, mais féconderont toute notre analyse, notamment lorsqu'il nous faudra définir notre objet, ses sous-objets, nos axiomes, ou simplement constituer une terminologie *ad hoc*.

Dans la suite de ce chapitre, nous allons exposer, de façon succincte, trois domaines de connaissance auxquels se rapporte notre étude. Premièrement la linguistique et plus particulièrement la pragmatique, point de départ de notre interrogation, ainsi que la sémiotique, qui, comme nous le verrons en temps voulu, est la réponse que nous pouvons fournir à nos questions. Deuxièmement, les sciences logico-formelles, plus particulièrement le rapport entre sciences cognitives et linguistiques, ainsi que le rapport entre linguistique et outils mathématiques. Enfin, nous aborderons le rapport entre la linguistique et la phénoménologie, entre l'observation empirique et sa théorisation.

2.2. Pragmatique et sémiotique

2.2.1. Pragmatique

Après ces quelques considérations générales, il convient de se recentrer et de s'intéresser aux théories linguistiques qui furent à l'origine de notre interrogation sur le fonctionnement du trope. Point de départ de notre réflexion et de notre modélisation, ces théories appartiennent à une branche de la linguistique qui – malgré quelques études sur le cas de la métaphore et de la comparaison, du sens littéral et du sens figuré, ou encore de la tension induite par l'opposition entre la volonté phatique ou poétique d'un locuteur et le besoin d'optimisation communicative (Moeschler 1994 : 399-422) –, ne s'est en réalité que peu attardée sur le cas complexe qu'est le trope.

Effectivement, la linguistique pragmatique s'est interrogée, non sur les implications littéraires du trope, ni sur son fonctionnement purement sémantique, mais sur sa pertinence, eu égard au besoin d'une communication optimale, sur la capacité du locuteur d'interpréter le trope en contexte (Moeschler 1994 : 416-422). Nous reviendrons précisément sur l'apport de la pragmatique à l'étude du trope dans l'état de la question. Il nous faut cependant déjà développer, au préalable, les grandes lignes de la linguistique pragmatique. Au demeurant, il est difficile d'évoquer la pragmatique sans étudier l'entourage théorique dont elle est la rencontre : les sciences cognitives (Moeschler 1994 : 39-42, 91-104) et la philosophie du langage. C'est pourquoi nous aborderons cet aspect lorsque nous étudierons l'implication de la philosophie et des sciences formelles dans notre modèle.

La pragmatique est définie comme « l'étude de l'usage du langage, par opposition à l'étude du système linguistique » (Moeschler 1994 : 1), et s'attarde, notamment, sur l'étude en contexte. Dans cette perspective, la pragmatique ne se considère pas, *a priori*, comme étant une branche de la linguistique qui étudie le système linguistique. La pragmatique se conçoit comme une science parallèle, distincte de la linguistique à un nœud supérieur. Dès lors, la pragmatique est une approche n'excluant pas la linguistique puisque ne traitant ni du même objet ni selon les mêmes méthodes. La pragmatique se base sur la distinction saussurienne entre la langue et le discours. Elle considère que nous pouvons différencier le système de son usage et spécifier différentes branches de l'étude de la langue, selon une arborescence très simple. À l'instar de la linguistique dite de l'énonciation, la pragmatique veut étudier le discours, c'est-à-dire l'énonciation dans toute son hétérogénéité. Elle veut s'attarder à l'usage réel du système langagier (Moeschler 1994 : 18-28).

Cependant, contrairement à l'approche de Chomsky qui, lorsqu'il étudie l'énonciation, la modélise en une construction plus ou moins homogène (Chomsky 1979), la pragmatique cherche à déceler ce qui permet le fonctionnement de la communication dans ce qu'elle a d'hétérogène. La pragmatique étudie l'énonciation effective et notre capacité à l'interpréter alors qu'elle s'écarte de ce qui serait attendu, c'est-à-dire du modèle présent dans le système langagier. Par conséquent, la pragmatique étudie comment l'énoncé fonctionne à dessein malgré et avec ses hétérogénéités, considérant que le but de la communication est d'être optimale, dans une communication ostensive-inférencielle (Sperber 1986 : 50-54) et économique.

Ainsi, la linguistique pragmatique a mis au point plusieurs outils et a formulé de nombreuses hypothèses – basées notamment sur les sciences cognitives. Les lois d'économie linguistique et d'optimisation découlent, du moins sur certains points, de l'approche bio-linguistique de Zipf (1968). La pragmatique est, nous l'avons évoqué, proche de la philosophie. Searle et ses études sur l'acte de langage, la force illocutoire ou encore les énoncés performatifs (Moeschler 1994 : 43-52) – déjà issus des propos d'un philosophe, Austin (Benveniste 1966 : 267-276) – est en quelque sorte un représentant de la pragmatique. En effet, ses études sont très représentées chez les linguistes qui se rattachent à cette école. Une des grandes lignes de la pragmatique est la notion de pertinence, développée longuement dans un livre de référence, *Relevance*, dont nous aurons l'occasion de parler par la suite.

Nous reviendrons sur la pragmatique dans notre état de la question. La pragmatique s'est effectivement intéressée au cas de la métaphore. Il s'agit, en outre, d'une des rares approches de la métaphore qui n'a pas cherché à l'étudier de façon stylistique. Dans la suite de notre étude, la pragmatique n'aura pas une grande importance. En effet, si nos postulats de départ, exposés dans l'introduction, découlent de l'approche pragmatique, cette dernière s'est très vite avérée limitée dans les réponses qu'elle pouvait fournir, contrairement à la sémiotique que nous allons développer dans le point suivant.

2.2.2. Sémiotique

Effectivement, il nous semble important de faire un petit aparté sur la sémiotique et la place qu'elle aura dans notre étude. Il nous est apparu que la sémiotique, dont les implications sont absentes de nos postulats de départ, était une clef pour la compréhension du trope. L'étude du trope d'un point de vue sémiotique n'interviendra que dans la seconde partie de notre étude, en réponse aux questions posées par la pragmatique. Aussi, nous ne l'aborderons que très brièvement, les aspects importants pour notre étude allant être développés de façon adéquate au moment approprié. Toutefois, pour ne pas introduire, *ex abrupto*, l'approche sémiotique dans notre étude, il nous faut anticiper ce chapitre et aborder quelques éléments préliminaires.

Ainsi, il nous semble intéressant d'étudier en quoi la sémiotique était prédisposée à nous aider dans notre étude. La sémiotique n'est pas étrangère à notre sujet. En effet, cette discipline a participé du renouveau de la rhétorique, celle-ci étant la « partie créative du système sémiotique [...] qui permet de faire évoluer celui-ci par la production de nouvelles relations entre unités » (Klinkenberg *in* Badir 2008 : 172). Le trope peut donc être, en toute logique, étudié dans le cadre théorique de la sémiotique. Toutefois, il est vrai que nous ne nous étions initialement pas préoccupés de l'approche sémiotique. Nos interrogations, hypothèses et postulats portaient de l'approche pragmatique du trope et du sens.

De plus, il nous est apparu que, sur bien des aspects conceptuels, la sémiotique était analogue à la pragmatique. Il n'est ainsi guère étonnant que ce soit la sémiotique, qui étudie le sens dans ce qu'il a de plus primordial, qui puisse nous apporter les éléments théoriques nécessaires à la construction de notre modèle. En effet, la sémiotique est semblable à la pragmatique surtout quant à son programme, son sujet d'étude. Alors que la pragmatique étudie le fonctionnement d'un énoncé en contexte, la sémiotique, s'intéressant au fonctionnement du signe en lui-même, a étudié le concept de signification et notamment de signification contextuelle avec la notion de sémiose. En effet, la sémiose forme le contexte dans lequel le signe aura le sens qu'il se doit d'avoir.

Cette analogie entre contexte pragmatique et contexte sémiotique n'est pas sans évoquer les affinités théoriques entre la lexis, théorisée par Culioli (1990), et la sémiose. En effet, la lexis relève de la linguistique de l'énonciation – dont la pragmatique est en quelque sorte parente. Elle peut se définir comme un état par lequel nous prédisons – la prédication étant une des facultés primordiales du langage. Lexis et sémiose nous semblent être des concepts importants dans l'étude du trope, puisque l'un comme l'autre concerne la manière dont le sens se crée en contexte, tantôt dans le contexte de la prédication, tantôt dans le contexte de la sémiose. Le trope étant, selon la pragmatique et les approches traditionnelles, fondamentalement lié au contexte, ces deux éléments auront une certaine importance par la suite.

Enfin, une des difficultés de la sémiotique, à laquelle nous serons confrontés, est son apparente richesse. Richesse terminologique, premièrement, avec un nombre considérable de définitions données aux signes, un nombre conséquent d'études de sa constitution ; richesse de son champ d'application qui connaît, comme nous le verrons, un nombre important d'objets, allant des arts, aux langages artificiels, humains, analytiques, formels, aux comportements sociaux, à tout ce qui signifie dans l'acception la plus large de la notion de signification.

2.3. Sciences naturelles et sciences formelles

2.3.1. La linguistique et les sciences cognitives

Si l'étude du trope est une étude de la langue, s'il s'agit d'étudier une faculté linguistique, nous ne souhaitons pas étudier son fonctionnement uniquement dans ses mécanismes définis linguistiquement. Nous désirons analyser les conditions d'existence et de nécessité. Par conditions d'existence, nous désignons les éléments internes et externes à l'intelligence de l'individu locuteur qui permettent le fonctionnement en langue et en discours du trope – elles s'apparentent néanmoins aux mécanismes. Quant aux conditions de nécessité, il s'agit des éléments internes et externes qui permettent la possibilité et la nécessité du trope en langue et en discours, et qui répondent à la question de son utilisation (Moeschler 1994 : 410-411). Nous n'étudions donc pas le trope uniquement comme un fait linguistique.

Nous concevons la définition du trope selon trois éléments essentiels : le trope est (1) la faculté (2) d'un individu (3) en rapport avec le monde. Bien qu'extrêmement généraux, ces trois éléments nous permettent déjà de réfléchir pertinemment sur notre objet et d'établir que cette faculté n'est pas seulement linguistique. Le rapport au monde peut s'appréhender autant avec des outils d'un niveau d'abstraction subsumant la linguistique, dirons-nous, comme les outils sémiotiques ou la philosophie du langage et des catégories, qu'à l'aide d'outils auxiliaires, notamment ceux fournis par les sciences formelles, dont les sciences cognitives font partie.

Il ne faut donc aucunement rejeter le passé théorique de l'approche psycholinguistique et mentalisante de la linguistique qui préfigurait, dans sa maladresse (Wagner : 23-36), l'approche formelle des sciences cognitives. Il faut éviter l'opposition de mode (Kleiber 1999 : 14). Nous ne pouvons prétendre, cependant, à une connaissance complète des sciences cognitives et des sciences auxiliaires – telles que la neurologie ou l'informatique. Notre but n'est pas d'établir un modèle cognitiviste, mais d'établir un modèle en prenant en compte ce contexte. Il s'agit de situer notre approche qui considère effectivement le langage, la faculté linguistique, comme un processus cognitif. Ainsi, sans dédaigner les autres conceptions et définitions du langage, nous mettons au cœur de notre modèle l'idée que « le langage est la propriété d'une personne

individuelle, interne à l'esprit et au cerveau⁴ », ce qui nous permet de considérer le cadre *biolinguistique* en réfléchissant à la nature de l'interface entre l'esprit et le langage.

Par ailleurs, la notion même d'esprit – auquel nous lions fondamentalement le langage – peut poser un problème théorique. Premièrement, parce que le mot est connoté et imprécis, deuxièmement, parce qu'il peut être abordé selon divers points de vue, fussent-ils scientifiques ou philosophiques. Nous considérons ici l'esprit comme la cognition. Si l'introduction de cette notion d'esprit peut sembler superflue, elle est nécessaire, puisqu'elle permet un flou théorique entre le psychologique et le linguistique d'un côté et le neurobiologique de l'autre⁵. De plus, introduire cette notion permet d'éviter d'y faire référence de façon tacite et confuse. En effet, nous verrons combien certaines définitions linguistiques, alors qu'elles n'utilisent pas le mot *esprit*, y font pourtant référence avec impéritie.

Ainsi, si nous pouvons nous permettre d'écarter ce domaine de compétence, si nous pouvons nous permettre de ne pas étudier l'aspect neurosensoriel – aspect central comme nous le verrons – c'est grâce à la notion d'esprit. Putnam rend compte de l'importance de cette notion quand il définit l'esprit comme l'équivalent du logiciel (*software*) qu'il faut considérer séparément du matériel (*hardware*) – aspect neurobiologique :

According to functionalism, the behavior of, say, a computing machine is not explained by the physics and chemistry of the computing machine. It is explained by the machine's program. [...] But that does not make the program a physical or chemical property of the machine; it is an abstract property of the machine. Similarly I believe that the psychological properties of human beings are not physical and chemical properties of human beings, although they may be realized by physical and chemical properties of human beings. (Putnam 1975 : xiii)

Cette vision, qui s'inscrit dans une époque d'effervescence théorique autour des modèles computationnels et semblables, doit néanmoins être relativisée. Il ne s'agit pas de considérer le cerveau et l'esprit humain uniquement comme des facultés computationnelles, encore moins d'étudier le fonctionnement du trope à l'aide de calculs ou de statistiques. Il ne faut pas pousser la comparaison avec l'ordinateur au

4 Ce propos a été défendu par Chomsky, lors d'une conférence à Genève, en 2013. L'intégralité de la conférence a été mise en ligne sur la plate-forme de partage vidéo youtube par l'université de Genève.

5 Nous ne pouvons d'ailleurs nous passer de cette notion souvent évoquée ou utilisée dans la linguistique pragmatique. Ainsi les travaux de Sperber et Wilson s'interrogent sur le passage entre la pensée et le langage (Sperber 1986)

point de lui faire perdre sa pertinence. Il s'agit d'une métaphore permettant le modèle. De plus, cette approche de l'esprit⁶ permet de considérer le linguistique en lien avec le neurobiologique – établissant le cadre *biolinguistique* cher à Chomsky –, permet les modèles *codiques* proposés dans les années soixante et septante (Sperber 1989 : 5), et autorise de nouvelles méthodes de formalisation. Il est pourtant, selon l'avis de Putnam (1995), impossible de formaliser complètement le langage, de le réduire au statut d'opérations minimales et de calculs – aussi complexes fussent-ils.

Actuellement, de nombreux modèles cherchent à modéliser le rapport cognitif entre l'homme et le monde. Les théories du prototype, la modélisation des espaces sémantiques, la grammaire générative, les modèles communicationnels de la pragmatique se fondent sur l'idée que les données phénoménologiques sont traitées et organisées par des facultés cognitives et que l'étude du langage ne peut ignorer ce traitement préalable.

2.3.2. La linguistique et les formalisations mathématiques

Comme nous l'expliquerons durant toute notre analyse, notre modèle vise à objectiver et à formaliser notre objet – le trope – en l'étudiant comme un processus modélisable à l'aide de nombreux outils, dont les outils logico-formels. L'usage des mathématiques dans les sciences du langage et la linguistique n'est pas neuf – songeons aux modèles existant du fonctionnement tropique (Morier 1998). Cet usage se fait tantôt en tant que translation métaphorique (Swiggers 2010), tantôt en tant qu'application réelle (Houlou-Garcia 2015). Toutefois, l'usage d'outils formels et mathématiques peut mener à certaines dérives.

L'une d'entre elles consiste en l'oubli de la nature réelle de son objet. Comme nous l'avons brièvement expliqué, procède de cet oubli une vision tronquée et simplificatrice, convaincue de la possibilité de formalisation totale d'un objet pourtant hétérogène et en réalité imprédictible. Autre dérive est celle que nous pourrions appeler fantasmagorique. L'outil mathématique est fantasmé, l'amenant parfois à être utilisé dans une forme de jargon obscure et abscons cachant la vacuité du propos ou, au

6 Cette approche de l'esprit est donc à prendre au sens anglo-saxon de *mind*. Puisque nous écartons les considérations religieuses, psychologiques ou démesurément computationnelles, l'esprit au sens de « cognition » devient adéquat. En évitant le psychologisme et le mentalisme, la linguistique a souvent négligé la notion et le terme d'*esprit*, tout en, paradoxalement, s'y référant constamment. Pour objectiver cette notion, nous sommes obligés de la nommer.

contraire, inspirant la méfiance. Les mathématiques ne sont qu'un outil et doivent être utilisées comme tel. Par conséquent, nous nous efforcerons, lorsque nous utiliserons ces outils, d'expliquer concrètement leur utilité, ainsi que leur fonctionnement. De plus, nous en spécifierons les sources propédeutiques, de sorte à ce qu'il soit aisément possible d'en vérifier la pertinence et l'usage.

Nous utiliserons particulièrement les notions liées aux théories des ensembles. Très représentée, dans la linguistique, pour ses capacités de modélisation relativement simples à maîtriser, à un certain degré – songeons à la théorie naïve des ensembles – la théorie des ensembles sert notamment la lexicographie – et les théories des prototypes – lorsqu'elle veut représenter le fonctionnement de l'organisation du sens. En outre, la théorie des ensembles est utilisée depuis longtemps dans la modélisation des tropes. La synecdoque et la métonymie sont ainsi souvent étudiées en termes d'inclusion et représentées à l'aide d'ensembles (Morier 1961). Bien que nous soyons retournés aux sources de la théorie, nous nous sommes aussi servis des applications particulières propres à Antoine Culioli, dont les réflexions sur l'applicabilité d'un tel appareil théorique sur la linguistique sont édifiantes (Culioli 1990 : 9-46).

2.4. Langage et phénoménologie

Ainsi, les avancées en science cognitive ont remis l'esprit au premier plan. Il est nécessaire d'aborder à présent cette notion selon un autre aspect : le point de vue philosophique. En effet, bien que nous y soyons contraints, notre dessin n'est ni de catégoriser ni de dessiner une typologie, mais d'expliquer un phénomène multiple et inséparable d'une infinité de variables. Nous tentons une approche ontologique du phénomène linguistique qu'est le trope. C'est-à-dire une approche qui s'intéresse à la nature du phénomène et qui présuppose que le phénomène est remarquable⁷. Remarquons que la linguistique et la philosophie sont liées de deux façons.

Premièrement, de façon historique, les questions linguistiques relevaient toujours de questions philosophiques – observons par exemple combien la rhétorique fut liée à des problématiques d'ordre philosophique. Soit parce que, historiquement, les sciences et la philosophie n'étaient, à proprement parler, pas indépendantes, soit parce que la langue est au cœur du fonctionnement philosophique par sa capacité à nommer – et donc catégoriser – les choses, par sa capacité à exprimer un raisonnement et surtout pour sa nature ontologique⁸. En effet, la langue est porteuse d'interrogations linguistiques et de réflexions métaphysiques, voire spirituelles, portant sur la nature du monde et de la réalité. Songeons, par exemple, à l'ancrage ontologique des grammaires au Moyen Âge, dont les réflexions sur le langage étaient, en réalité, le reflet de questions d'ordre théologique (Lioce 2014).

Dernièrement, ce n'est plus à travers la philosophie que la linguistique a évolué ; c'est au contraire à travers la linguistique que la philosophie s'est interrogée sur la nature même de son raisonnement et de son rapport au monde et à la Vérité. De la même manière que l'homme médiéval s'est interrogé sur la possibilité de parler de Dieu avec le langage (De Libera 1990), le philosophe contemporain s'est interrogé sur la capacité du langage à parler du Vrai, de la Vérité, à signifier et à parler du monde, sur le rapport entre le langage et la réalité phénoménologique⁹. En effet, au cœur du langage,

7 L'idée que le trope soit un phénomène remarquable et distinct des autres énonciations est rejetée par Sperber et Wilson. Nous reviendrons précisément sur ce point dans la section adéquate.

8 L'approche phénoménologique de la linguistique, présente chez Husserl notamment, pose la question du rapport entre l'expression linguistique et une étance, un *dasein*, ce qui fait échos aux visions médiévales du langage, telles que nous les retrouvons, par exemple, dans la grammaire de Port Royal ou, antérieurement, dans les travaux d'Anselme ou d'Anglade, etc. Quel rapport est instauré entre le verbe et la réalité, entre le langage et l'existence.

9 Un grand nombre de philosophes de l'esprit et du langage se sont interrogés sur la possibilité du

se situe la question du sens. Et sur la question du sens, la philosophie du langage s'est toujours nourrie de différents courants philosophiques et scientifiques, oscillant entre questionnement philosophique – sur le statut ontologique du sens et sa capacité à référer à la réalité – et des modélisations scientifiques, comme le modèle computationnel (Putnam 1975 : 362-385).

Ainsi, quel que fut son nom, l'esprit est prégnant dans l'étude du sens. Que nous considérions l'esprit comme la pensée¹⁰, comme une puissance de calcul, comme un ensemble de capacités cognitives, comme une individualité, ou, pour reprendre le propos de Benveniste, comme la possibilité de dire ego (1974 : 67-78) ; que nous changions la perspective et considérions l'expérience humaine (1974 : 67-78), l'expérience individuelle, la subjectivité, l'expérience corporelle (Lakoff in Kleiber 1999 : 11), nous retrouverons toujours une notion protéiforme – que nous rangeons derrière celle d'esprit – qui est intimement liée à la notion de sens et à son ontologie.

L'esprit et ses problématiques reviennent ainsi à l'avant-plan. De l'approche cognitive à la philosophie, de la pragmatique à la linguistique, cette notion persiste dès lors que nous nous interrogeons sur le locuteur et le système qui lui permet de signifier le monde. Il ne faut donc pas éviter la question de la signification par peur d'un certain psychologisme. Toutefois, une approche plus philosophique du sens nous ramène naturellement au questionnement épistémologique. En effet, si notre questionnement est linguistique, nous ne pourrions – et ne pouvons – le séparer de son pan philosophique, ce qui rend la philosophie du langage nécessaire à notre étude.

Par conséquent, nous nous retrouvons alors avec un modèle demandant de multiples compétences, relatives à plusieurs sciences. Outre l'aspect philosophique, nous retrouverons dans notre modèle des références aux sciences cognitives, nécessaires aux sciences du langage. Sans prétendre à la maîtrise de ces différents domaines, nous devons les considérer dans notre modèle – ne serait-ce qu'en termes de possibilité et de données – et donner à chaque point de vue une place dans celui-ci. Nous pourrions alors

langage de parler du monde. Ainsi, toute une phénoménologie du langage a été développée dans les *Husserliana*, tandis que les questionnements sur le dicible du vrai, la dénotation et l'assertion se retrouvent chez de nombreux auteurs, dont Frege (Putnam 1975 : 12), Wittgenstein ou encore Putnam (1975) Searle, Sperber et Wilson, ainsi que, dans une moindre mesure, Carnap (1967).

10 Songeons à la tradition grecque qui cherchait, dans les catégories du langage, les catégories de pensée, ou encore aux nombreux travaux de Benveniste, dont l'article *Catégories de pensée, catégories du langage* (Benveniste 1967 : 63-74). Le rapport entre la langue et la pensée est un rapport complexe qui peut mener à certaines dérives épistémologies et idéologiques. L'essai de grammaire de Damourette et Pichon en est un excellent exemple.

analyser notre objet, le trope, comme résultant d'une faculté linguistique, indubitablement intriquée à la cognition dès lors que nous considérons le processus tropique comme l'exercice d'une logique interne à l'individu.

3. État de la question

Maintenant que nous avons circonscrit notre approche au sein des domaines du savoir, que nous avons exposé les nombreuses implications théorétiques d'une théorie linguistique et décrit la variété de points de vue sur l'objet langue, maintenant que nous avons dessiné un large panorama des connaissances conceptuelles liminaires au contexte d'étude de notre objet, il nous faut restreindre notre point de vue et le focaliser sur notre objet : le trope.

Pour étudier les tropes, il faut premièrement fournir une définition adéquate de ce qu'est un trope. De nombreuses définitions du trope ont été données au fil des siècles, avec l'évolution de la rhétorique, des points de vue sur le langage et l'art de l'utiliser, de la logique, de la philosophie, avec l'apparition de la linguistique moderne et, plus récemment, d'une réhabilitation de la rhétorique au sein des sciences du langage (Meyer 1999). Pour prétendre à une définition cohérente et stable au sein de notre modèle il faut aborder auparavant les nombreuses définitions de notre objet, les conceptions et analyses antérieures.

Toutefois, les multiples points de vue sur notre objet ne peuvent – et ne devraient – être écartés de leur contexte socio-historique, tant les modes et les courants idéologiques les ont façonnés. Bien que notre étude ne vise pas à retracer l'évolution de cette notion, nous devons nous y contraindre un minimum, d'autant que notre modèle devra se situer au sein de cette évolution. Ainsi, après un bref historique de la notion, nous exposerons le discours scientifique sur le trope. Il nous est cependant impossible de faire état du grand nombre de recherches ayant fécondé l'étude du trope, les dernières années ayant été très riches sur le sujet : néo-rhétorique structurale, sémantique cognitive, pragmatique, etc., (Groupe μ 1996 : 5).

Bénéficiant d'un recul de plusieurs années par rapport à ces théories, il nous est néanmoins possible d'effectuer une sélection et d'exposer les éléments qui nous semblent les plus pertinents ou qui serviront notre étude. De plus, nous avons déjà exposé, dans le chapitre précédent, consacré à l'épistémè, les éléments apportés par les sciences cognitives et la philosophie, nous ne manquerons d'ailleurs pas d'y revenir. Aussi, nous nous contenterons d'un bref historique de la notion et d'un exposé succinct des deux approches à l'origine de notre analyse : la rhétorique et la pragmatique.

3.1. Historique de la notion

Qu'est-ce qu'un trope ? Est-ce un objet ou une catégorie ? Relève-t-il de la grammaire, du style, de la rhétorique ? Est-ce un objet linguistique ? Au nombre de combien sont-ils ? Autant de questions dont nous pourrions croire qu'il est aisé d'y répondre. Certes, les dictionnaires, spécialisés ou non, fournissent déjà différents éléments de réponse. Si nous consultons un dictionnaire de langue¹¹, le trope est défini comme une « figure par laquelle un mot prend une signification autre que son sens propre ». Nous pouvons, avant de nous attarder sur le contenu de la définition, observer son entourage micro-structural et constater en vedette les termes : *Dans l'anc. rhét.* Le Robert¹² n'offre pas de définition foncièrement différente lorsqu'il dit du trope qu'il s'agit d'une « figure par laquelle un mot ou une expression sont détournés de leur sens propre », y associant cette fois-ci la vedette *rhétorique*.

Ces dictionnaires font état d'une synthèse. Ils définissent l'objet lexicographique synchroniquement et ne rendent compte de l'évolution d'un objet que de façon indirecte. Nous étudierons plus en profondeur les définitions elles-mêmes, notamment la problématique consécutive à l'usage du mot *figure*. Il s'agit toutefois, avant de les étudier, de fait état, brièvement, du cheminement qui s'est fait entre le concept du trope dans l'ancienne rhétorique et la conception dont les dictionnaires font la synthèse à présent, de comprendre l'évolution de la définition. Aussi, s'il s'agissait d'en faire l'historique complet, nous remontrions aux œuvres poétiques d'Aristote. Nous y trouverions déjà une définition semblable, bien que le terme trope n'apparaisse pas dans ses œuvres (Aristote 1990).

En effet, si la définition du trope semble séculaire et dotée d'une certaine stabilité au sein de la rhétorique, la manière de le circonscrire, de le catégoriser, de l'établir dans une typologie, n'a cessé de changer et de s'affiner. Alors qu'Aristote ne différencie pas la métaphore de la synecdoque, Cicéron, lui, introduit le concept de métonymie ; tandis que des douze classes de tropes définies par Quintilien, Ramus n'en garde que quatre : métonymie, métaphore, synecdoque et – plus surprenant – l'ironie. Toujours défini comme un changement de sens, le trope se subdivise ainsi en fonction

11 Il s'agit de la définition fournie par le dictionnaire en ligne du CNRTL disponible à l'adresse suivante : [cnrtl.fr/lexicographie/trope]

12 Nous avons consulté l'édition de 2011 (p. 2632).

du type et de la direction du changement : la métonymie voit les causes se déplacer aux effets, la métaphore consisterait en une sorte de comparaison, synecdoque par déplacement du tout à la partie, et vice versa, et enfin l'ironie « par passage d'une chose à son opposé » (Meyer 1990 : 140).

Outre la définition et la typologie des tropes, il y a encore l'aspect notionnel qui, lui, varie fondamentalement selon les besoins de l'époque. Ainsi l'origine du mot témoigne du contexte d'émergence de l'étude des *tropes*. Il est intéressant de constater comment le mot trope a lui-même, à l'instar de nombreux mots du lexique, été soumis à un changement de sens (Nagy 1996). Au demeurant, malgré ses variations, le trope est défini comme un certain tour donné au langage. Le trope pourrait être en quelque sorte un synonyme de la figure de style. Toutefois, les définitions ultérieures retiennent le trope comme un certain type de figure, comme une sous-classe, caractérisé par le transfert de sens. Il s'agit donc de « figures de signification », pour reprendre les mots de Fontanier (Douay-Soublin 2007 : 53).

Par exemple, la définition de Dumarsais – dont découle directement la définition partagée du trope – considère les tropes comme « des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot » (Dumarsais 1823 : 11). Dumarsais met encore l'accent sur la figure – ainsi que sur le locuteur à travers le *on*. À partir de ces différents éléments, nous pouvons définir naïvement le trope et établir une définition qui semble stable dans l'histoire de la notion, en disant de lui, premièrement, qu'il est une *figure*, et, deuxièmement, que cette figure se centre sur le changement de sens – comme nous l'avons vu avec la typologie de Ramus. Nous devons toutefois pointer une première difficulté : la notion-même de figure.

Contrairement au trope, le concept de figure, sur lequel nous reviendrons, n'est pas très stable dans l'évolution de la rhétorique. Aussi souvent fut-elle définie, cette notion est imprécise et varie d'un intérêt à un autre. Pourtant, l'approche stylistique du trope est tributaire de cette notion du style. Dans l'histoire de la rhétorique, de nombreuses typologies ont été proposées, identifiant parfois jusqu'à deux cents figures de style différentes (Kibédi Varga *in* van Buuren 1997 : 125).

3.2. Approche rhétorique et stylistique

Une des approches privilégiées du trope est l'approche stylistique. Conjointement, le trope est étudié par la rhétorique, en tant qu'elle est l'art du bien parler. Néanmoins, il peut sembler artificiel de différencier, au sein de l'histoire des figures, l'approche stylistique et rhétorique des autres approches du trope, dont l'approche pragmatique. En effet, les différentes approches se sont nourries mutuellement, toutefois, pour la clarté de notre exposé et pour nous situer de façon adéquate, nous les présenterons séparément. Le trope, nous l'avons dit, est, d'un point de vue historique, objet de la rhétorique. Toutefois, la rhétorique, durant sa longue évolution, a changé constamment de préoccupations et s'est centrée tantôt sur un aspect du langage tantôt sur un autre. Un de ces aspects fut la problématique du style.

En effet, les tropes ont souvent été considérés comme de simples tours esthétiques (Molinié 1989 : 145). Ainsi, de nombreux auteurs ont traité de la question du trope, lors du renouveau de la rhétorique au XX^e (Meyer 1999 : 247-288). Il convient de citer ne serait-ce que Todorov, dont les travaux ont distingué la métaphore de la métonymie, considérant la synecdoque comme partie intégrante de cette dernière (Garcia Arance 1979 : 18). Effectivement, alors qu'il paraissait évident de séparer la métaphore de la métonymie, la distinction entre métonymie et synecdoque se faisait plus rare. Ainsi, Suberville, Ernault, Sayce, ou encore Ullman, qui « distingue changement sémantique par ressemblance et changement sémantique par contiguïté de sens (Garcia Arance 1979 : 18) », se contentent de deux catégories.

Si le style ne fut pas toujours l'axe de la réflexion rhétorique, il devint toutefois porteur d'une véritable problématique, notamment avec les travaux du Groupe μ (Meyer 1999 : 254). En outre, contrairement à nombreux de leurs prédécesseurs, le Groupe μ ne s'est pas cantonné à une énième typologie des figures de style. Ils proposèrent cependant une terminologie étudiée pour une analyse pertinente des figures, identifiant quatre catégories : le métaplasme, le métalogisme, la métataxe et le trope.

En effet, le propos du Groupe μ , ou du moins celui exposé dans *Rhétorique générale*, ne consiste aucunement en un nouveau tri ou inventaire des figures, il s'agit plutôt de les étudier en tant qu'elles sont spéculaires des mécanismes fondamentaux du langage et de la pensée, des mécanismes capables de produire du sens et donc similaire aux mécanismes symboliques primordiaux, que nous identifierons par la suite. Le groupe s'est donc intéressé, plus qu'aux figures, aux « opérations logico-sémantiques capables de les générer » (Badir 2008 : 171), délaissant, par ailleurs, les autres branches de la rhétorique pour se centrer uniquement sur *l'élocutio*.

En outre, dans une sorte d'échange inter-disciplinaire, les travaux du Groupe se sont ouverts aux approches auxiliaires, dont l'approche cognitive. En effet, ce n'est pas par hasard que nous avons insisté sur l'ancrage épistémologique de notre étude. Les approches du trope se sont multipliées et, plus généralement, la rhétorique, qui participe de la sémiotique, « a été remodelée selon l'épistémè des sciences modernes » (Badir 2008 : 180). Cependant, cette ouverture aux sciences modernes n'est pas uniquement le fait de la nouvelle rhétorique.

Il est, en effet, important d'évoquer à présent le cas particulier de Jakobson, dont les travaux sur la métaphore et la métonymie sont devenus classiques. Ainsi, selon lui, la métaphore (ou la métonymie) est « l'affectation d'un signifiant à un signifié secondaire s'opère par ressemblance ou par contiguïté au signifié primaire » (Jakobson *in* Noizet 1966 : 92). Le cas de Jakobson est particulier. Il a discriminé deux lignes sémantiques ayant des implications cognitives en se servant d'une distinction d'ordre stylistique. Jakobson a permis de déplacer le débat stylistique vers un débat purement linguistique voire cognitive, tout en annonçant déjà la rencontre des nombreuses sciences sur ce sujet :

Analyse attentive et une comparaison de ces phénomènes avec le syndrome complet du type correspondant d'aphasie sont une tâche impérative pour une recherche conjointe de spécialistes de la psychopathologie, de la linguistique, de la rhétorique et de la sémiologie, la science générale des signes. (Jakobson, 1963 : 63-64)

3.3. La métaphore dans l'approche pragmatique

Parallèlement à l'approche linguistique classique, largement cantonnée à la stylistique et à la rhétorique, s'est développée une approche alternative : l'approche pragmatique – bien que la nouvelle rhétorique s'en soit rapprochée (Badir 2008 : 180). Il n'est guère étonnant que la pragmatique se soit attardée aux cas particuliers du trope et de la métaphore. En effet, l'énoncé métaphorique est, *a priori*, un type d'énoncé uniquement compréhensible en contexte, ou, tout du moins, un énoncé dont la compréhension est plus dépendante du contexte que d'autres types d'énoncés. Ainsi, lorsque la pragmatique s'est intéressée à la métaphore, elle s'est notamment interrogée sur son statut. La pragmatique s'est réapproprié les notions rhétoriques de sens littéral et de sens figuré, de sorte à les concevoir dans le cadre de l'énonciation et à les appréhender selon la notion de pertinence.

La métaphore apparaît donc comme un sujet de choix. En effet, la métaphore, dont l'hétérogénéité énonciative et l'apparente violation des règles pour une communication optimale et économique, est une pierre d'achoppement pour la pragmatique. Dire une chose pour une autre n'est pas, de prime abord, ce que nous pourrions nommer une communication optimale. Dès lors, le discours pragmatique sur la métaphore est un propos intéressant, car relevant d'un autre point de vue que le point de vue stylistique. Si le langage permet la métaphore, selon les hypothèses de la pragmatique, celle-ci doit, d'une certaine façon, participer de l'optimisation et de la pertinence du langage.

Comme nous l'avons dit, la pragmatique est caractérisée par une série de faits qu'elle étudie : énonciation, inférence et instruction (Moeschler 1989 :20) . Parmi les particularités de la pragmatique, qui pourraient être utiles à la modélisation du trope, songeons à la caractérisation de l'énonciation, qui peut être référentielle ou auto-référentielle, à l'étude de l'inférence, c'est-à-dire la manière dont un énoncé implique des énoncés tacites, la manière dont il véhicule plus d'informations que celles qui sont explicites, ou encore à l'instruction, c'est-à-dire la façon dont la fonction d'un lexème « semble varier suivant [son] environnement linguistique (Moeschler 1989 : 23). Il ne convient pas évidemment pas d'aborder ici l'intégralité de l'approche pragmatique. Nous nous focaliserons uniquement sur la synthèse de Moeschler et Reboul sur le trope.

Pour différencier sens littéral et figuré, la pragmatique se sert du concept de conditions de vérité. En effet, pour reprendre l'exemple de Searle, lorsque nous disons avoir gagné X euros, arrondissant notre salaire à un chiffre rond, au lieu de Y euros, le chiffre exact, nous créons une opposition entre le sens littéral et le sens figuré, entre la vérité et le faux. Pour Searle, ce qui permet de définir si une phrase est vraie ou non, ce sont les croyances partagées par les locuteurs (Moeschler 1989 : 403), ou, pour utiliser les termes de Sperber, la somme des connaissances partagées et supposées à son interlocuteur. La métaphore entre parfaitement dans cette conception d'une opposition entre sens littéral et figuré. Pour Searle, il apparaît clair qu'il faut opposer « le sens de la phrase, d'une part, et le sens de l'énonciation du locuteur, d'autre part » (Moeschler 1989 : 404). Ainsi, il décrit les stratégies permettant l'interprétation de la métaphore. Toutefois Searle et la pragmatique ne s'intéressent pas uniquement aux mécanismes d'interprétation mais cherchent aussi à définir la métaphore et surtout son utilité.

Deux auteurs s'attarderont à cette question complexe, Sperber et Wilson, dans leur ouvrage *Relevance, communication and cognition*. Ils vont reprendre à leur compte l'opposition de Searle entre figuré et littéral et vont répondre à la question du pourquoi. Pourquoi dire une chose pour en dire une autre ? Quel est l'origine de cet écart ? L'apport de la cognition et de la notion de pensée permet de définir que cet écart correspond à l'écart entre l'énoncé et la pensée qu'il représente. Ce qui permet ensuite au récepteur de comprendre réellement le message est, tout simplement, le contexte.

Aussi, pour Sperber et Wilson, nous pouvons créer une sorte de continuum entre littéralité totale et énoncé non représentatif de la pensée. Sperber et Wilson considèrent en outre que l'expression a rarement recours aux énoncés littéraux et que le discours approximatif et la métaphore sont similaires (Sperber 1986 : 231-237). Toutefois, les deux réalités sont différentes, si le discours approximatif se fait dans un but de pertinence, ce n'est pas nécessairement le cas de la métaphore. De plus, décrire un but n'est pas décrire un mécanisme. Dès lors, qu'est-ce qui justifie l'usage de la métaphore dans le discours ?

Nous désirons situer, entre autres, notre analyse par rapport à l'approche pragmatique de la métaphore. Pour pouvoir répondre aux éléments conclusifs de la pragmatique sur la métaphore, il nous faut les exposer brièvement. Moeschler et Reboul résumant en neuf points, dont nous en avons gardé cinq, ce que Sperber et Wilson nous disent de la métaphore. Premièrement, la métaphore n'a pas de particularité linguistique. À cette remarque de Searle, Sperber et Wilson ajoutent que malgré cette absence de particularité, l'énoncé métaphorique ne demande aucun processus particulier. Deuxièmement, les métaphores ne présentent aucune particularité logique. Troisièmement, il n'y a pas « de rapport privilégié entre métaphore et comparaison ». Quatrièmement, les intentions d'un locuteur ne sont pas identiques lorsqu'il s'exprime par métaphore que lorsqu'il s'exprime par comparaison. Cinquièmement, la métaphore s'interprète par rapport à un contexte (Moeschler 1989).

3.4. Conclusion

Nous pouvons dessiner plusieurs tendances dans la description des tropes. Nous n'allons pas nous concentrer sur les cheminements historiques dans la conception de la métaphore mais uniquement sur les apports du dernier siècle. Il apparaît que la métaphore et le trope peuvent être considérés de deux façons différentes. Soit comme un élément existant dans le système linguistique – nous pouvons identifier les propos de Jakobson à cette idée – soit comme étant un élément existant dans l'usage du système linguistique. Parmi ceux qui considèrent la métaphore comme un élément existant dans l'usage du système, nous pouvons identifier l'approche plus ou moins traditionnelle qui est celle de la rhétorique, qui se centre sur l'usage que nous pouvons faire du langage ainsi que ses effets. Les études stylistiques et littéraires du trope se concentrent elles aussi sur l'usage qui est fait du langage. L'approche pragmatique fait, évidemment, partie de ces approches, bien qu'elle étudie le trope dans les énoncés ordinaires. Toutefois, à la différence de la stylistique et de la rhétorique, selon les théories de Sperber et Wilson, les énoncés tropiques ne diffèrent en rien des énoncés normaux.

4. Construction d'une définition

Les grandes lignes de la recherche ayant été exposées, nous pouvons nous atteler à une définition du trope et lui donner diverses orientations, eu égard aux différents obstacles qui se dressent devant une définition adéquate. Remarquons, premièrement, combien la notion de figure, ainsi que les notions analogues, est problématique. Effectivement, cette notion trouble le concept du trope plus qu'elle ne l'éclaire. Un point essentiel de notre définition consistera donc en la mesure et en la critique de cette notion. Il s'agira aussi de nous interroger quant à son utilité théorique. Subséquemment à cet examen, il nous faudra aborder les problèmes de l'écart, de la norme et des paradigmes qui permettent de les mesurer.

Ainsi, nous interrogerons, dans un premier temps, la pertinence de la notion d'écart dans le fonctionnement du trope. Ensuite, nous observerons si ce n'est pas, au contraire, des normes précises qui permettent le trope. Ces observations vont nous mener à une nouvelle tentative de définition, qui sera abordée au chapitre cinq, où nous essayerons de définir le trope comme un transfert de sens, reposant sur une « fonction sémiotique » (Piaget : 1979), afin de produire une définition intégrant les éléments exposés et dépassant le cadre instauré par ceux-ci.

4.1. La figure comme problématique

4.1.1. Éléments de définition

Mettons de côté, pour un temps seulement, les éléments apportés par la pragmatique et centrons-nous sur le concept de figure, majoritairement utilisé pour définir le trope. Comme nous l'avons exposé dans l'état de la question, les recherches n'ont que rarement appréhendé notre objet autrement qu'au sein de la notion protéiforme de figure. Il est pourtant contestable d'étudier le trope – qui est un mécanisme commun – par le truchement d'un carcan rhétorique, d'autant plus lorsque le carcan – la notion de figure – varie dans le temps et s'avère, derrière une apparente simplicité, profondément confuse. Dès lors, définir le trope implique de résoudre, dans un premier temps, le problème définitionnel que pose la notion de figure. Pour identifier l'incongruence de cette définition, il nous faut, prolongeant ainsi la démarche de notre état de la question, retourner à la littérature lexicographique.

Pour ce faire, consultons, d'abord, un dictionnaire non spécialisé tel que le TLF. Nous y lisons que la figure est une « Forme caractéristique d'expression, motivée par la recherche d'un effet d'expressivité¹³ ». Dans une définition, apparemment simple et générale, quasi tous les termes utilisés sont équivoques. Selon cette définition, la figure est forme, impliquant alors que la figure se cantonne au niveau formel du langage, qu'elle n'est qu'un tour que nous donnons à notre parler.

Le deuxième élément définitoire de la figure est la possibilité que l'on a de la caractériser. Nous avons sciemment utilisé le pronom *on* pour souligner l'imprécision de la définition. Effectivement, lorsque le TLF utilise l'adjectif *caractéristique*, il n'indique nullement en quoi et pour qui – le locuteur ou l'allocutaire – la forme est caractéristique. Si cette remarque peut sembler triviale, elle ne l'est aucunement dès lors que nous questionnons la nature de cette caractérisation et que nous interrogeons la nécessité d'être caractéristique – c'est-à-dire d'être caractérisée et *ipso facto* reconnue comme figure par un récepteur dont la reconnaissance serait nécessaire à la définition de l'objet. Définir un objet avec comme élément le fait d'être (potentiellement) reconnu comme cet objet, reconnaître une figure parce qu'elle est reconnaissable, est un processus tautologique.

Outre la forme et la caractéristique, la définition évoque l'*expression* qui, avec l'*effet d'expressivité* auquel elle fait échos, sont des notions précaires. En effet, les termes d'*expression*, d'*expressivité* et d'*effet* sont dépourvus de toute pertinence tant il semble subjectif et solipsiste de recourir à ce qui semble être un état psychologique¹⁴. De plus, la notion d'*expression*, contrairement à d'autres lexèmes plus précis et adaptés, ne permet aucunement d'identifier le niveau où la figure existe. S'agit-il de l'énonciation, du discours, ou de la langue ? Enfin, cette définition donne une motivation suspecte : l'expressivité. Il s'agit à nouveau d'une tautologie. Nous ne pouvons définir la figure comme étant « une forme définie par un effet d'expressivité » alors que cet effet est la conséquence de cette forme.

Dès lors, *quid* de cette notion d'expressivité qui paraît, d'emblée, consensuelle alors qu'il est malaisé de définir le rapport entre langage et expression ? De surcroît,

13 Cette définition est disponible sur le dictionnaire en ligne TLFi disponible à l'adresse suivante : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>. Dernière consultation le 4 mai 2015.

14 Nous avons évoqué les approches psychologiques de la langue, au point précédent. Toutefois, il ne s'agit ici aucunement d'une approche psychologique, mais d'une projection dans l'esprit d'un locuteur idéal, compte tenu d'un certain nombre de présupposés sur l'intérêt même de la figure.

l'effet d'expressivité est modulé par la notion de *motivation*¹⁵. En effet, de la figure ne découle pas nécessairement un effet d'expressivité, il s'agit uniquement de la motivation. Nous ne pouvons que réitérer nos remarques tant la notion de motivation cristallise les problématiques soulevées. Il s'agit à nouveau d'une tautologie, si nous considérons que la volonté du locuteur de *faire une figure* est nécessaire à la reconnaissance de la figure. De plus, en nous projetant ainsi dans la tête de l'émetteur¹⁶, nous avons à nouveau une vision solipsiste. Par ailleurs, devons-nous, au prétexte de cette motivation, étudier différemment deux mécanismes de langage identiques, parce que l'un est motivé, consciemment désiré, et l'autre non ?

Nous pouvons, en consultant des dictionnaires spécialisés (Charaudeau 2002), isoler d'autres éléments définitionnels. Ainsi nombreux sont-ils à citer Fontanier : « usage de la langue qui s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune » (Fontanier *in* Pottier 1973 : 263). Si la définition est quelque peu différente, le contenu véhiculé est en réalité très similaire. Certes, l'idée d'une forme caractéristique a disparu, mais Fontanier y substitue la notion d'*expression simple et commune* dont la figure doit s'éloigner. Il ajoute de surcroît un terme problématique : la notion d'usage. Ces termes d'*usage* et d'*expression commune* nous permettent d'identifier, dans cette définition, la notion d'écart et, *de facto*, de norme, prégnantes dans la définition de la figure (Fromilhague 2010 : 1-10).

Le dictionnaire d'analyse du discours renvoie, par ailleurs, à une typologie des figures, établie par Fontanier, considérant le trope comme une figure de signification, c'est-à-dire comme une figure impliquant un changement au niveau sémantique – par opposition aux figures opérant à un niveau phrastique ou phonémique (Charaudeau 2002). Dès lors, il semble que nous pouvons extraire de ces définitions l'idée suivante : le trope est une figure ou un usage particulier impliquant un changement de sens ou s'écartant du sens attendu, pour produire un effet d'expressivité, relevant tantôt d'une fonction poétique ou phatique du langage.

15 Pour éviter toute ambiguïté, lorsque nous parlons de *motivation*, nous répondons ici à la définition qui pose que la « figure est motivée ». Nous ne parlons pas de motivation au sens de non arbitraire, mais comme étant la volonté du locuteur, la finalité, le dessin.

16 Remarquons encore la confusion entre émetteur et récepteur. Il nous semble que parler de forme caractéristique implique le point de vue du récepteur, tandis que la motivation implique celui de l'émetteur.

Au demeurant, malgré leurs critères d'interprétation différents, la stylistique et la pragmatique usent en réalité de concepts homologues, particulièrement critiquables. Au concept d'expressivité, la pragmatique a comme équivalent la notion de pertinence. La différence théorique entre l'expression commune et l'énoncé optimisé pour être le plus pertinent est en réalité minime. Ces deux conceptions reposent sur une projection théorique peu valide supposant à une pure construction des caractéristiques immanentes. En effet, comme nous le verrons, l'idée d'un degré d'expression neutre doit rester purement théorique. Le fameux « degré zéro de référence » (Groupe μ 1970 : 35-38) est ainsi actualisé selon les besoins des théories et, au final, sert le concept de norme¹⁷.

4.1.2. Critique de la notion de figure

Pour fournir une définition pertinente du trope, nous devons renoncer aux éléments de définition litigieux. Comme nous venons de l'exposer, la notion de figure est intriquée avec une certaine conception du langage, dépendant de la rhétorique. Nous pouvons considérer qu'elle relève d'une rhétorique de la bonne expression, de l'usage travaillé et esthétisé de la langue, d'une rhétorique du style, voire d'une rhétorique de l'argumentation. Les figures sont « des pensées énoncées de manière particulière », pour reprendre les mots de Dumarsais (Fontaine-De Visscher 1982 : 478). D'ailleurs, cette vision est étonnement proche de celle de Searle, qui considérait la métaphore comme résultant d'un écart entre le dire et le vouloir dire (Moeschler 1994 : 405), en d'autres termes comme une pensée énoncée différemment qu'elle était pensée (Moeschler 1994 : 418).

Cependant, il nous semble peu pertinent de définir le trope à partir de la figure de style, tant cette conception implique des notions secondes telles que l'expressivité, la motivation, et la notion même de style qui est problématique. Difficilement définissable, cette notion doit reposer sur un socle théorique solide, ce qui n'est malheureusement pas encore le cas. Bien que le style ait souvent été utilisé dans l'étude du trope – voire de la figure en général –, il nous semble préférable de le mettre de côté. Toutefois, l'approche pragmatique n'offre, en réalité, aucune alternative, tant elle semble dépendante, sans jamais le revendiquer, des notions évoquées par la rhétorique et la stylistique.

17 La norme n'est donc pas nécessairement une prescription sociale. Il peut s'agir simplement de l'élément expressivement le plus neutre, compte tenu d'un certain degré de pertinence. Toutefois, qu'importe la notion véhiculée derrière ce lexème, l'idée qu'un usage est plus attendu est pérenne. En d'autres termes, qu'importe le cadre théorique de la norme, l'idée d'une normalité est constante.

Par conséquent, nous nous intéresserons particulièrement aux tropes en tant que mouvement fondamental de la pensée, de la catégorisation et du langage. Cette conception du trope – et des figures rhétoriques – comme partie intégrante de la grammaire est en réalité une conception pérenne dans la rhétorique :

Il y a cette même idée qu'un certain logos, une rationalité que nous ne maîtrisons que partiellement, s'exprime presque malgré nous au travers des tours du langage. [il y a une] accointance entre rationalité (logos) et façon de parler (elocutio), ou entre ratio et oratio. (Meyer 1999 : 89)

Étudier les tropes – les quatre tropes fondamentaux – consiste, en quelque sorte, à étudier au sein du langage ordinaire l'expression d'une logique qui lui est inhérente. Le trope comme élément de style est proprement un cas particulier. En effet, si c'est dans la littérature, dans les recherches d'expressivité, que le trope est le plus aisément perçu et identifié comme tel, c'est parce qu'il est usité en vertu de cette recherche – et non parce que l'expressivité est consubstantielle au trope. Autrement dit, si les exemples les plus prégnants du trope sont les exemples littéraires, c'est parce que ceux-là sont les plus remarquables de par leur écart.

Cet écart n'est donc nullement une condition nécessaire à l'existence du trope, mais un élément de reconnaissance rémanent qui tronque parfois la perception de l'objet. Cet usage est particulier, il est une sous-catégorie du trope utilisé dans l'absolu – c'est-à-dire du trope utilisé dans le contexte du discours ordinaire. Le trope dépasse de loin le cadre du style et de l'expressivité. Aussi, il est plus pertinent d'écarter cette notion de style – et de figure de style – et de l'appréhender en prolongement de notre étude. Cependant, cela ne signifie pas qu'il faut préférer pragmatique à l'approche rhétorique. En effet, comme nous l'avons expliqué, la pragmatique, bien qu'elle n'utilise pas le terme de figure, utilise en réalité les mêmes cadres analytiques que la rhétorique¹⁸.

18 Nous insistons sur ce point. Malgré une approche alternative, la pragmatique réutilise les notions propres à la rhétorique : sens figuré et littéral, écart, pertinence et saillance, dont les sens sont similaires à celui entendu par le terme expressivité.

4.2.L'écart et la norme : un flou théorique

4.2.1. Définition de l'écart

Nous venons d'éloigner de notre modèle la notion de figure. Néanmoins, ce faisant, nous avons évoqué à plusieurs reprises la notion opaque d'écart. Nous avons mis en parallèle les idées d'expressivité et d'écart, expliquant qu'elles ne sont pas des conditions *sine quibus non* du trope. Toutefois, il ne faut pas confondre les deux concepts. Tandis que l'expressivité semble être le but, l'aboutissement de la figure, l'écart semble en être le moyen, le mécanisme, voire une résultante. Dès lors, pouvons-nous éloigner l'écart au même titre que l'expressivité ?

En effet, nous avons écarté la notion de figure parce qu'elle reposait sur l'expressivité. Cependant, l'écart permet, lui aussi, de définir la figure. L'écart est, en quelque sorte, une constante, dans la pléthore de définitions de la figure – même dans les définitions de la pragmatique. La figure, et par conséquent le trope, est parfois définie comme un écart par rapport à la langue. La première objection qui vient à la lecture d'une telle définition est le paradoxe qu'elle semble assumer. Nous sommes en droit de nous demander comment il est possible – et pertinent – de définir la figure de style comme étant un écart par rapport à la langue alors qu'elle se retrouve constamment en discours. Comme Genette l'expliquait, la figure est une aporie : « La figure est un écart par rapport à l'usage, lequel écart est pourtant dans l'usage, voilà le paradoxe de la rhétorique » (Genette 1966 : 209).

En réalité, le mot lui-même pose problème. Nous ne pouvons définir un écart entre deux éléments, si nous ne précisons pas les deux éléments et si nous ne les spécifions pas correctement. En fonction des théoriciens, cet écart consiste en un écart entre la langue et l'usage, entre l'usage commun et l'usage réel, entre la pensée et l'expression de cette pensée, entre l'expression attendue et l'expression réelle, ou encore entre la norme et l'usage effectif de la langue – entre la langue comme intériorisation de données et de lois et le discours comme réalité de l'expression. Cette norme est, d'ailleurs, le pilier de la définition par écart. Elle serait tantôt « une prescription des comportements langagiers » (Siouffi 2007 : VII) tantôt, comme nous l'avons évoqué, un « degré zéro de référence ».

Selon Gardes Tamine (2011 : 91), dans l'histoire de sa conception, la norme a pris deux formes, une plus linguistique et une d'ordre philosophique – en rapport avec la raison. Il s'agit de distinguer aussi, dans la norme grammaticale, la norme en tant qu'elle est un code et la norme en tant qu'elle est jurisprudence (2011 : 92). C'est-à-dire la norme intériorisée et la norme effective. Gardes Tamine conclut que la figure s'écarte de la norme qu'est le code mais qu'elle est néanmoins acceptée par l'usage (2011 : 95), par la norme effective. Toutefois, tous n'apprécient pas l'intérêt de la notion d'écart. Ainsi, Bonhomme refuse de voir l'écart comme un élément prégnant de la figure. En effet, il préfère parler, précédant Gardes Tamine d'ailleurs, de « structure saillante » (Bonhomme 2006 : 76) produite par la figure. Les figures sont alors objectivées en termes de « configurations potentiellement pertinentes, ou saillantes, en fonction de paramètres contextuels » (Gardes Tamine 2011 : 19).

Nous pouvons donc aisément identifier les termes de nos définitions rhétoriques et pragmatiques, abordées au point précédent. La saillance est le fait d'être remarquable, et l'augmentation de la pertinence de la communication semble toute proche d'une augmentation de l'expressivité. Quant à l'écart, qu'il s'agisse d'un écart par rapport à l'usage, par rapport au sens attendu, compte tenu du concept pragmatique d'instruction, ou d'un écart par rapport à la pensée¹⁹, il s'agit toujours d'une notion problématique. En effet, toutes les définitions sont dépendantes, parfois de façon allusive ou médiate, de la notion de figure, elle-même subordonnée aux concepts de saillance et d'écart et donc de norme.

19 Cette idée d'écart par rapport à la pensée est une définition très maladroite. Elle introduit encore une subjectivisation de l'objet et, au final, décrit simplement un écart par rapport à la manière la plus simple de l'exprimer à laquelle est identifiée la pensée.

4.2.2. Interrogation du concept de norme

Nous retrouvons, sous couvert de mots différents, exactement les mêmes idées, d'un auteur à l'autre ou d'une approche à une autre. Il apparaît donc que les définitions, aussi nombreuses fussent-elles, ne permettent pas de définir pertinemment le trope, ni même la figure. En effet, nous pouvons retrouver derrière toutes ces définitions celle de Dumarsais. Pour lui, ce n'est ni l'écart ni la saillance qui définissent la figure, mais sa spécificité, c'est-à-dire sa distinction des autres parlars. Se distinguer, c'est la possibilité d'être discerné, c'est être remarquable, saillant ; c'est s'écarter des autres éléments, en d'autres termes s'écarter de la norme.

La norme apparaît sous des jours multiples. Quelle que soit la norme, fût-elle du code ou de l'usage, sa nature n'est néanmoins jamais réellement définie. En outre, l'opposition entre le code et l'usage (du code) n'est pas totalement pertinente. Premièrement, pour continuer la métaphore filée de Gardes Tamine (2011 : 92), si nous distinguons code en tant que loi et code en tant que jurisprudence, nous devons définir quels sont leurs rapports hiérarchiques et nous interroger sur la possibilité de la jurisprudence d'être consacrée en loi. Autrement dit, nous devons connaître et les conditions qui permettent à l'usage d'être reconnu et d'être légiféré par les instances sociales et les dites instances.

Au demeurant, comparer l'opposition entre usage et langue avec l'opposition entre loi et jurisprudence ne nous semble pas vraiment à propos. D'un part, elle ne distingue que deux types de normes, d'autre part elle ne différencie pas l'externe et l'interne. En effet, des instances sociales compétentes établissent un code linguistique qui est externe au locuteur, tandis que l'usage, lui, s'intériorise en un code linguistique interne. De plus, il serait erroné de considérer le langage comme assujéti à l'usage car l'usage n'est pas le langage, il lui est extérieur. L'usage a un fonctionnement coercitif et oblige à sélectionner un parler parmi les possibles acceptés par le code interne – seul code véritable. L'usage n'est pas une actualisation du code, il fait partie du code. Sur les questions de code interne, il nous faut pousser plus loin l'analyse et revenir aux concepts de langue et de discours dont l'opposition fermente les idées d'écart, de norme et d'usage.

Il est ainsi nécessaire de différencier la grammaire en tant que logique interne à toute langue et la grammaire comme code ou norme d'une langue *grammatica*. Même dépourvues de normes externes, les langues chaotiques possèdent des règles, des lois, des normes, ainsi qu'une grammaire interne. La grammaire et la norme ne sont que des reconstructions de la langue, basées sur la projection des langues idiomatiques d'un certain nombre d'individus issus d'une même communauté. Aussi, cette analyse reposant sur un écart par rapport à une norme, qu'importe la manière dont sont actualisées ces notions, correspond à une vision fractionnaire – et fractionnée – de la langue.

La langue semble être considérée, actuellement, comme une abstraction, comme une potentialité. Opposée au discours, qui serait son actualisation, la langue est l'objet étudié par la linguistique à travers les éléments testimoniaux de son actualisation. Si cette opposition commence à être relativisée par certains linguistes²⁰, elle est encore trop dichotomique pour la majorité. Nous retrouvons en quelque sorte le vice logique de la pensée cartésienne et d'un certain scientisme : le besoin d'un système dyadique et dual ou encore la rigidité de modèles qui tendent à se confondre à la réalité, l'opposition absolue entre le fait observable (le discours) et le modèle interprétatif (la langue telle que nous la reconstruisons). Ainsi, très vite l'aporie des dilemmes causaux et des références circulaires s'actualise dans les questions : langue ou discours ? Code ou usage ?

Ainsi, selon le point de vue, tantôt la langue est actualisée en discours, tantôt, au contraire, la langue se construit par abstraction du discours. Y a-t-il une boucle de rétroaction entre les deux éléments ? En fonction du modèle – étudie-t-on la genèse de la langue ou le fonctionnement de l'énonciation ? – le point de vue change. Dans l'absolu, il n'y a aucune différence entre langue et discours, entre système linguistique et usage – pour reprendre les termes de la pragmatique. La langue et le discours n'en sont pas moins des entités séparées. Ils ne doivent pas être perçus comme deux faces d'une même pièce, mais plutôt comme un reflet optique qui, selon l'angle, se démultiplie ou se simplifie. La langue et le discours sont dans un même temps deux entités séparées et une seule et même réalité.

20 Songeons ne serait-ce qu'à Benveniste qui, dans ses *Problèmes de linguistique générale*, alors qu'il préfigurait la linguistique de l'énonciation, mettait déjà en cause une opposition absolue entre usage et langue, discours et langue.

Par conséquent, l'opposition métaphorique usage (jurisprudentiel) et norme (légale) est simpliste, au même titre que l'opposition entre sens contextuel et sens réel, ou entre langue et discours. Nous ne pouvons considérer simplement que le trope est un écart par rapport à une norme interne tout en étant acceptée par l'usage. En outre, cela ne résout aucunement le paradoxe soulevé par Genette. Le trope apparaît comme un mécanisme qui, dans l'approche dualiste, s'opère dans l'actualisation, de la langue au discours, par un écart. D'un côté ce que la langue a prévu et de l'autre l'actualisation effective. Cet écart n'existe que parce que nous opposons la langue – versant norme – au discours – versant usage. Une approche non dichotomique est nécessaire. Nous considérons, au contraire, que les tropes sont des éléments du langage présents en discours, et non la résultante d'un écart entre les deux.

Dès lors que le trope est possible, cela signifie que la grammaire interne donne la possibilité du trope, et donc qu'il est accepté dans la norme interne, autant que dans l'externe. Si écart il y a, il s'agit d'un nœud complexe à dénouer. Il ne nous semble donc pas pertinent d'opposer absolument l'usage du langage et le langage. L'opposition radicale entre langue et discours amène tendanciellement à certains postulats discutables que nous désirons éviter. En substance, il nous semble que la confusion entretenue entre le code interne et le code reconstruit, qui est son image, peut être résumée par Rousseau cité dans *De la grammatologie* : « L'écriture n'est que la représentation de la parole ; il est *bizarre* qu'on se donne plus de soin à déterminer *l'image* que son *objet* » (Derrida 1967 : 54).

4.3. La norme comme canevas paradigmatique

4.3.1. Redéfinir la notion d'écart

Cet écart est donc l'origine de notre problème définitionnel. Nous ne pouvons toutefois nous débarrasser de cette notion, présente autant dans l'approche stylistique et rhétorique que dans l'approche pragmatique, de façon plus tendancieuse. Il nous faut donc redéfinir la notion et estimer son implication réelle dans le phénomène. Nous avons supposé que l'écart était la distanciation entre la langue et le discours – entre la norme et l'usage. Si la norme comme code – externe ou interne au langage – nous entraîne indubitablement au problème soulevé par Genette, nous pouvons cependant trouver une échappatoire.

Il est assurément possible d'objectiver l'écart et de résoudre le paradoxe dont il est l'origine. Si nous consultons la définition de la figure fournie par la La Base de Dépannage Linguistique, nous pouvons lire que si les figures sont « souvent présentées comme un écart par rapport à une norme, [elles] n'en demeurent pas moins naturelles et fréquentes²¹ ». Nous retrouvons en quelques mots l'origine du paradoxe, la promiscuité des notions d'écart et de fréquence. Toutefois, parce qu'il nous permet de définir l'écart comme une anomalie statistique le lexème *fréquent* possède un potentiel théorique capable, sinon de résoudre notre paradoxe, d'en éclairer les causes.

En effet, si nous utilisons une définition sociale – et sociolinguistique – de la norme, cette dernière est une suite de règles instituées socialement ou académiquement pour fixer le parler idéal d'une communauté précise, alors qu'une définition statistique nous permet d'appréhender la norme simplement comme ce qui est le plus fréquent. Dans cette acception sociolinguistique de la norme, tout ce qui s'en écarte est prescrit. Or, l'usage des figures de styles ne l'est pas – ni dans le cadre esthétique ni dans le parler commun. Dès lors, redéfinir la norme comme une « loi normale » permet de définir l'écart comme une probabilité.

Considérons la langue comme une base de données de toutes les possibilités du langage. L'écart devient la résultante de la réalisation d'une faible probabilité de trouver une conjonction d'éléments en discours compte tenu des possibilités et de leurs récurrences statistiques présentes dans la base de données langagière. Ainsi, l'écart peut prendre des formes différentes et varier du pur écart lexical – qui pourrait dans un contexte octroyer une plus-value esthétique – à l'écart par rapport à des règles *a priori* stylistiques – rimer *zèbre* et *funèbre* consiste ainsi en un écart puisqu'il est peu probable de trouver à la rime des éléments aussi différents eu égard aux conjonctions habituelles. Cependant, définie selon ce critère, la notion d'écart devient trop large et plurielle, trop puissante, pour pouvoir être utilisée pertinemment comme un critère de définition. En effet, eu égard à cette définition, il existe autant de types d'écarts qu'il y a de locuteurs et de possibilités de discours, autant dire une infinité.

21 Définition fournie par la *Banque de Dépannage Linguistique*, disponible à l'adresse suivante : [bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp ? id=3243], dernière consultation le 20 mai 2015.

Comprenons donc que la notion d'écart n'est pas totalement pertinente, d'autant que le code permet le trope – sans quoi il serait systématiquement considéré comme non sémantique voire agrammatical par le locuteur. Ce n'est pas parce que le code ne contient pas la totalité des figures possibles que la figure devient un écart par rapport au code. Nous pouvons exemplifier cette nuance à l'aide de la notion de catachrèse. La catachrèse n'est pas seulement une figure qui perd son statut de figure – un trope extensif (Moeschler 1994 : 401). Il s'agit d'un usage qui se voit introduit au sein de la liste connue du code, qui perd sa caractérisation stylistique et par conséquent sa reconnaissance en tant que figure. La figure n'est pas un écart, elle obtient son statut par la reconnaissance d'un écart.

4.3.2. La nature de la figure

Pour définir la nature de la figure, nous devons donc différencier figure et écart. Il faut distinguer un lien ontologique et un lien causal. Si la figure procède d'un écart – ou du moins sa reconnaissance – elle ne doit pour autant être assimilée à l'écart. Ensuite, il faut distinguer le trope de la figure. Le trope, nous l'avons dit, ne peut être réductible à la figure et ne doit pas être étudié comme étant, fondamentalement, un écart par rapport à la norme. Le trope peut néanmoins être considéré comme une possibilité langagière de s'écarter de l'expression attendue selon son propre code, sans devenir nécessairement anormale. Le trope ne devient figure qu'une fois reconnu comme telle aux yeux du code interne et du code externe coercitif qu'est l'usage. Ainsi, prenons un exemple de trope entendu²² : *Je fais de la piscine*.

Ce trope – dont l'écart n'est que rarement perçu – repose sur l'interversion de sens. Le mot *natation* est remplacé par le mot *piscine*, en vertu de la proximité entre le sport et le lieu du sport – métonymique donc. Le trope est autorisé par le code. Le locuteur formulera toutefois un jugement d'ordre esthétique eu égard à sa connaissance de l'usage. Si l'usage sanctionne l'expression, le code la permet selon un contexte strict ; sans quoi cette figure tropique serait considérée comme agrammaticale ou incompréhensible.

22 Ce trope est relativement courant. Outre les attestations écrites, une attestation orale est audible lors de l'interview du nageur Camille Lacourt à l'émission On n'est pas couché, le 11 avril 2015.

Deux éléments autorisent cette métonymie. Premièrement, l'existence d'un paradigme rigoureux : *faire* + argument. Nous retrouvons ce paradigme dans l'expression d'un grand nombre d'activités, comme les activités sportives, artistiques, manuelles, etc. En outre, ce paradigme a une grande capacité de renouvellement, ainsi que des éléments formellement semblables au sein du même paradigme. Nous pouvons retrouver ainsi : *faire du cheval* ou *faire du vélo*. Autrement dit, ce qui nous autorise à remplacer *natation* par *piscine* c'est le paradigme lui-même. Dans un autre contexte que cette formulation syntaxique, la métonymie serait impossible. En effet, l'inertie grammaticale, c'est-à-dire la possibilité de changer d'argument sans changer l'environnement syntaxique et grammatical, renforce la possibilité du trope. Nous reviendrons sur cette notion d'inertie.

Remarquons enfin que ce paradigme permet de nombreuses métonymies : *faire de l'ordinateur*, *faire du ballon*, *faire du jeu-vidéo*²³. Ce n'est pas l'activité qui se nomme ordinateur ou ballon, il s'agit donc d'une métonymie entre l'activité et son lieu ou objet. Par ailleurs, le sens de l'expression *faire du ballon* n'est pas fixé. Dans nos exemples, elle désignait tantôt l'usage de la montgolfière tantôt l'usage d'un ballon pour des activités prénatales. Le fait que le sens ne soit pas fixé, en code il s'entend, confirme le statut tropique de l'expression. Cette dernière n'a pas encore subi un figement qui lui donne un sens récurrent. Enfin, outre les aspects paradigmatiques, la métonymie est permise par une prédictibilité du sens.

Effectivement, si nous formions une expression semblable, *faire de la rivière*, elle serait, comme nous l'expliquerons par la suite, tout simplement incompréhensible pour un grand nombre de locuteurs. La prédictibilité du sens est liée à la construction sémantique que nous nous faisons du mot – construction sur laquelle nous reviendrons par la suite. La possibilité du trope n'a donc pas une potentialité infinie, elle est régularisée par différents phénomènes dont les paradigmes. Nous avons, volontairement, écarté de cette analyse certains éléments importants dans le mécanisme tropique, sur lesquels nous reviendrons dans la partie adéquate.

Pour conclure, il apparaît que la norme n'est pas aisée à définir. Derrière le concept de norme, nous pouvons identifier, au moins, quatre notions différentes. Premièrement la norme en tant que grammaire interne au locuteur, à laquelle peut

23 Pour ces expressions, et celles qui suivent, les moteurs de recherche sur internet fournissent un nombre de résultats conséquent.

s'opposer l'actualisation potentiellement infinie en variation – c'est-à-dire l'usage. Deuxièmement, la norme en tant que loi normale d'un usage, la norme comme actualisation la plus probable de la grammaire interne, eu égard à une connaissance épilinguistique²⁴ de statistiques de réalisation. Troisièmement, la norme en tant que règles métalinguistiques implicites, voire épilinguistiques, établies, notamment, par l'observation individuelle de la grammaire interne et l'observation des énoncés produits dans une communauté linguistique, et au fonctionnement mimétique de l'individu et coercitif de la communauté. Quatrièmement, la norme en tant que code métalinguistique explicite et extérieur au locuteur, établi selon les modalités susdites et instanciées par la communauté.

De ces quatre normes, nous pouvons en décliner une multitude. Dès lors, nous pouvons situer, dans une sorte de spectre, les concepts d'instruction ou d'écart. Il faut, par ailleurs, différencier l'écart de la sensation d'écart. La sensation d'écart est un sentiment épilinguistique de confusion et de trouble qu'éprouve un locuteur qui peut chercher à le rationaliser à travers un discours métalinguistique. L'écart n'existe pas comme une donnée absolue et s'avère difficile, voire impossible, à objectiver puisqu'il implique dans une même équation les différentes normes, l'énoncé, et la réception de cet énoncé, vis-à-vis des normes, par un locuteur.

24 Par épilinguistique, nous désignons les représentations internes qu'un locuteur se fait de sa langue. Ainsi, lorsque nous parlons de la connaissance épilinguistique de statistiques de réalisation, il s'agit de la perception qu'un locuteur aura de ce qui, dans la pratique de sa langue, est fréquent ou non. Ainsi, il s'agit bien d'une représentation individuelle et ineffable – impossible à objectiver. C'est en cela que l'épilinguistique diffère du métalinguistique. Le métalinguistique est de l'ordre de l'explication tandis que l'épilinguistique est de l'ordre de la représentation.

5. Le trope comme procès de symbolisation

5.1. Le trope est-il une impossibilité théorique ?

Si nous ne pouvons étudier et définir les tropes avec les concepts de figure ; si nous ne pouvons les étudier avec les concepts développés dans l'approche pragmatique, comment définir les tropes ? Nous souhaitons, parmi les critères traditionnels, retenir celui d'une translation de sens. En effet, le sens est l'élément crucial dans la majorité des définitions que nous avons abordées. Cependant, comment devons-nous aborder le sens ? La vision lexicographique n'est malheureusement pas celle qui nous semble pertinente, car le sens y est une entité entièrement construite. Si nous considérons la division des connaissances proposée par la pragmatique (Moeschler 2001 : 87) nous remarquons que la pragmatique considère le sens comme un problème propre au système linguistique – l'interprétation étant un souci lié à l'usage du dit système.

Toutefois, si nous adhérons à l'idée que les tropes reposent sur un procédé d'interprétation lié à certains critères, étudiés par la pragmatique, il n'y a pas un chaos total quant à leur possibilité – comme nous l'avons vu au point précédent. Le trope obéit tant à des lois de discours et aux possibilités d'interprétation qu'à des règles de bonne formation et de composition spécifiques au processus tropique. En outre, il en est de même pour la signification. La signification n'est pas séparée de l'interprétation dès lors qu'elle intègre les possibilités d'interprétation, sans quoi toute interprétation ferait contradiction au sens. Si le processus de réception repose effectivement sur celui de l'interprétation, le processus de création est dans une possibilité du système linguistique. Rappelons en effet que le système inclut dans ses données son propre usage.

Quittons donc l'usage pour retourner au système. Les tropes fonctionnent comme un déplacement de sens. Aussi, analyser le fonctionnement des tropes implique d'étudier le sens – dans toute son abstraction – et la langue. La possibilité d'invertir les sens et les données porteuses de sens est une fonction primordiale de la langue, une fonction au cœur du fonctionnement sémantique – et sémiotique. Le sens et la langue sont des concepts abstraits définis de façons multiples en fonction de ce qui est étudié. Il ne s'agira donc pas d'étudier le sens et la langue, mais d'en offrir une description et une conception qui servent à notre étude. Pour autant, une question primordiale se pose, celle du rapport étroit entre le signifiant et le signifié.

Grossièrement, nous pouvons dire que le mot, notre signifié, prend une signification qui n'est pas sa signification. Autant dire que nous sommes face à un paradoxe dans notre conceptualisation. Qu'est-ce qui dans la nature du signifié lui permet de se voir associer un autre signifiant ? Qu'est-ce qui dans la nature du signifiant lui permet de se voir associer à un autre signifié ? Qu'est-ce qui limite – et permet – cette possibilité d'interversion de sens qui va à l'encontre, *a priori*, de la communicabilité ? En effet, si n'importe quel signifié se lie à n'importe quel signifiant, l'arbitraire du signe devient l'arbitraire du sens et le langage le perd entièrement. Nous ne pouvons donner au contexte ou à la pertinence une puissance telle qu'ils puissent modifier à l'envi le consensus sémiotique.

Interroger le trope nécessite donc de questionner le sens, autrement qu'en termes de processus interprétatifs ou de données enregistrées. Avant de se demander comment un lexème peut prendre un autre sens que celui qui lui est associé, il conviendra de questionner la façon dont un mot signifie au-delà du procès de communication. Nous pouvons, ensuite, nous interroger sur les limites du trope et de son fonctionnement. Nous pouvons nous interroger sur ce qui peut, ou non, être considéré comme relevant du processus tropique. Nous pouvons ainsi nous interroger sur le rapport entretenu entre l'hyponymie, l'hyponymie, et le processus tropique. Utiliser un hyperonyme dans un énoncé relève-t-il d'un processus tropique ? S'agit-il d'une forme quelconque de métaphore ? Toute substitution d'unités est-elle de l'ordre du trope ?

Si oui, nous avons, à nouveau, une définition trop puissante du trope, qui annule toute sa pertinence. Nous pouvons prolonger la question et nous interroger sur la capacité d'une définition d'appréhender toutes les hétérogénéités de l'objet. La puissance ou la sur-pertinence d'une définition nuit à son intérêt. Le problème de la stylistique est de caractériser le trope comme un *usage particulier* du langage. Le problème de la pragmatique est de considérer le trope comme un *usage commun* du langage. Il apparaît pourtant que, premièrement, le trope ne relève pas uniquement de l'usage mais aussi du système et que, deuxièmement, le trope est un processus particulier bien qu'il soit commun. L'ordinaire d'un processus ne le rend pas commun aux autres processus tout aussi ordinaires.

Sommes-nous donc dans une impasse ? En substance, il nous semble impossible de caractériser le trope avec la notion de figure, avec la notion de norme qui est un concept complexe dont le flou est un élément de définition, avec la notion d'écart qui est un sentiment épilinguistique impossible à objectiver ; il nous semble impossible de le caractériser uniquement avec les notions de littéral et figuré, avec les concepts de pertinence et de contexte, ou encore avec des appareils logiques. Enfin, il nous paraît étrange de prétendre décrire un processus en affirmant sa généralité et combien il est commun. Effectivement, si un processus est remarqué comme particulier, il l'est *de facto*. Dès lors, comment définir le trope ? Comment définir puis décrire ce processus si nous invalidons la pertinence de ces éléments définitoires ? Nous avons émis dans les sections précédentes plusieurs suggestions. Nous pouvons essayer d'établir différents postulats.

Premièrement, la modélisation du processus tropique n'autorise pas la distinction de méthode entre langue et discours. Deuxièmement, si le résultat du processus tropique implique le sentiment épilinguistique d'écart alors il est perçu par le locuteur comme particulier. Nous ne pouvons donc valider l'affirmation de Sperber et Wilson. Le trope est un processus particulier. Troisièmement, le trope obéit, outre aux exigences pragmatiques justement soulevées, à des canevas syntaxiques et sémantiques – ce qui ne signifie pas qu'il est grammaticalement particulier. Quatrièmement, le processus tropique modifie son entourage sémantique. Par conséquent, si le processus tropique est bien un processus particulier, nécessitant un contexte extra-linguistique et linguistique particulier, si nous pouvons identifier ces effets et les processus interprétatifs, que pouvons-nous dire de lui ?

Nous pouvons définir le trope comme étant un processus changeant le sens dit *propre* d'un mot, générant, parfois, un écart dont la nature participera à sa reconnaissance en tant que figure de discours (ou non) par le récepteur, dont la pertinence et la recevabilité obéissent à des conditions pragmatiques et linguistiques précises pouvant être définies sous forme de canevas. Si la reconnaissance du récepteur consacrerait sans doute la figure comme en étant une, le processus cognitif reste toutefois le même – que la figure soit perçue comme telle ou non. Quel est donc ce processus cognitif ?

Pour répondre à cette question, nous pouvons, d'abord, nous interroger sur le fonctionnement du trope en dehors du langage. Il nous semble intéressant, pour prolonger l'approche pragmatique, de quitter le langage pour retourner à des modèles codiques. Si le trope n'est peut-être pas remarquable dans la langue, s'agit-il pour autant d'un processus commun parmi les systèmes sémiotiques ? Nous pouvons comparer, *mutatis mutandis*, notre système de signe à celui utilisé par les abeilles.

Cette comparaison a une certaine pérennité dans les travaux de sémiotique, de Benveniste (Benveniste 1952 : 1-8) à Sperber, tous s'essaient à cette comparaison, sur base des travaux de Karl von Frish. Nous pouvons simplement nous demander si le trope, si la métaphore, est un possible dans le système de signes, dans le code, utilisé par les abeilles. Il ne s'agit pas ici de répondre à la question, qui est purement rhétorique, mais simplement de la poser. Nous pouvons prolonger cette question à des systèmes sémiotiques humains. Pouvons-nous imaginer, un seul instant, que le code de la route use de métaphore ? En d'autres termes, que le processus de symbolisation ne soit plus entre le signe et ce qu'il désigne mais entre les signes eux-mêmes.

Pouvons-nous supposer possible de mettre une interdiction de se garer pour signifier une interdiction de circuler ? Ou, dans les langages artificiels, peut-on imaginer utiliser un terme pour un autre ? Pourquoi est-ce impossible dans la programmation mais bien dans notre langage ? Nous comparons ici des éléments de nature fort différente, toutefois cela permet de soulever notre interrogation. Pourquoi le trope n'existe que dans le système de signes qu'est la langue humaine ?

5.2. Le trope et le symbole

Considérons que le trope est l'altération de la conjonction normale du langage. La conjonction est, sans doute, le fondement même de la création du sens dans la langue. C'est-à-dire la capacité de conjoindre des éléments ensemble. Selon la théorie, largement répandue et acceptée, de Jakobson, la langue fonctionnerait selon deux axes : l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique. Le fonctionnement syntagmatique consiste en la conjonction de différents éléments de manière combinatoire, permettant de construire le message selon une ordination particulière et régulée par différents codes qui forment une grammaire qui « spécifie les propriétés phonétiques, syntaxiques et sémantiques d'une classe infinie de phrases possibles » et qui est mise en œuvre par des « “systèmes de performance” » (Chomsky 1979 : 65). L'axe paradigmatique suppose un autre type de conjonction. Il ne s'agit plus de conjoindre selon un principe de combinatoire communicative mais selon un principe d'organisation effective. Cette conjonction s'effectue constamment. Entre une unité sémiotique et son sens, entre différents lexèmes, différentes phrases, différentes unités d'information.

Aussi, nous pouvons supposer un retour suffisant sur la compétence interne pour que celle-ci soit en représentation dans les schèmes cognitifs et situés par rapport aux connaissances qui la fondent elle-même. Toutefois, à un niveau plus profond, la conjonction fondamentale du langage est entre une représentation du monde phénoménologique et un signe – grâce à faculté de symbolisation. Pour comprendre le trope, il faut appréhender cette faculté de symbolisation qui repose, selon l'hypothèse de Piaget, sur une fonction sémiotique (Piaget 1979).

La représentation du monde phénoménologique est le résultat d'un traitement par différents schèmes cognitifs et de nombreuses facultés cérébrales. Ces perceptions – représentations – quelles que soient leurs formes (relation causale, conceptualisation, etc.) – sont ensuite associées à différents symboles (Piaget 1979 : 243-272). Pour reprendre l'avis de Sperber, il n'y a pas de grammaire de symbole, la fonction symbolique porte sur tous les objets du monde (Sperber 1979 : 357-372). En outre, cette capacité de symbolisation est, sans doute, antérieure au langage et est ce qui le permet :

[...] l'utilisation du système des signes verbaux est due à l'exercice d'une « fonction symbolique » plus générale, dont le propre est de permettre la représentation du réel par l'intermédiaire de signifiant distincts des choses « signifiées ». (Piaget 1947 : 134)

Nous pouvons décrire le processus tropique comme un processus de symbolisation à un degré supérieur. Nous pouvons considérer, en quelque sorte, qu'il s'agit d'une symbolisation portant sur un élément déjà sémiotique, permis par les capacités de représentation interne qu'un locuteur se fait de cette fonction sémiotique (Piaget 1979 : 265-505). Il nous faut donc, pour construire notre modèle, définir : (1) la symbolisation (ou fonction sémiotique), (2) le retour, (3) la représentation.

Il appert que la fonction sémiotique peut conjoindre un élément notionnel et un élément qui est un signe. Il importe cependant de comprendre comment la symbolisation est un processus relationnel entre le signe, une notion conjointe au signe, et l'univers des occurrences ramenées à la notion conjointe et, *de facto*, au signe. En d'autres termes, la symbolisation ne concerne pas uniquement le signe et son objet. Pour l'étudier, il faut analyser les conceptualisations liées au signe ainsi que la manière dont les occurrences du signe s'intègrent dans ce domaine de conceptualisation (Culioli 1990 : 66-81).

En outre, il est nécessaire de comprendre que la symbolisation et la signification sont deux processus différents, tenant de la différence entre le sémiotique et le sémantique. Il y a, par ailleurs, différents degrés de symbolisation qu'il faut distinguer. Considérons dans un premier temps le modèle de Charles Sanders Peirce (1978). Sa fameuse triade considère trois éléments permettant le symbole : (1) Representamen (2) Interprétant (3) Objet. Nous préférons utiliser le terme *representamen* qui est, dans la pensée de Peirce, un hyperonyme de signe. Par *representamen*, nous entendons toute représentation d'un objet en vertu de l'interprétant.

Notre representamen, dans un premier degré de symbolisation, est le symbole qui appelle un objet. Ainsi, le tournesol qui se tourne est representamen du soleil. Notre symbolisation atteint un degré supérieur lorsque notre tournesol devient un signe d'ordre sémiotique et qu'il symbolise le soleil – de façon iconique. Le statut supérieur à la symbolisation est lorsqu'il se pourvoira d'un sens lexical. Ce symbole lexical, nommé légisigne, implique une approche linguistique et étudie le symbole sémiotique comme participant de la relation étroite entre le signifié-signifiant, instaurée par un lien d'arbitraire en vertu d'un référent. En outre, cette description concorde parfaitement avec le développement de Piaget, dont nous avons évoqué la fonction sémiotique²⁵.

25 Piaget et Peirce, ainsi que Saussure, ne diffèrent qu'au niveau de la terminologie. Coïncident, en réalité, parfaitement l'approche de Piaget de la symbolisation, la triade de Peirce et la dyade de

Considérons ensuite un nouveau postulat : l'impossibilité de représenter par un signe (que nous nommerons dans notre terminologie item sémiotique) un objet du monde phénoménologique. Il est aisé de croire qu'un signe renvoie au réel. De nombreux débats – majoritairement littéraires – ont exploré cette impossibilité du signe de renvoyer au réel (Compagnon 1998). L'item sémiotique – au sens où nous l'entendons et tel que nous le définirons – ne peut et ne renverra dès lors jamais au monde phénoménologique. Il ne peut renvoyer et référer qu'à des représentations du monde.

Le monde phénoménologique est une réalité extérieure à la connaissance humaine et in-appréhendable dans son absolu par celle-ci. Le monde phénoménologique est une totalité qui échappe à la perception humaine car conditionné par celle-ci. Les sens, qui permettent la représentation du monde phénoménologique, les percepts, les modes d'interprétation, varient d'un individu, biologique et culturel, à un autre. Notre vision du monde phénoménologique est notre monde phénoménologique. Il s'agit d'une reconstruction du dit monde correspondant au traitement de différents stimuli. Par la suite, cette reconstruction subit un découpage notionnel qui permet de définir la notion d'objet du monde.

Nous pouvons évidemment nous interroger sur la nécessité théorique d'un tel postulat. Il apparaît qu'il permet de rendre compte de la construction de la réalité à laquelle se réfère le langage. Il y a un filtre qui reconstruit la réalité et l'organise, et ce filtre est en partie linguistique. Cette nécessité est expliquée par Culioli dans son ouvrage consacré à la formalisation :

Les occurrences phénoménales ne sont pas du ressort du linguiste. [...] Si l'on ne tient pas compte de ces phénomènes d'ordre anthropologique, la construction [...] échouera : si l'on veut traiter du langage on est obligé de ne pas se cantonner dans une conception restreinte du linguistique [...]. Ainsi, les occurrences phénoménales nous ramènent au domaine de la manipulation qui est liée à l'évolution et à l'apprentissage et construit des systèmes complexes de représentations intra-culturels des phénomènes. (Culioli 1990 : 55-56)

Ce souci constant de la nature du rapport, de la relation, entre le signe et la réalité phénoménologique, a conditionné l'approche de ce rapport. Nous avons longuement insisté, dans la présentation de l'arrière-plan théorique, sur la connaissance des théories subjacentes. Nous avons ainsi cherché à montrer combien le champ d'étude

Saussure dans un même système (Krampen 1991 : 18).

de notre objet se montrait riche dans sa diversité, au point de se perdre parfois lui-même. Culioli ne rejette cependant pas les théories sous-jacentes aux nouvelles théories linguistiques, il exprime au contraire – à l’instar de Chomsky – l’importance de ces questions pour la linguistique, remarquant toutefois qu’elles ne doivent pas s’y substituer. Il faut retourner aux faits linguistiques et aux langues en ouvrant cependant l’univers linguistique à l’extralinguistique.

Nous essayons d’embrasser ainsi, dans un même système, les différents plans d’analyse tout en les distinguant. Nous cherchons à appréhender autant les approches de Chomsky, Piaget, Sperber, Saussure, Peirce et Culioli, comme multiples facettes d’une même réalité sans les confondre. La connaissance des théories subjacentes permet de les différencier correctement de l’objet linguistique et, paradoxalement, de l’étudier de façon linguistique :

There must be no confusion between logico-philosophical problems of reference (truth values, external reference, ontological status of individuals) and the (non-symmetrical) construction by the inter-locutors of referential values to be assigned to utterances through the production and the recognitions of forms. This explains the necessity of not limiting oneself to a rigid, strictly extensional universe from which one has eliminated all activity by the subjects (sujets énonciateurs) and the deformability or warping characteristic of linguistic phenomena. (Culioli 1990 : 73)

Ainsi pour pouvoir exprimer les relations entre monde phénoménologique et aspects linguistiques, Culioli fait intervenir les « systèmes complexes de représentations intra-culturels des phénomènes ». Systèmes complexes, dont nous pouvons rendre compte, permettant d’introduire dans le langage ce qui apparaît extralinguistique – les théories des prototypes, la théorie des connaissances partagées, etc.

5.3. Conclusion

5.3.1. Synthèse

Nous avons écarté la notion de figure de style, qui nous semble être un usage particulier du trope. Le trope est un mécanisme qui peut, effectivement, être utilisé consciemment à des fins stylistiques. Cependant, il ne peut être identifié aux fins stylistiques. Nous avons identifié plusieurs normes et défini que, dans notre approche, la norme peut être un canevas paradigmatique qui offre la possibilité au processus tropique d'être optimal. Cela implique de ne pas opposer, comme nous l'avons largement souligné, la langue et le discours, le système et son usage. Du point de vue de la méthode, peut-être est-ce nécessaire, mais pas d'un point de vue théorique. De plus, il ne nous semble pas pertinent de considérer que l'énoncé tropique est un énoncé normal. Il ne doit pas être traité comme tel. Pareillement, il ne nous semble pas pertinent de dire que la métaphore n'a aucune particularité linguistique, ce qui semble être un postulat reposant sur l'opposition excessive et tendancielle entre système et usage.

Nous avons ensuite émis l'hypothèse que le processus tropique est le retour de la fonction de symbolisation au cœur même du langage. Il nous faut donc caractériser le processus tropique comme étant effectivement un processus particulier dont l'énoncé résultant est particulier linguistiquement – implications syntaxique et sémantique –, pragmatiquement – sentiment épilinguistique d'écart et connaissance partagée –, et sémiotiquement – la fonction symbolique comme mécanisme.

5.3.2. Une approche sémiotique ?

Comment pouvons-nous, dès lors, modéliser ces rapports entre les signes et le monde ? Pour créer un modèle cohérent, fonctionnel, et économique formalisant « le retour de la fonction sémiotique au cœur même du langage », il faut prétendre à un modèle totalisant, dans les limites du possible, et créer un cadre théorique puissant, en ayant toutefois conscience qu'il est épineux d'essayer d'appréhender, dans un même modèle, des approches différentes, qui se sont parfois définies en opposition ; modèle dont l'objet d'étude – certes unique – peut se décomposer en une pluralité de points de vue. Aussi, établir un modèle du trope qui se fonde dans un même temps sur la grammaire, en tant que conjonction de la syntaxe et de la sémantique, et sur la pragmatique, *a priori* incompatible, demande d'adapter les théories en question aux nécessités du modèle.

La création d'un cadre théorique demande de retourner à la description de l'objet fondamental qui forme le système sous-jacent à la totalité des phénomènes. En d'autres termes, si nous voulons redéfinir le trope et proposer un modèle analytique et formel, il faut décrire tous les systèmes dont il peut opérer avec les mêmes conditions d'existence. Autrement dit, pour définir ce système, nous devons avoir recours à des critères volontairement théoriques et axiomatiques, de sorte qu'ils puissent convenir à toutes les définitions existantes du dit système, en l'occurrence, la sémiose. Notre description de la sémiose doit convenir à tous les systèmes de signes.

Pourquoi nous intéresser à la sémiose ? Nous avons vu que Sperber – dans la lignée de la pragmatique – disqualifiait toute particularité linguistique du trope. Cependant, attendu que tous les systèmes de signes n'autorisent pas le fonctionnement tropique et faute de pouvoir, en l'état, caractériser le trope linguistiquement, il nous faut établir une définition du trope subséquente à une description de la sémiose. Ainsi, nous ne cherchons plus tant à caractériser le trope, mais à définir les propriétés de la sémiose quand elle permet le mécanisme tropique.

Nous cherchons donc à définir quelles sont les particularités sémiotiques des sémioses autorisant le trope – puisqu'il appert que tous les systèmes de signes n'autorisent pas le fonctionnement tropique. Nous cherchons donc à étudier le trope comme étant un mécanisme touchant au *signe*. Ainsi, nous avons décidé d'étudier notre

objet, non plus au niveau du style, ni même du langage et de l'idiome, mais au niveau sémiotique. Toutefois le sémiotique et le signe peuvent être appréhendés selon de nombreuses définitions. Parmi elles, nous en avons déjà utilisé plusieurs : la définition de Peirce (1978), dans une moindre mesure celle de Piaget, ainsi que celle de Saussure (1995).

Néanmoins le terme sémiotique et ses dérivés – système de signes, système sémiotique, code – renvoient à des concepts trop nombreux ou trop larges. Ce terme réfère autant à la communication en général, à la notion de codes, aux idiomes (c'est-à-dire aux langues humaines), aux langages artificiels, aux arts, qu'ils soient picturaux, plastiques, musicaux, à la zoosémiotique (c'est-à-dire le langage animal), voire encore à des concepts plus abstraits et difficiles à catégoriser (comportements sociétaux, modes et mouvements, *affinités électives*), sans toutefois établir un rapport global entre ces systèmes – outre qu'ils utilisent des signes – ni même une définition stable d'un signe²⁶ (Eco 1988).

Définir le trope comme étant un mécanisme réel existant au niveau dit sémiotique, implique que cette définition soit valide pour la totalité des systèmes considérés comme des systèmes de signes et procédant d'une sémiose. Par ailleurs, une telle description pourrait mettre en accord la terminologie complexe et plurielle autour du signe, terminologie qui, parfois, est superflue ou cache, au contraire des dissensions profondes. Nous avons vu préalablement comment différentes terminologies pouvaient se superposer (celle de Piaget et de Peirce), nous verrons comment il y a une certaine correspondance entre les terminologies qui varient, parfois, plus par le programme d'une étude que par son contenu.

26 Nous retrouvons évidemment de nombreuses définitions du signe. Toutefois elles ne sont pas toujours compatibles et semblent n'être valides que pour le système de signe étudié. Nous pouvons citer celle de Saussure, de Peirce, d'Hjelmslev, ou encore les différentes manières de structurer le signe : signe monadique, dyadique, triadique et le signe tétradique, etc. Les définitions varient aussi en fonction des programmes théoriques.

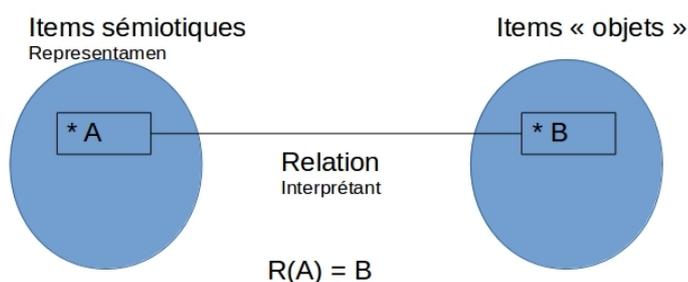
6. Définition axiomatique de la sémiotique et de la lexis

6.1. Ensembles et relations

6.1.1. Items et ensembles

Nous allons, dans un premier temps, et de façon naïve, définir la sémiotique* comme un système d'items* avec des relations entre eux. Un item A est en relation avec un item B. Le type de relation peut être défini différemment, à l'aide des concepts adéquats : relation symbolique, logico-déductive, etc. Nous pouvons, en substance, reprendre la définition de Peirce (Peirce 1978 : 31), sur laquelle nous avons insisté, et définir les items A comme étant des items sémiotiques, les representamens, les items B comme étant les objets, et la relation comme étant l'interprétant. Nous affinerons cette définition aux points suivants.

Figure I – Relation entre items



Nous pouvons pousser plus en avant la description du système en constatant que notre objet est décrit par les mathématiques comme étant des ensembles*. Un ensemble désigne une « collection d'objets²⁷ ». Il ne s'agit pas uniquement d'un objet analysable en mathématiques et servant ces dernières²⁸ (Cantor 1895). La linguistique, souvent par translation métaphorique²⁹, a utilisé les ensembles et leur formalisation mathématique. Ainsi, la théorie des prototypes ou la représentation topologique du sens chez Culioli

27 Plusieurs définitions ont été données aux ensembles. La définition originale, telle qu'écrite par Cantor dans son ouvrage *Beiträge zur Begründung der transfiniten Mengenlehre* (1895 : 481), dépassait, de loin, le cadre des mathématiques et considérait les ensembles comme une collection (Languissamment) d'objets appartenant à notre intuition (Anschauung) ou à notre pensée (Denkens).

28 En effet, la définition de Cantor permet de concevoir les ensembles comme une méthode pour appréhender et organiser n'importe quel objet. Cette appréhension pouvant mener à une description mathématique basée sur les axiomes, fournis par Cantor et les théoriciens postérieurs, définissant la théorie des ensembles ou sa version dite naïve.

29 Nous désignons ainsi l'application d'un concept originaire d'une science à des concepts propres à une autre science, sans que la totalité de l'appareil conceptuel et formel soit transféré et appliqué.

(Culioli 1990 : 83-90) sont des applications de la théorie des ensembles à la linguistique³⁰. Toutefois, ces applications sont parfois exécutées sans soucis de la formalisation mathématique³¹.

Dès lors que nous décrivons un système avec des objets appartenant à un ensemble, nous disposons d'un système qui peut être décrit selon la mathématisation de l'objet ensemble³². Nous allons définir, dans les paragraphes qui suivent, plusieurs concepts propédeutiques ou axiomatiques. Il est important de souligner que ces concepts permettent la cohérence interne de notre description et de notre modèle. Cependant, ils ne serviront pas nécessairement de façon directe et évidente à la formalisation du trope. Il s'agit de concepts auxiliaires permettant d'ancrer la formalisation stricte du trope dans un modèle plus large³³. Aussi, nous n'aborderons pas toutes les implications de certains de ces concepts, dont les avantages théoriques et méthodologiques sont pourtant non négligeables.

Ces concepts vont nous servir à la description de notre système selon de nombreux aspects. Nous pouvons soit décrire les ensembles, et décrire tantôt l'ensemble des items sémiotiques tantôt l'ensemble des items objets – que nous nommerons items pré-sémiotiques –, soit décrire la relation entre les ensembles, c'est-à-dire les relations qu'entretiennent les items de ces deux ensembles, entre eux. Ces descriptions diffèrent ensuite, à leur tour, selon deux aspects. Nous pouvons étudier ou l'ensemble des règles formelles et mathématiques qui décrivent le système ou étudier la nature et la valeur des éléments régis par ces règles. Il s'agit donc d'étudier les propriétés caractéristiques justifiant une description en compréhension – au sens mathématique – du système. Évidemment, il s'agit de descriptions complémentaires.

30 Dès lors qu'il y a des notions de groupe, de hiérarchisation, d'ordre, et de rapport entre différents objets nous sommes dans le cadre décrit par la théorie des ensembles.

31 Il ne s'agit ici aucunement d'une critique. Rien n'oblige à « transférer » l'intégralité d'un système formel, et nous ne prétendons nullement le faire. Il ne faut toutefois pas entrer en contradiction avec les axiomes définissant le système.

32 Remarquons que Culioli a, notamment, essayé d'appliquer la totalité de certains systèmes formels. Ce dernier s'est notamment intéressé à la topologie floue, ou à la théorie des ensembles floue, et a regretté l'impossibilité de produire, à partir d'un système formel donné, des résultats pertinents et significatifs.

33 Ce modèle plus large est un modèle de la sémiologie. S'il nous était peut-être possible de formaliser le trope sans recourir à ce modèle plus général, il nous semblait plus intéressant de créer un canevas formel dans lequel peuvent se disposer différents modèles qui interagissent. Outre le modèle du trope, qui est celui que nous développons ici, nous pouvons construire, de sorte à les combiner, d'autres modèles, comme le modèle des mouvements pseudo-tropiques, que nous évoquerons brièvement.

Ce faisant, nous pourrions établir une typologie des différents systèmes sémiotiques en fonction de la description analytique de ce système et de la combinaison des différents types logiques (c'est-à-dire selon ce que les éléments sont les uns par rapport aux autres, dans un système formel) et ontiques³⁴ (c'est-à-dire selon ce que les éléments sont en eux-mêmes, quant à des propriétés non formalisables). Tout notre modèle sera traversé par cette complémentarité entre le logique* et l'ontique*.

6.1.2. Items et relations

Nous allons premièrement analyser les relations entre items. Comme nous l'avons dit, nous pouvons étudier ces relations quant à leurs valeurs (aspect ontique) ou quant à leurs rapports (aspect logique). Nous pouvons en effet décrire le rapport entre nos items avec le concept mathématique de fonction – et dérouler un appareil logique en vue de démontrer la validité mathématique d'une telle description – pour définir ensuite la nature, la valeur, de cette fonction, c'est-à-dire le phénomène formalisé par cette fonction, en l'occurrence l'association d'ordre symbolique (ou sémiotique) entre deux objets. La fonction mathématique devient alors un outil apodictique de nature logique permettant la description de la fonction sémiotique*, définie comme étant la capacité de symbolisation, à l'aide de concepts assertoriques et ontiques. Nous utiliserons les deux pans (logique-apodictique et assertorique-ontique) dans notre modèle.

Nous avons formalisé la fonction sémiotique avec ces termes : $R(A) = B$, où R désigne la fonction sémiotique, c'est-à-dire la relation – dont l'interprétant est le moteur – qui permet d'appliquer à un objet B un item sémiotique A – ce que nous avons nommé representamen. Si nous posons qu'il s'agit d'une fonction nous devons la décrire comme telle avec l'appareil logique. La fonction sémiotique est donc ce qui relie le signe à l'objet et qui ne peut jamais relier un même signe à deux objets différents³⁵, ce qui exclut, *a priori*, le traitement de la polysémie et de l'homonymie.

34 À défaut d'un terme plus adéquat nous utiliserons donc le mot *ontique*. Nous opposons ainsi l'aspect logique, qui étudie la formalisation des rapports entre différents objets et l'aspect ontique qui étudie la conceptualisation des différents objets mis en rapport.

35 Nous reprenons ici la définition de Toida Shunichi, réalisée pour son cours « Definitions on Function » in *CS381 Discrete Structures/Discrete Mathematics Web Course Material* disponible sur [cs.ou.edu/~toida/nerzic] : « A function is something that associates each element of a set with an element of another set (which may or may not be the same as the first set). The concept of function appears quite often even in nontechnical contexts. For example, a social security number uniquely identifies the person, the income tax rate varies depending on the income [...]. In all these cases to each member of a set [...] some member of another set [...] is assigned ».

6.2. Définition de la sémiotique

6.2.1. La fonction sémiotique

Pour faciliter l'exposition de notre propos, nous n'avons pas été rigoureux sur la terminologie. Les clés de la description ayant été définies, nous pouvons à présent définir avec précision, et avec les termes adéquats, la sémiotique. Considérons deux ensembles. Chacun de ces ensembles contient des items qui ont été regroupés selon un critère. Le premier ensemble contient tous les items sémiotiques*³⁸, le second tous les items pré-sémiotiques*³⁹ – ou objets. Nos items sont associés par un quelque chose qui définit la fonction. La nature de notre fonction va définir la nature de notre sémiotique et, *de facto*, du système sémiotique qu'elle permet. La fonction qui associe nos deux items peut-être de nature logico-déductive, symbolique – ou sémiotique – voire mécanique. La fonction va associer les items *en vertu* d'un interprétant*.

À partir de ces éléments, nous pouvons essayer de définir les idiomes humains. La sémiotique du langage humain peut être décrite comme étant un système bijectif⁴⁰ défini par une fonction symbolique, appelée par un stimulus*, dont l'objet transcendantal et correspondant est le signifiant* adjoint au representamen*⁴¹, qui associe, en vertu d'un interprétant, un item sémiotique (signe-signifiant) et un item pré-sémiotique (objet-signifié). L'item sémiotique est donc la conjonction d'un representamen et d'un signifiant auquel est attribué l'interprétant, tandis que l'item pré-sémiotique est la conjonction d'un objet et d'un signifié. Nous parlons d'items pré-sémiotiques puisque ceux-ci sont eux-mêmes des unités discrètes associées, par une fonction d'une autre nature encore, au continuum phénoménologique⁴² dont le référent* est substitué. Nous pouvons représenter le système avec la figure suivante :

38 L'item sémiotique ne désigne pas *exactement* le signe. Il s'agit d'un complexe constitué de différents éléments. Dans le cas d'un légisigne nous pouvons identifier l'item comme le complexe d'un representamen, d'un interprétant et d'un signifiant, bien qu'il ne soit pas toujours possible d'identifier et d'isoler ces éléments qui ont une existence, avant tout, théorique.

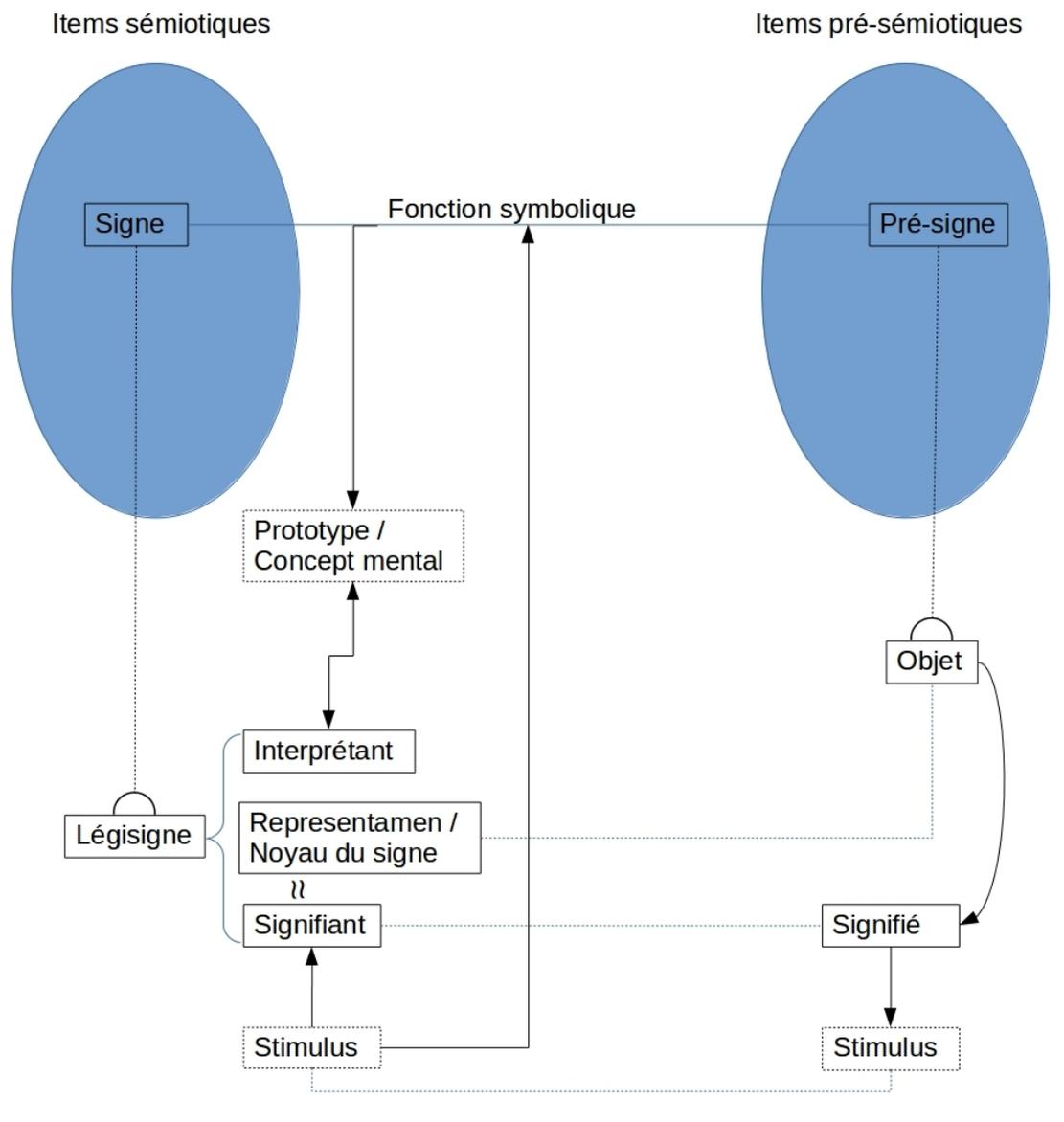
39 Nous introduisons ici la notion d'items pré-sémiotiques que nous préférons au terme d'objet, ce dernier désignant exclusivement ce à quoi renvoie le representamen.

40 Nous le définissons comme bijectif pour deux raisons. Premièrement, parce qu'il ne peut y avoir plus de signes que d'items désignés par ces derniers. Deuxièmement, parce que cela nous permet de définir une fonction réciproque (chose uniquement possible dans le cadre d'une bijection).

41 Nous dissocions le signifiant du representamen. À la multitude de stimuli hétérogènes sera associé un signifiant, avec le même rapport qu'il existe entre l'objet immanent et transcendantal. Le signifiant – ou les signifiants dans le cas d'une langue possédant l'écriture – est associé au representamen, c'est-à-dire le noyau du légisigne

42 Il y a un « pré-découpage » de la réalité phénoménologique par nos sens et un certain nombre de fonctions cognitives (Papert 1979 : 145-155 ; Inhelder : 200-207).

FIGURE III – Représentation de la sémiose



Légende

----- () Catégorie / déclinaison

-----> Active / Appelle

-----< Relation

∥ Parfois indistinct

Objet linguistique

Objet extra-linguistique

Nous retrouvons sur cette figure nos deux ensembles principaux, celui des items sémiotiques (ou des signes) et celui des items pré-sémiotiques, que nous définissons actuellement comme étant tout ce qui est susceptible d'être désigné par un signe (Peirce 1978). Nous pouvons repérer, dans ce système, différents éléments, relevant de terminologies différentes. Nous n'avons pas cherché à intégrer absolument tous les termes utilisés dans la sémiotique, qui en connaît une profusion, bien que ceux-ci cachent parfois des similitudes théoriques (Eco 1988 : 39). Nous nous sommes premièrement basé sur la terminologie de Peirce, et avons réfléchi à son adéquation avec la terminologie de Saussure, les deux exprimant en réalité deux aspects différents mais complémentaires du signe⁴³.

Aussi, sur la figure III, nous pouvons identifier le type de signe auquel nous avons affaire : un légisigne, c'est-à-dire un signe dont l'interprétant n'est pas logico-déductif mais conventionnel – ce dernier est donc la connaissance de l'association conventionnelle entre le signe auquel il est attribué et le concept mental prototypique* auquel il fait appel⁴⁴. Ce légisigne est composé de trois éléments, qui ne sont pas, nous l'avons dit, forcément distincts. Nous retrouvons donc l'interprétant, le signifiant, qui est le stimulus idéal auquel sont rapportés tous les stimuli, le *representamen*, ou le cœur du signe, la partie signifiant du signe, le signe en tant qu'il signifie. Distinguer les deux peut sembler inutile, voire incohérent. Toutefois cela permet de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes⁴⁵. Ce légisigne, dès lors qu'il est répertorié dans un lexique propre à son idiome consiste en un lexème.

43 Alors que Peirce avait une vision dynamique du signe comme résultant d'un mouvement d'association entre les choses, motivé par des capacités logico-déductives, ou par des représentations complexes associées à un signe, dont l'objet désigné ne l'est que par convention ; Saussure avait un point de vue éminemment linguistique, malgré sa volonté de définir une science sémiotique (Saussure 1995), et n'envisageait le signe que de façon, finalement, statique et discursive : le signe désigne (dénote) plus qu'il ne symbolise et le signifiant est l'apparition dans la langue du signifié – qui semble lui-même déjà un objet linguistique. En substance, pour Saussure, un signe signifie tandis que pour Peirce, un signe signale.

44 L'interprétant étant, en quelque sorte, l'information qui permet de passer du signe à son objet. L'interprétant fonctionne grâce à un concept mental dont la nature est prototypique – ce qui permet d'appréhender les nombreux sens rangés derrière le mot concept (Rastier 1991 : 125-126).

45 Les langues possédant l'écriture ont un signifiant écrit et oral pour un *même* signe. La cryptographie ne consiste pas à créer un nouveau signe mais à coder un nouveau signifiant pour un signe. Cela permet aussi d'appréhender la notion de sémiose. Une indication routière STOP représentée dans un livre pour en expliquer la signification signifie qu'il faut s'arrêter mais ne signale aucunement qu'il faut s'arrêter puisqu'elle n'est pas dans la *sémiose* lui permettant de signaler. Par conséquent, le signifié apparaît comme un objet déjà linguistique, puisque chaque signifiant a un signifié propre, ce dernier ne peut être associé correctement au signifiant que lorsqu'il est réalisé en tant que signe d'un objet dans la *sémiose*. Nous pouvons donc concevoir qu'un signe, contrairement au signifiant, n'a *jamais* deux signifiés. Les raisons de cette conception seront abordées en temps voulu, dans la note 47.

6.2.2. De la sémiologie à l'énonciation

Nous venons de décrire et de définir la sémiologie, la caractérisant à l'aide d'une fonction : la fonction sémiotique. La sémiologie consiste donc en l'ensemble des items sémiotiques et des items pré-sémiotiques, mis en relation par une fonction sémiotique définie. Cette sémiologie théorique s'actualise en différents systèmes de signes. En d'autres termes, chaque code, chaque langage, chaque langue et chaque idiome opèrent à partir de sémiologies différentes⁴⁶. Toutefois, Peirce considérait la sémiologie comme le contexte. En effet, un même signe change de signification selon la sémiologie. De prime abord, notre définition diffère donc de la sienne. Il peut sembler, dès lors, injustifié d'utiliser le terme sémiologie.

Toutefois, ce n'est pas le cas, nous conceptualisons simplement le contexte à un degré supérieur d'abstraction. La sémiologie consiste en réalité non en un contexte d'utilisation mais en un contexte gnoséologique* – et c'est en cela que différeront donc deux langues différentes. La sémiologie est un système défini dans la connaissance du locuteur comme permettant à un item de signaler. Un item ne peut donc signaler que lorsque la sémiologie est reconnue par l'individu. Hors de sa sémiologie, un item peut toutefois signifier, à condition d'être dans une sémiologie capable de l'intégrer et de lui permettre de se signaler en tant que signe d'une autre sémiologie – nous reviendrons sur cette possibilité. La sémiologie s'actualise ensuite par l'office de la prédication, qui réalise l'item sémiotique par son représentamen dont l'occurrence est l'énoncé⁴⁷. Nous pouvons donc différencier trois niveaux. Premièrement, la sémiologie, c'est-à-dire le système qui permet l'association d'un item sémiotique avec un pré-sémiotique. Deuxièmement, la lexis*, qui fonctionne comme le schème de la prédication. La lexis consiste en l'actualisation de la sémiologie – nous décrirons son mécanisme principal au chapitre 8. Et enfin, l'énoncé, qui correspond à la réalisation de la lexis.

46 Pour décrire la sémiologie, il nous suffit donc de décrire sa fonction définitoire, c'est-à-dire l'ensemble de départ (les items sémiotiques) d'arrivée (les items pré-sémiotiques) et la fonction elle-même. Nous pouvons ainsi caractériser les langues différentes (qui varient quant à l'ensemble de départ), les systèmes sémiotiques différents (qui varient quant aux items pré-sémiotiques) et les sémiologies différentes (qui varient de surcroît quant au type de fonction).

47 Si nous reprenons notre exemple du signe *STOP*, développé à la note 45, nous pouvons considérer que la sémiologie dont il fait partie n'est pas actualisée, il n'y a pas de prédication, puisque le contexte n'est pas celui où il peut signaler – et par le verbe *peut* nous entendons qu'il n'en a pas la capacité, puisque la prédication n'a pas lieu. Sans cette prédication, l'item sémiotique est purement virtuel et n'existe pas en tant qu'item sémiotique. Il n'est que signifiant sans représentamen. Nous pouvons rapprocher cela de l'autonymie, que nous étudierons brièvement.

En outre, nous pouvons définir la lexis – et *de facto* l'énonciation – comme la conjonction de l'émission et de la réception d'un signe sémiotique. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'une conjonction. Le signe n'a son statut qu'en tant qu'il est émis et reçu – ne serait-ce que par l'émetteur. Par ailleurs, il nous faut introduire une distinction entre expression* et contenu* qui nécessite de différencier encore actualisation et réalisation. Ces deux notions doivent être considérées de façon dynamique. Le contenu n'est pas un élément figé, il s'agit de l'item pré-sémiotique en tant qu'il est associé à un item sémiotique. L'expression d'un contenu est la forme associée à l'item pré-sémiotique, c'est-à-dire l'item sémiotique – le signe. L'expression peut se produire à différents niveaux, que nous définirons. Le plus haut niveau consiste en un stimulus qui permet la réalisation du signifiant, en une occurrence subsumée, par lequel s'actualise l'item sémiotique.

Par conséquent, au niveau énonciatif (le plus haut niveau) l'expression concerne la réalisation et permet donc de mesurer la variation entre les stimuli attendus eu égard au signifiant et les stimuli réels. Il s'agit de la réalisation du message avec toute l'hétérogénéité inhérente au contexte d'énonciation. Par exemple, le phonème /r/ peut se réaliser d'une infinité de façons, et ne nuira jamais à la réalisation du message tant que le stimulus peut être associé au signifiant. L'émission d'un contenu n'est évidemment possible que par son expression. Outre le contenu et son expression, il nous faut définir la réponse*. Nous pouvons définir la réponse comme étant la sortie associée à une certaine entrée. Cette réponse peut être étudiée et formalisée à tous les niveaux d'actualisation. La réponse est un outil théorique purement transcendantal qui permet de modéliser la validité, la réussite, le bon fonctionnement des mécanismes internes à la sémiose et à la lexis⁴⁸.

Pour pouvoir formaliser les mécanismes propres à l'énonciation et à la lexis, il nous faut d'abord définir le mécanisme constitutif de la sémiose, et ainsi revenir sur nos items sémiotiques. L'item sémiotique est donc composé du (ou des) signifiant(s), du representamen et de l'interprétant. Lorsque le stimulus appelle le signifiant, il appelle

48 La réponse est, sans aucun doute, le point du modèle le plus difficile à objectiver et à définir. Insistons encore sur le fait qu'il s'agit d'un élément purement théorique. Il s'agit d'une abstraction – il serait même plus juste de dire une réduction – de plusieurs phénomènes possibles en un même concept : la réponse. Comme nous verrons, la réponse peut rester à un niveau purement transcendantal, lorsqu'elle nous permet, *in abstracto*, d'indiquer dans notre formalisation la validité de la symbolisation. Elle peut aussi être modélisée selon des critères immanents lorsque nous considérons la réponse verbale comme une actualisation langagière et empirique de la réponse, dirons-nous, intra-sémiotique.

dans un même temps la fonction symbolique (ou fonction sémiotique) qui va, en vertu du concept mental et de l'interprétant, qui spécifie quel concept est conventionnellement attaché, lier l'item sémiotique à l'item pré-sémiotique. De cette relation nous pouvons déduire des relations secondaires (signifiant et signifié, ou representamen et objet), correspondant à la promiscuité théorique des éléments. Nous pouvons à présent expliciter la fonction développée ci-dessus et réécrire notre expression initiale :

$$\Sigma \equiv F^{-1}(\zeta) = \sigma \Rightarrow F(\sigma) = \zeta$$

Analysons les différents éléments de cette expression. Nous avons premièrement F et F^{-1} . F désigne la fonction sémiotique, tandis que F^{-1} désigne la fonction réciproque. Notre sigma (σ) désigne l'item sémiotique (le signe) tandis que le sigma final (ζ) désigne l'item pré-sémiotique. L'expression décrit les conditions d'existence de la sémiose (Σ) – c'est-à-dire la possibilité d'émission et la réception d'un signe, la possibilité d'énonciation. L'énonciation part de l'item pré-sémiotique et remonte à l'item sémiotique qui lui est appliqué par la réciproque de la fonction sémiotique F . Ensuite, lors de la réception de l'énoncé, la fonction sémiotique est appliquée à l'item sémiotique (σ) pour remonter à l'item pré-sémiotique.

Enfin, il est important de décortiquer σ et ζ . Notre sigma (σ) correspond à la conjonction du representamen, du signifiant et de l'interprétant. Tandis que notre sigma final (ζ) correspond à la conjonction de l'objet et du signifié. Notre fonction peut être étudiée comme une écriture simplifiée de l'expression : $F^{-1}(\text{Objet-Signifié} ; \text{Interprétant}) = \text{Légisigne-Signifiant} \Rightarrow F(\text{Légisigne-Signifiant} ; \text{Interprétant}) = \text{Objet-Signifié}$. Cette notation a l'avantage de montrer que l'objet et le signifié forment un objet complexe à l'instar du légisigne et du signifiant. Par ailleurs, cette expression prend deux variables, l'interprétant étant une variable à part qui intervient dans les deux équations. Dès lors, la polysémie s'explique par un changement de la variable I .

En effet, l'homonymie et la polysémie étaient problématiques à cause de la définition de la fonction que nous avons fournie. Si la fonction prend en compte l'interprétant, le problème est résolu. L'homonymie désignerait le cas où un signifiant correspond à plusieurs items sémiotiques. Par conséquent, le signifiant renverrait à plusieurs signifiés. Quant à la polysémie, il s'agirait du cas où un signifiant correspond à plusieurs items sémiotiques, mais dont le signifiant renvoie toutefois à un seul signifié, mais un signifié constitué de deux opérandes. Ce qui permettra de sélectionner tantôt le bon signifié, tantôt le bon opérande est l'interprétant et le contexte.

Homonymie* : Signifiant ($/v\epsilon B/$) \rightarrow Items sémiotiques (« Vert » \wedge « Vers ») \rightarrow Signifié (« Vert » \vee « vers »)

Polysémie* : Signifiant ($/\int\epsilon z/$) \rightarrow Items sémiotiques (« Chaise » \wedge « chaise ») \rightarrow Signifié (« chaise » \vee chaise »)

Si la distinction est importante en linguistique diachronique, elle est négligeable en linguistique synchronique, ainsi que dans notre modèle, bien qu'il l'appréhende. Nous touchons ici à un point de détail qu'il nous faut cependant éclairer. Concrètement, l'interprétant (I) fait partie de l'item sémiotique (σ). L'intérêt d'un tel postulat est de concevoir que l'interprétant, étant partie intégrante de l'item sémiotique, permet de catégoriser les items sémiotiques. Si nous catégorisons des livres en fonction de leurs propriétaires, ceux-ci deviennent un attribut, néanmoins extrinsèque, de l'objet-livre. Il en est de même avec l'interprétant. Nous pouvons donc soit le modéliser comme un attribut de l'item sémiotique – et donc extrinsèque à l'item –, soit comme constituant de l'item – et *de facto* intrinsèque à l'item sémiotique.

Par conséquent, nous pouvons soit considérer une fonction avec deux éléments, comme nous l'avons présenté, c'est-à-dire avec la conjonction Representamen-Signifiant d'un côté et Interprétant de l'autre, soit opter pour une fonction avec un seul élément, c'est-à-dire la conjonction Representamen-Signifiant-Interprétant, l'item sémiotique en entier, nommé σ . Dans l'absolu, cela n'a aucune incidence sur le modèle, à l'exception de la formalisation de l'émission du message⁴⁹. Nous avons décrit le

49 En effet, si l'interprétant (I) fait partie de l'item sémiotique, écrire $F(\sigma)$ implique d'écrire $F(\text{representamen-signifiant-interprétant})$, ce qui équivaut donc à $F(\text{representamen-signifiant ; interprétant})$. Par contre, dans la formalisation de l'émission du message, écrire $F^{-1}(\zeta)$ occulte totalement la présence de l'interprétant, puisqu'il ne participe pas à l'item pré-sémiotique. Toutefois, nous favoriserons cette écriture, pour sa facilité. Par ailleurs, bien que ne pouvant former l'item pré-sémiotique, l'interprétant en est aussi un attribut – extrinsèque uniquement.

système selon quatre critères (nature de la relation, nature de la fonction, nature de l'interprétant et nature des items sémiotiques). Le dernier critère est la nature des items pré-sémiotiques. Bien que les implications de cette description dépassent le cadre de notre sujet, nous les aborderons brièvement. En effet, il nous semble que les items pré-sémiotiques constituent l'ensemble du dicible et que tous les items sémiotiques font partie de l'ensemble des items pré-sémiotiques.

6.2.3. Sur le pré-sémiotique

Cela nous permet de faire un petit aparté dont l'importance théorique et méthodologique n'est pas négligeable. Dans la suite de notre exposé, nous étudierons de quelle manière peut être ordonné l'ensemble des items sémiotiques. Toutefois, si nous pouvons doter les signes d'une organisation en compréhension, basée sur les propriétés des items – la plus évidente étant une organisation basée sur une sémantique méronymique – en est-il de même pour les items pré-sémiotiques ?

Cette question, *a priori* sans importance, révèle une lacune qu'il nous faut combler pour la cohérence du modèle. Si nous pouvons ordonner les items sémiotiques – et créer des groupes, des hiérarchies, des familles, des domaines et *de facto* ce que la lexicographie nomme champs lexicaux, notionnels et sémantiques – c'est parce que ceux-ci peuvent être définis selon un certain nombre de propriétés attributives (d'ordre ontique). Les items sont ensuite organisés selon ces propriétés. Nous aborderons au chapitre adéquat la nature de cette organisation. Outre le problème méthodologique, que nous traiterons en temps voulu, posé par l'impossibilité apparente de trier les items pré-sémiotiques, existe un problème de définition. Nous ne pouvons trier ces items pré-sémiotiques parce que nous ne savons pas de quoi il s'agit. Ces items sont ce à quoi sont appliqués les signes. Il s'agit de ce que Saussure nomme référent et Peirce objet – bien que les deux ne soient pas définis de façon similaire.

Prenons les objets « chien », « canidé » et « mammifère ». Pouvons-nous tirer les items pré-sémiotiques – les objets et/ou référents – avec le critère taxonomique ? Si une telle organisation est valide et existante dans l'ensemble des items sémiotiques, elle ne fait pas sens dans l'ensemble des items pré-sémiotiques puisque les attributs permettant une telle catégorisation ne sont pas des attributs intrinsèques, mais des attributs extrinsèques d'ordre taxonomique définis par une catégorisation seconde des

objets ; la catégorisation première étant celle des signes auxquels sont associés un découpage définitoire et sémiotique du concept mental permettant la dite catégorisation. Autrement dit, il n'est pas pertinent de catégoriser des référents avec des critères relevant du sémiotique.

Quelle est la nature de ces items pré-sémiotiques ? Ces items ont une origine, et sont construits *ex materia*. Nous pouvons leur donner un fondement cognitif en considérant qu'ils sont issus de la perception, de la décomposition et de l'interprétation cognitive du monde phénoménologique. En outre, certains attributs *a priori* sémiotiques, sont en réalité pré-sémiotiques. L'unité sémiotique correspond à l'item pré-sémiotique et à l'interprétant. Ce faisant, nous pouvons associer à une unité sémiotique une définition. Cette définition est l'expression linguistique du concept servant d'interprétant entre nos deux items. Considérons la définition du mot *chien*, qui inclurait des éléments de taxinomie. Il s'agit d'éléments provenant de la *symbolisation* – c'est-à-dire du processus qui associe, à la conjonction d'un signe et d'un interprétant, un objet – et extrinsèques à l'item pré-sémiotique.

Cependant, le fait que tel objet ait telle ou telle forme géométrique, cela relève-t-il de la *symbolisation* ? Apparemment non⁵⁰. Nous pouvons considérer que l'item pré-sémiotique possède déjà des caractéristiques définitoires qui, *de facto*, se retrouveront dans l'item sémiotique. Nous pouvons donc considérer que l'item pré-sémiotique possède déjà des caractéristiques d'ordre méréologique et de substance. Dès lors que les items possèdent déjà des attributs apparentés à des attributs sémiotiques, nous pouvons considérer que ceux-ci s'organisent⁵¹. Aussi, une organisation de ces items sur le critère « forme géométrique : carrée » peut se faire dans l'ensemble pré-sémiotique. Outre les nombreuses conséquences théoriques de ce postulat, il y a les conséquences méthodologiques. Dès lors que les items pré-sémiotiques possèdent des attributs, nous

50 Nous considérons, en substance, qu'un signe ne peut s'évoquer sans son interprétant, comme le montre la fonction symbolique décrite au point précédent. L'interprétant est à l'origine des éléments définitoires d'un signe qui permettent une définition lexicographique ou, tout simplement, une organisation et une hiérarchisation au sein de l'ensemble. Nous postulons qu'il existe quelque chose de semblable avec les items pré-sémiotiques.

51 Dès lors que des items partagent certaines caractéristiques – abstraites ou non – nous pouvons les regrouper en ensemble, en sous-ensemble, etc. Dès lors que les items pré-sémiotiques ne sont plus simplement définis comme « ce à quoi renvoie un signe » mais comme des items existants à part entière, la constitution d'un ensemble gagne en pertinence – puisque son existence n'est plus dépendante d'un autre ensemble. De plus, si nous considérons qu'ils proviennent d'un découpage, nous pouvons les trier selon les critères du découpage – tout comme les unités sémiotiques sont triées selon la nature de l'interprétant et l'interprétant lui-même. Les travaux de la psychologie de la perception servent alors l'étude des items pré-sémiotiques.

pouvons nous permettre de les catégoriser, ou de considérer que, au sein de l'ensemble des items pré-sémiotiques, existent des sous-ensembles de plusieurs items – sous-ensembles eux-mêmes items pré-sémiotiques de l'ensemble. Pour conclure, nous pouvons décrire les items pré-sémiotiques comme tous les items désignés par un signe parmi les items susceptibles d'être désignés par un signe, suite à un découpage cognitif de la réalité.

6.3. Définition axiomatique de la lexis

Nous avons expliqué au point précédent que nous pouvions différencier trois niveaux dans le processus de la signification. Premièrement, la sémiose, deuxièmement la lexis et troisièmement l'énoncé, qui consiste en un produit fini. Nous avons défini la sémiose à l'aide d'une expression analytique consistant en la description de la fonction qui régit la sémiose. Il nous faut à présent nous attarder sur le concept de lexis, que nous avons introduit sans préambule.

Nous avons dit de la lexis qu'il s'agissait de l'actualisation de la sémiose, c'est-à-dire de l'actualisation de la fonction que nous avons définie au sous-chapitre précédent. La lexis diffère de l'énoncé en ce qu'elle « n'est ni assertée, ni non-assertée, car elle n'est pas (encore) située (repérée) dans un espace énonciatif muni d'un référentiel (système de coordonnées énonciatives) » (Culioli 1999 : 101-102). Aussi, la lexis est définie par Danon-Boileau comme la « conjonction d'une forme et d'un contenu » (Vignaux 1988 : 104). Ainsi, nous allons définir la lexis à l'aide de six axiomes. Toutefois, nous n'avons pas homogénéisé nos axiomes avec la description de la lexis propre à Culioli. Nous décrirons la lexis uniquement comme une actualisation de la sémiose et une abstraction de l'énoncé. En d'autres termes, nous nous soucions des conditions nécessaires à la réalisation d'un énoncé et nous les énonçons en termes d'expression (c'est-à-dire de forme) et de contenu.

$$1. \exists x (A) \Rightarrow B$$

Il existe au moins une expression x , dont le contenu est A , qui implique une réponse B .

$$2. \forall x (A) \Rightarrow \emptyset \equiv \emptyset$$

Pour toutes les expressions, dont le contenu est A , qui n'impliquent aucune réponse, le contenu est nul.

Les deux premiers axiomes définissent les conditions d'existence* de la lexis. Si nous avons une expression A , celle-ci induit une réponse B . Si nous avons l'expression d'un contenu A qui n'induit aucune réponse, alors il n'y a pas de contenu. Par ailleurs, pour le second axiome, il faut comprendre qu'une absence de réponse n'est pas une réponse dont le contenu serait vide. Pour qu'il y ait réelle réalisation, le contenu doit impliquer une réponse. Cette réponse n'est pas systématiquement verbale ou langagière. Nous l'avons dit, la réception du contenu est déjà une réponse.

Dès lors, nous pouvons décrire la lexis comme actualisation de la sémiotique à l'aide de cette expression : $\exists x (F(\sigma)) \Rightarrow \zeta$. Cette expression signifie que pour qu'il y ait lexis, il faut au moins une expression d'un contenu, défini comme $F(\sigma)$. La réponse consiste ici en la réception du contenu, c'est-à-dire en la reconnaissance par le récepteur de l'item pré-sémiotique. Remarquons que notre contenu $F(\sigma)$ est lui aussi l'item pré-sémiotique. En effet, ζ comme $F(\sigma)$ désigne l'item pré-sémiotique. Toutefois, cette écriture permet de montrer qu'il s'agit de l'item pré-sémiotique en tant qu'il est associé à l'item sémiotique σ et indique que le contenu est déjà sémiotique. L'expression de $F(\sigma)$ consiste donc en $F^{-1}(F(\sigma))$. Dans l'acte d'énonciation, cette fonction F^{-1} se réalise par l'occurrence du signifiant associé à σ .

Nous pouvons ensuite poser les axiomes concernant l'augmentation* de la lexis. Par augmentation, nous entendons amélioration de la lexis. En effet, nous avons défini dans la partie précédente que le processus tropique fonctionnait comme le retour de la fonction symbolique. Cette fonction symbolique consiste en réalité en l'association de A et de B au sein d'un rapport expression-réponse non plus implicationnel mais compréhensionnel. En d'autres termes, la réponse devient elle-même item pré-sémiotique. Et dès lors qu'elle devient un item pré-sémiotique, elle peut être liée à l'item sémiotique par la fonction symbolique. Nous pouvons donc poser un troisième axiome et un quatrième axiome :

$$3. [\forall x (A) \Rightarrow B] \Rightarrow A \equiv B$$

Pour toutes les expressions x, dont le contenu est A, qui impliquent la réponse B, le contenu A équivaut à la réponse B.

Ce troisième axiome a tout d'une tautologie. En effet, $[\forall x (F(\sigma)) \Rightarrow \zeta] \Rightarrow F(\sigma) \equiv \zeta$. Cependant, cela signifie que le locuteur dont l'acte d'énonciation repose sur une lexis augmentée est capable d'associer l'item pré-sémiotique en tant qu'il est associé à un signe et l'item pré-sémiotique lui-même et donc de comprendre que tel item sémiotique correspond à tel item pré-sémiotique, que tel signe correspond à tel objet. En outre, il est ainsi possible de modéliser l'association d'un item-sémiotique à une réponse qui n'est pas *nécessairement* l'item pré-sémiotique auquel il doit être associé. Par conséquent, mon item sémiotique est associé à un certain item pré-sémiotique par la fonction sémiotique, $F(\sigma) \Rightarrow \zeta$, mais équivaut à « autre chose » que l'item pré-sémiotique, par exemple un acte. Il s'agirait alors de l'inférence.

$$4. [\forall x (A) \Rightarrow B] \Rightarrow A \equiv [\exists x (A) \Rightarrow B]$$

Pour toutes les expressions x, dont le contenu est A, qui impliquent une réponse B, le contenu A équivaut au moins à une expression x, dont le contenu est A, qui implique une réponse B.

Le quatrième axiome est établi dans la continuité du troisième. Si le contenu est mis en correspondance avec sa réponse qui est potentiellement le contenu lui-même, si $F(\sigma) \equiv \zeta$, alors le contenu peut équivaloir à sa propre expression. Autrement dit, le contenu équivaut à sa propre expression et à la réponse : $F(\sigma) \equiv [\exists x (F(\sigma)) \Rightarrow \zeta]$.

Nous pourrions pousser plus en avant cette récursivité, et remplacer, dans l'expression $[\exists x (F(\sigma)) \Rightarrow \zeta]$, $F(\sigma)$ par l'expression elle-même. Cet axiome montre en quoi le locuteur a une représentation de sa propre représentation (Premack 1979 : 302-322). Il s'agit sans doute du dernier niveau. À l'instar du métalangage, il apparaît inutile de modéliser un nouveau niveau qui ne serait qu'une répétition du précédent.

Nous pouvons ensuite définir un cinquième axiome. Ce dernier permet de définir que toutes les expressions dont le contenu n'est pas *vraiment* A mais qui s'en rapprochent, équivalent aux expressions dont le contenu est A. Remarquons que nous parlons bien du contenu, nous parlons de A. Une réalisation différente de A, n'implique pas une modification de A. En d'autres termes, une variation du stimulus idéal – le signifiant – n'implique pas une variation du contenu. Nous parlons donc bien d'un changement de signes : dire un mot pour un autre. Eu égard à notre description sous forme d'ensembles, nous pouvons modéliser un degré d'appartenance, à l'instar de ce que fait Culioli dans ses études (1990 : 47-90). Toutefois, nous nous contenterons, dans un premier temps, de modéliser une notion de frontière. Nous avons les éléments qui appartiennent pleinement à l'ensemble et ceux qui en font *plus ou moins* partie, c'est-à-dire qui appartiennent à la frontière. Dès lors nous pouvons expliquer le trope de cette façon :

$$5. (\partial X : \forall x (A) \Rightarrow B) \equiv (X : \forall x (A) \Rightarrow B)$$

L'ensemble des éléments frontaliers de l'ensemble X équivaut aux éléments de l'ensemble X, défini comme l'ensemble des expressions x, dont le message est A, qui impliquent une réponse B.

Grosso modo, et de façon simplifiée, cela signifie que ce qui est presque A, compte tenu d'une certaine organisation, équivaut à A. Nous avons enfin un dernier axiome :

$$6. \forall x (A) \Rightarrow B, x \Rightarrow C$$

Pour toutes les expressions x, dont le message est A, qui impliquent une réponse B, l'expression x implique une réponse C.

Nous pouvons nous questionner sur ce qui différencie le sixième du premier axiome. Dans le premier axiome, notre contenu implique une réponse. Dans cet axiome, il s'agit de l'expression du contenu qui implique une réponse. En d'autres termes, l'expression du contenu appellera deux réponses. Si nous reprenons notre second axiome :

$$\forall x (A) \Rightarrow \emptyset A \equiv \emptyset x \equiv C$$

Imaginons un message incompréhensible dans le système sémiotique du récepteur, le message n'étant pas recevable il est nul. Si le contenu, n'ayant pas été exprimé correctement, n'impliquera aucune réponse, son expression, elle, peut en impliquer. Par exemple, la réalisation d'un /r/ (un roulé alvéolaire) au lieu d'un /ʁ/ n'implique aucune modification du contenu. Il s'agit de deux stimuli différents pour un même élément du signifiant (de deux réalisations du même phonème). A est inchangé et impliquera toujours B. Néanmoins x impliquera un C, c'est-à-dire une réponse non au contenu, mais à son expression.

L'avantage d'une telle modélisation est de permettre de considérer le sentiment épilinguistique d'écart comme étant une réponse à l'expression et, dès lors, comme pouvant être exprimé ensuite à l'aide d'un signe, puisque la réponse peut potentiellement devenir un élément pré-sémiotique.

7. Description axiomatique de l'énoncé tropique

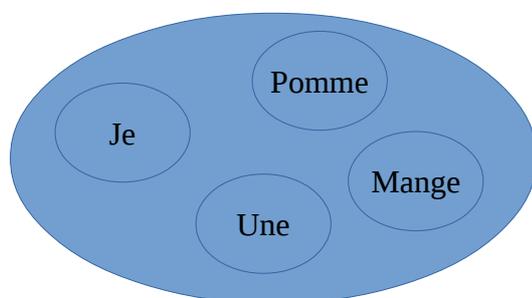
7.1. Items et organisation

La sémiologie et la lexis ayant été modélisées, il nous faut étudier l'énonciation* et son produit, l'énoncé*, pour enfin aborder l'énoncé tropique. Pour ce faire, nous allons réutiliser les concepts d'ensembles et étudier l'organisation des items sémiotiques. En effet, alors que nous mettions de côté l'organisation des items pré-sémiotiques, nous avons postposé l'étude de l'organisation des items sémiotiques. Notre ensemble contient *tous* les signes d'un système donné – en l'occurrence la langue française. Il faut comprendre comment ils sont ordonnés. Il est intéressant de considérer que nous pouvons superposer plusieurs organisations et plusieurs hiérarchies.

Nous pouvons les organiser en fonction des interprétants et de leur concept mental. Il s'agit là des organisations proposées par les théories du prototype, que nous avons évoquées dans les soubassements théoriques. Outre cette organisation, les ensembles peuvent nous permettre de représenter, sous forme d'objet formel, les abstractions que sont les axes paradigmatiques et syntagmatiques ou encore un énoncé et l'acte d'énonciation. Nous allons opter pour un autre type d'organisation. Partant que les items sémiotiques n'ont pas une organisation figée, mais s'actualisant selon l'acte d'énonciation, nous allons étudier l'organisation énonciative de nos items.

Considérons d'abord un ensemble S qui contient tous les mots d'un énoncé A prononcé en un temps T en un lieu L⁵², que nous représentons avec un diagramme de Venn. Imaginons un énoncé *Je mange une pomme* appartenant à l'ensemble S.

FIGURE IV – Ensemble S

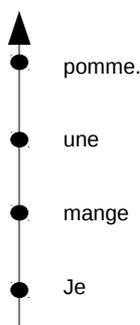


52 Il peut sembler artificiel de préciser en un temps T et en un lieu L, pourtant il s'agit de ce qui distingue, entre autres, la lexis de l'énoncé. Dirigé par le locuteur, l'énoncé est une réalisation dans des conditions immanentes.

Pour que cet ensemble puisse représenter l'axe syntagmatique, nous devons le définir comme étant un ensemble totalement ordonné⁵³. Par conséquent, si nous considérons une relation binaire de S sur S nous pouvons créer des couples de type : {Je ; Mange}, {Mange ; Une}, {Une ; Pomme} dont les propriétés sont la réflexivité, l'anti-symétrie, et la transitivité. Signifiant la relation entre S et S, le symbole \leq exprime la relation d'ordre qui est instaurée dans l'ensemble. Notre ensemble est ainsi défini selon les propriétés axiomatiques d'un ensemble ordonné.

Premièrement, la réflexivité (si nous considérons un ordre chronologique, chaque unité peut être définie comme étant antérieure ou simultanée à elle-même) deuxièmement, l'anti-symétrie (si $x \leq y$ et $y \leq x$ alors $x = y$), et troisièmement la transitivité (si une unité x se situe avant une unité y et une unité y avant une unité z, alors x se situe avant z). Nous pouvons donc dire que dans notre ensemble S les items lexicaux s'organisent comme suit : $Je \leq mange \leq une \leq pomme$. Aussi, nous pouvons définir un énoncé comme étant un ensemble E, dont les items sont des ensembles S – totalement ordonnés. L'ensemble E étant lui-même totalement ordonné. Par conséquent, nous pouvons représenter un syntagme par un diagramme de Hasse :

FIGURE V – Diagramme de Hasse d'un syntagme



53 Pour la définition et la description de cet ensemble et de ceux qui suivront, nous nous sommes servis des ressources et ouvrages suivants : TOIDA (Shunichi), « Set Operation » in *CS381 Discrete Structures/Discrete Mathematics Web Course Material* disponible sur [cs.odu.edu/~toida/nerzic] ; REXHEP, (Selim), *Introduction aux ensembles ordonnés et à leurs applications* dont l'exposé a été donné dans le cadre d'une conférence en 2013 à l'ULB ; SZPIRGLAS (Aviva), *Mathématiques, Algèbre, L3*, Pearson France, Montreuil-sous-Bois, 2009, pp. 1-12.

Notre représentation étant un diagramme linéaire, pouvant être nommé chaîne, nous pouvons considérer que notre ensemble est totalement ordonné. Dès lors, nous remarquons qu'un syntagme peut être représenté par un diagramme de Hasse. Nous pouvons même considérer que la chaîne de signes formant un message s'actualise selon les mêmes propriétés que ce type de diagramme⁵⁴.

Nous pouvons ensuite formaliser un ensemble P à partir de notre ensemble S. Considérons un ensemble S dont les items lexicaux sont w, x, y, z , entretenant une relation d'ordre définie comme $w \leq x \leq y \leq z$. Considérons ensuite les ensembles P_1, P_2, P_3, P_4 contenant l'intégralité des lexèmes pouvant prendre la place de w, x, y, z . Notre ensemble S correspond, dès lors, à l'axe syntagmatique, et nos ensembles P à l'axe paradigmatisque. Remarquons que les ensembles P contiennent et les items qui peuvent remplacer les items lexicaux présents et en S, et ces dits items présents en S. Nous pouvons considérer que notre ensemble *total* (représenté par le cadre) est un ensemble partiellement ordonné puisque certains de ses sous-ensembles le sont. Ainsi, l'ensemble S est ordonné. Les ensembles P, eux, ne sont *a priori* pas ordonnés.

FIGURE VI – Représentation d'un syntagme

	P ₁	P ₂	P ₃	P ₄	P ₅
S	Je	fais	de	la	natation
	Il	fait	de	l'	équitation
	Tu	fais	de	la	marmelade

54 Nous pouvons approfondir ce point et considérer que la langue utilise des méta-données, marquant respectivement le début et la fin d'une phrase, c'est-à-dire les bornes inférieures et supérieures de l'ensemble-syntagme, en discriminant à l'aide de marqueur linguistique – la majuscule et le point pour l'écrit, et la prosodie pour l'oral – au sein de l'ensemble syntagme ce qui en est le minorant et ce qui est le majorant.

En conclusion, il appert que nous avons défini différents éléments permettant la description de la sémiose, de son actualisation en une lexis et en un énoncé, sans pour autant invalider les théories existantes. Il s'agit de fournir un cadre à la description du trope, que nous désirons appréhender d'un point de vue sémiotique. Ces éléments ayant été définis, nous souhaitons à présent étudier la manière dont ils interagissent et proposer des moyens de les modéliser et de les formaliser. Il s'agit de comprendre comme la sémiose peut s'actualiser en une lexis, comment des éléments qui relèvent du système linguistique – les éléments de grammaire – peuvent influencer cette actualisation et se réaliser dans l'énoncé. Nous aborderons ainsi, aux points suivants, une méthode pour représenter un ordre de relation au sein des ensembles P – à l'aide de graphes –, ce qui nous permettra de modéliser le trope.

7.2. Graphes et ensembles

7.2.1. Domaine paradigmatique et adhérence syntagmatique

Pouvons-nous pousser plus en avant cette description formelle ? Pour avoir un cadre puissant, il faut continuer notre modélisation. Nous allons essayer d'établir un second niveau d'analyse. Un niveau plus profond. La figure VI représente, en quelque sorte, un niveau relativement superficiel d'analyse, elle permet uniquement de visualiser – et de formaliser – sous forme d'ensembles les axes paradigmatiques et syntagmatiques. Nous devons formaliser les rapports entretenus par ces items lexicaux, non plus selon leur appartenance aux paradigmes ou syntagmes, mais selon leur rapport de sens entre eux.

Notre formalisation repose, entre autres, sur les éléments présentés dans l'arrière-plan théorique : le modèle développé par Culioli (1990) et la théorie des prototypes synthétisée par Kleiber (1999). Nous allons définir, dans un premier temps, les rapports sémantiques selon un ordre hiérarchique représenté par un système d'appartenance. Pour modéliser notre contenu, nous allons reprendre l'exemple exposé dans la section précédente : *je fais de la piscine*. Nous généraliserons ensuite notre expression.

Nous ne souhaitons pas modéliser un simple rapport hiérarchique ni une organisation dont nous présumons qu'elle existe dans le système linguistique. Nous étudions ici le discours et proposons une organisation qui explique et formalise l'organisation en discours et qui nous sert d'outil pour notre formalisation du trope. Pour ce faire, nous intégrons à cette organisation du rapport sémantique l'organisation axiale préalablement vue et son intégration au sein d'un système formel. Quelles sont nos données ? Nous avons un syntagme *Je fais de la piscine* qui correspond à une suite d'items appartenant à un ensemble S ordonné selon $Je \leq fais \leq de \leq la \leq piscine$. Nous pouvons décrire cette suite d'items et leur relation avec des critères linguistiques. La phrase se décompose en deux syntagmes : le syntagme nominal (*je*) et le syntagme verbal (*fais de la piscine*). Nous pouvons définir ces deux syntagmes comme des sous-ensembles de S, ordonnés et ordonnés entre eux.

L'analyse d'un syntagme peut donc certes se représenter selon un graphe – comme le montre l'ACI, la grammaire générative ou la méthode de Tesnière. Elle peut aussi se représenter selon des ensembles et selon les graphes qui décrivent les dits ensembles. Nous pouvons ensuite superposer à cette représentation la représentation des rapports entretenus, non pas entre les lexèmes présents en S, qui est un rapport d'ordonnement, mais le rapport entre les lexèmes présents en P, au sein d'un paradigme – que nous pouvons définir non plus selon les notions d'ordre mais d'appartenance.

Où se situe, dans ce complexe d'ensembles, le lexème *piscine* qui, par un processus qui n'est autre que le trope, va se substituer à *natation* ? Pour répondre à cette question, il nous faut retourner à nos paradigmes. Il y a de nombreuses façons d'analyser les paradigmes – notamment la méthode de la linguistique structurale dont nous prenons les concepts d'axe. Toutefois, il nous faut créer un système simple et économique et ne pas nous encombrer d'une nouvelle approche. Nous pouvons cependant y laisser une place, à remplir, au sein de notre modèle. Comment allons-nous définir nos paradigmes ?

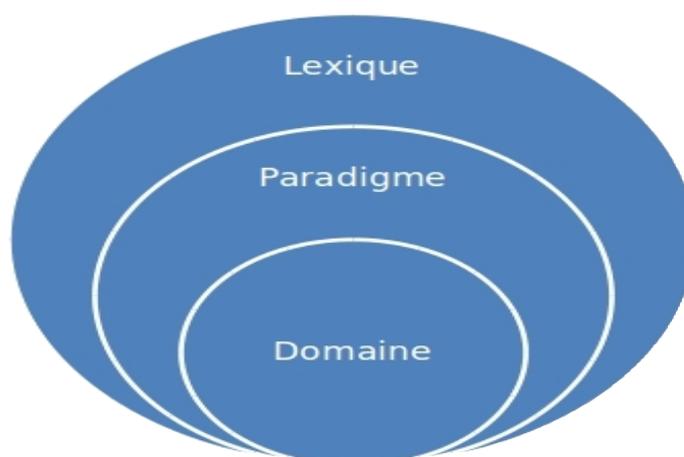
Nous l'avons dit, nous pouvons représenter l'axe syntagmatique comme étant un ensemble (S) et l'axe paradigmatique comme étant un ensemble P. Pour chaque item lexical (S_1, S_2, S_3 , etc) nous pouvons définir un ensemble P (P_1, P_2, P_3 , etc.) qui contient l'item et tous les items pouvant prendre sa position, c'est-à-dire sa fonction dans le

syntagme. Considérons notre item *équitation* il peut effectivement prendre la place de *natation* dans notre syntagme – en provoquant évidemment un changement de sens. Toutefois, s’agit-il de la même chose lorsque nous remplaçons *natation* par *marmelade* ? Il apparaît que non.

Effectivement, la valeur du verbe *faire*, ou plutôt son rapport entretenu avec son objet, n’est pas de la même nature dans *je fais de l’équitation*, *natation*, etc. Et avec *je fais de la marmelade*, *de la confiture*, etc. La manière la plus aisée est de considérer un système de restriction. Nous avons dans un premier temps le lexique, dans son intégralité. Une première restriction est exécutée par le paradigme : pour chaque item lexical nous pouvons faire intervertir un élément du même paradigme. Vient ensuite la restriction du domaine qui oblige l’item à provenir du même domaine pour préserver la cohésion du syntagme, l’inertie évoquée plus haut – ce que nous nommerons adhérence syntagmatique*.

Aussi, lorsque nous remplaçons *équitation* par *marmelade*, nous changeons dans le même mouvement, non pas les autres items lexicaux mais leur modalité, nous modifions les valeurs qui définissent l’adhérence syntagmatique. Aussi, nous avons : *[faire de][la piscine]* qui deviendrait *[faire][de la marmelade]*. L’adhérence syntagmatique est modifiée.

Figure VII - Domaine



Le domaine* est donc un sous-paradigme*. Il s'agit d'une nouvelle restriction au sein du paradigme dont le but est de conserver l'adhérence syntagmatique. Nous pouvons définir cette adhérence comme étant la somme des rapports entre chaque élément du syntagme, dont résulte la cohésion et l'interdépendance des valeurs instituées pour chaque unité, dans le syntagme⁵⁵. Cette adhérence peut s'observer, notamment, dans les subdivisions syntagmatiques. En outre, cette adhérence syntagmatique est la base du canevas que nous pouvons établir. Le canevas décrit, en quelque sorte, un syntagme prototypique. La description des syntagmes prototypiques est une condition *sine qua non* à la description des tropes.

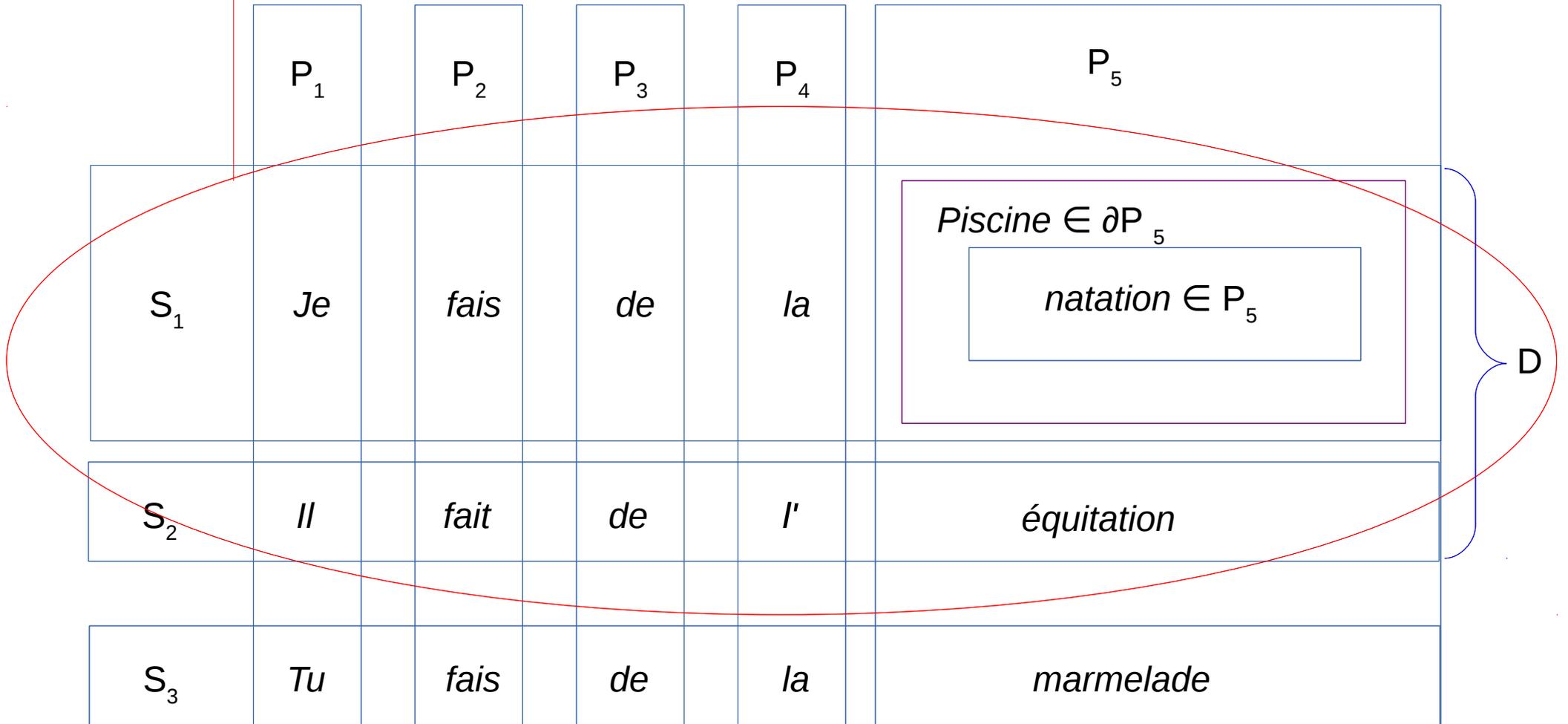
Ainsi, sur l'image ci-dessous nous pouvons identifier trois syntagmes S_1 , S_2 , S_3 , ainsi que les paradigmes correspondants. Nous pouvons voir un domaine, nommé D , qui au sein du paradigme P_3 sélectionne les items qui peuvent être combinés au reste du syntagme sans changement soit paradigmatique soit de l'adhérence syntagmatique. Ainsi, *marmelade*, ne fait pas partie du domaine puisqu'il change la modalité du verbe *faire*. Nous pouvons voir que les syntagmes S_1 et S_2 correspondent à un syntagme prototypique défini par le canevas $V|Faire\ de + SN|\forall x (items \in D)$.

Enfin, remarquons que l'item *natation* est aussi un ensemble. Nous considérons que chaque item est lui-même un ensemble contenant d'autres items et lui-même. Aussi *natation* comporte l'item *natation* ainsi que l'item *piscine*. Nous aborderons au point 8 les conditions permettant aux items de s'appartenir. Ces remarques seront extrêmement importantes quand nous aborderons la description analytique de notre objet.

55 Lorsque nous parlons de *valeurs*, nous songeons aux travaux de Guillaume (1991). Nous différencions la valeur de la signification. Le sémiotique diverge de la sémantique en ce que la symbolisation diverge de la signification. Sémiotiquement, un item signale et symbolise, sémantiquement un item signifie. Sémiotiquement, l'item *natation* symbolise l'item pré-sémiotique « natation ». Sémantiquement, lors de l'actualisation dans la lexis, l'item *natation* va signaler une occurrence phénoménologique précise, symboliser son item pré-sémiotique, et faire sens une fois réalisé dans l'énoncé – c'est-à-dire signifier. La valeur est la nature des relations sémantico-syntaxiques d'une unité réalisée avec les autres unités en présence. La résultante de ces valeurs forme l'adhérence syntagmatique. Aussi, la possibilité du trope *faire de la piscine* est donc notamment liée à l'adhérence syntagmatique qui fige la valeur, malgré le changement d'unité, malgré le changement d'item sémiotique.

$V|Faire\ de + SN|\forall x (items \in D)$

FIGURE VIII - Domaine et canevas



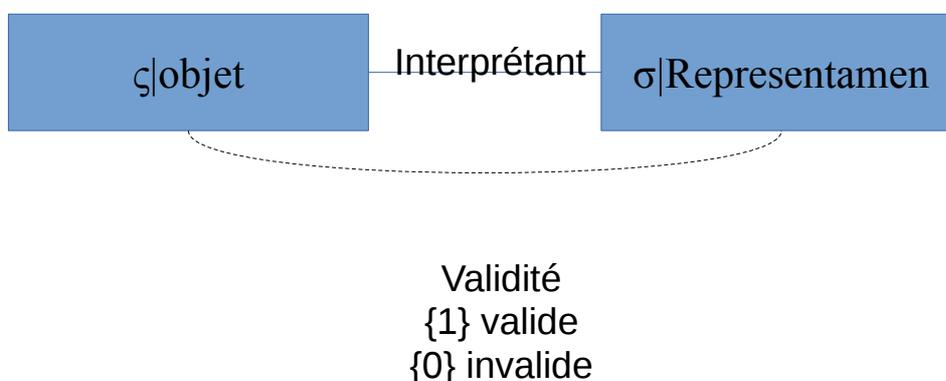
7.3. Graphes d'interprétant

7.3.1. Representamen et interprétant

Nous allons aborder un des points les plus cruciaux et délicats du modèle : la validité du representamen en vertu de l'interprétant. Si nous avons repris le système triadique de Peirce, ce n'est pas par souci de réintroduire un modèle peu présent dans la linguistique de tradition autre que anglo-saxonne. La triade a l'utilité de mettre en évidence un élément souvent oublié, ou réduit à une idée d'arbitraire, de convention, ou de simples définitions : l'interprétant. Nous avons vu au point précédent les différentes options pour traiter son rapport au signe. Pour la modélisation du trope, nous allons simplifier le modèle de la sémiotique présenté précédemment et opter pour une modélisation reposant sur de simples graphes.

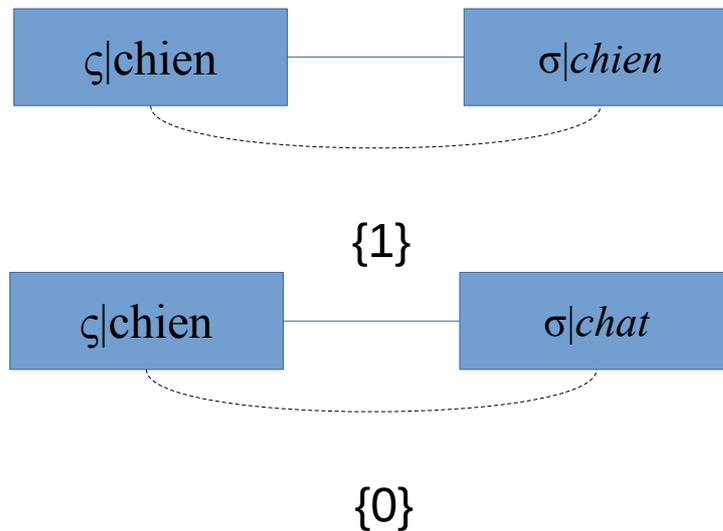
En effet, nous pouvons résumer la somme des relations qui définissent la sémiotique en une *simple* relation entre item pré-sémiotique et item sémiotique. L'interprétant est ici assimilé, par facilité, à la fonction sémiotique ; il en reste toutefois, comme nous l'avons vu, le moteur plus que l'essence. En outre, en vertu de cet interprétant, le locuteur peut valider, ou invalider, l'adéquation de l'item sémiotique et de l'item pré-sémiotique. Lors de la réception d'un message, c'est en vertu de l'interprétant que le locuteur peut, ou non, exécuter la fonction inverse et remonter du representamen à l'objet. Dès lors, c'est en vertu de l'interprétant que peut-être validée ou non, l'application du representamen à l'objet. Dans l'exemple ci-dessous, nous pouvons constater que l'interprétant permet de lier le representamen et l'objet.

FIGURE IX – Graphe d'interprétant



Le graphe ci-dessus nous donne un objet, son representamen, le lien entre les deux, qui est l'interprétant. Enfin, il indique la validité du lien avec le singleton $\{1\}$ si le lien est valide et $\{0\}$ s'il est invalide. Nous pouvons ainsi représenter la relation entre chien et son objet par un graphe facilement compréhensible :

FIGURE X – Graphes d'interprétant : la validité



Dans le premier cas, le representamen, eu égard à l'interprétant, correspond à l'objet. Le lien est valide. Nous le représentons donc avec le singleton $\{1\}$. Tandis que dans notre second cas, le lien est invalide, nous notons donc cette invalidité avec le singleton $\{0\}$. Nous pouvons nous interroger sur l'intérêt théorique d'une telle représentation. Il appert que cela nous permet de modéliser un certain type de réponses.

Rappelons que l'idée d'une réponse permet de simplifier – et donc de modéliser – la réalité d'une réaction à un message. La réponse n'est jamais un objet discret et simple, il s'agit d'un objet continu et complexe. Il nous faut donc réduire à une variable la multitude des comportements et réactions possibles à la réception du message, quels que soient leurs niveaux d'exécution, de sorte à laisser, au sein du modèle, un espace pour des développements ultérieurs capables d'appréhender cette multitude.

Nous avons abordé dans les prémisses du modèle la formalisation de la lexis. Nous avons établi, dans l'un de nos axiomes, que les lexis augmentées fonctionnaient selon l'axiome suivant : $F(\sigma) \equiv [\exists x (F(\sigma)) \Rightarrow \zeta]$ qui explique que le contenu d'une expression équivaut à sa propre expression. En l'occurrence, la particularité d'une lexis augmentée, outre l'appréhension du rapport d'incidence entre $\forall x (A)$ et la réponse B, est de permettre un retour de l'expression du contenu sur lui-même. Autrement dit, puisque le contenu (A) correspond à l'item pré-sémiotique en tant qu'il a déjà un certain signe attribué en vertu de l'interprétant et équivalent à son expression, il est logique que la réponse puisse être la validation du lien entre l'item sémiotique et pré-sémiotique. Si nous reprenons notre exemple et que nous l'actualisons avec notre expression analytique, nous pouvons écrire : $(\forall x (A |chien) \Rightarrow \zeta|chien) | chien \Rightarrow B \{1\}$ et $(\forall x (A |chien) \Rightarrow \zeta|chien) | chat \Rightarrow B \{0\}$.

Dans la suite de notre analyse, nous ignorerons ce premier niveau de la lexis, que nous considérerons comme purement virtuel, et modéliserons nos expressions directement avec une réponse de validité. En outre, à partir de ces éléments, nous pouvons enfin aborder l'analyse du trope en nous intéressant à la validité du mouvement tropique, après quoi nous développerons la description analytique.

7.3.2. Mouvements tropiques

Tous les éléments ayant été mis en place, nous pouvons à présent étudier le mouvement tropique. En d'autres termes, nous pouvons étudier ce qui se produit lorsqu'un item sémiotique est utilisé à la place d'un autre. Reprenons notre quatrième axiome, sur lequel nous venons de travailler. Intégrons dans cette action la réponse de validité, qui est un certain type de réponse. La réponse est positive ($\{1\}$) lorsque l'item sémiotique correspond à l'item pré-sémiotique, eu égard aux règles de la sémiose, c'est-à-dire compte tenu de la fonction qui la décrit – fonction qui prend en compte l'interprétant, le concept mental, etc. De plus, compte tenu de ce que nous avons développé au point précédent, nous ne sommes plus obligés d'indiquer ζ comme réponse à notre expression. En effet, nous pouvons considérer que cette réponse est donnée à un niveau inférieur de notre description⁵⁶. Nous pouvons donc écrire :

56 Au lieu d'écrire $[\forall x (\exists x (A) \Rightarrow \zeta)] \Rightarrow B \{1\}$ nous pouvons écrire directement $\forall x (A) \Rightarrow B \{1\}$ et considérer que l'équivalence entre A et $(\exists x (A) \Rightarrow \zeta)$ est implicite, et ainsi ne plus écrire qu'un niveau et donner directement une réponse de validité.

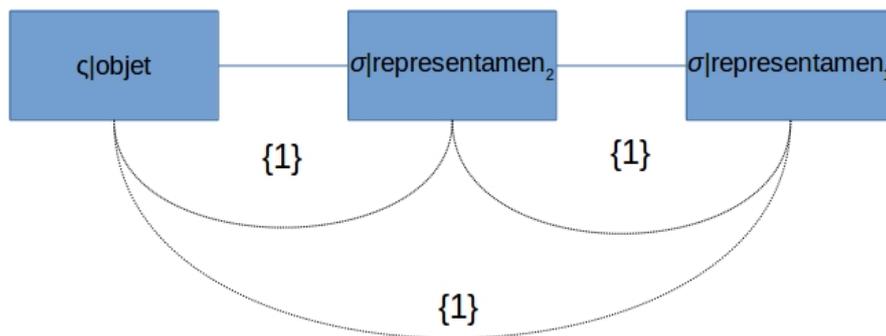
$$[\forall x (A \Rightarrow B\{1\}) \Rightarrow A] \equiv [\exists x (A \Rightarrow B\{1\})]$$

Si j'émetts une expression $x(A)$ dont la réponse est $\{1\}$, le contenu A peut-être remplacé par l'expression x d'un contenu A dont la réponse est $\{1\}$. Nous pouvons donc reformuler l'expression donnée au point précédent ainsi :

$$[\forall x (A|\text{chien}) \Rightarrow B\{1\}] \Rightarrow A|\text{chien} \equiv [\exists x (A|\text{chien}) \Rightarrow B\{1\}] \vdash [\forall x_1 ([\exists x_2 (A_2|\text{chien}) \Rightarrow B\{1\}]) \Rightarrow B\{1\}]^{57}$$

Nous pouvons identifier deux niveaux d'expression. Nous avons x_1 et nous avons x_2 . Nous l'avons dit, x représente l'expression d'un contenu. Comme nous l'avions expliqué, l'expression de premier niveau (x_1) correspond en une occurrence, tandis que l'expression de second niveau (x_2) et les expressions de niveaux inférieurs⁵⁸ sont une idiosyncrasie du modèle qui renvoie, en l'état, à une tautologie. Cette idiosyncrasie nous permet ici de montrer qu'il y a un retour ; toutefois elle nous servira à une modélisation plus poussée ultérieurement. Dès lors, nous pouvons modéliser le fondement du processus tropique à l'aide de ces graphes :

FIGURE XI – Mouvement tropique valide



57 Toute expression d'un contenu implique qu'un contenu équivaut à sa propre expression. Donc (\vdash) nous pouvons remplacer A par l'expression $[\exists x (A|\text{chien}) \Rightarrow B\{1\}]$.

58 $\forall x (A) \Rightarrow \varsigma$ étant virtuellement le niveau le plus bas.

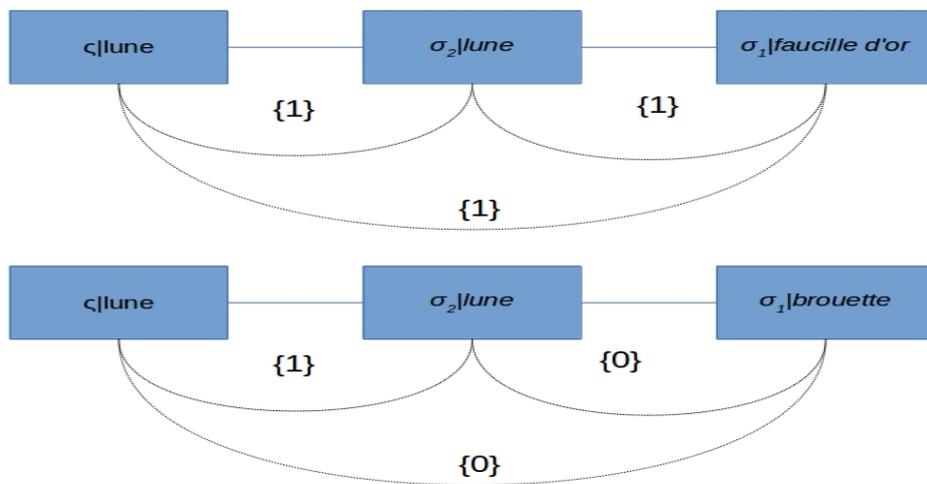
Nous avons ici le graphe d'une relation tropique valide – c'est-à-dire dont les réponses sont validées. Pour représenter cela analytiquement, reprenons notre expression habituelle : $\forall x (A) \Rightarrow B\{1\}$. Compte tenu de l'équivalence soulevée au point précédent nous pouvons dire que : $\forall x_1 (\exists x_2 (A|\text{pré-signé}) \Rightarrow B\{1\}) \Rightarrow B\{1\}$. Toutefois, nous y ajoutons une subtilité. Il s'agit à présent de modéliser le retour de la symbolisation elle-même, c'est-à-dire le retour de la fonction sémiotique dans la sémiose. Le retour de cette symbolisation passe, évidemment, par l'itération de notre expression analytique. Nous pouvons donc écrire le trope comme suit :

$$\forall x_1 (\exists x_2 (A_2|\text{pré-signé}) \Rightarrow B_2\{1\})|\text{representamen}_2 \Rightarrow B_1\{1\}$$

Comparons deux descriptions de métaphores en utilisant ce type de graphe. Considérons un certain contexte, que nous nommerons C. En effet, la description d'un certain nombre de mécanismes ne permet pas de négliger le contexte. Aussi, considérons cette fois-ci, non un exemple commun, mais un exemple provenant de la littérature. Prenons le vers de Victor Hugo (Hugo 1883) : *Cette faucille d'or dans le champ des étoiles*. Le discours traditionnel décrit le fonctionnement, et l'interprétation de cette métaphore, en termes de *topies*, de champ sémantique, etc. Notre modèle ne cherche aucunement à invalider ce discours, au contraire, il tente de systématiser de façon analytique une description qui reste de l'ordre du langage naturel. Contentons-nous premièrement de représenter ce trope avec un graphe. Nous allons aussi, pour illustrer une métaphore qui échoue, modifier de façon absurde cette métaphore : *Cette brouette dans le champ des étoiles*.

Dans le premier graphique, nous pouvons voir que le lien entre l'objet « lune » et son representamen *lune* est validé, selon les conditions susdites. Ensuite, le lien entre *lune* et *faucille d'or* est validé. *Faucille d'or* renvoie donc à *lune*. Dans le second cas, *brouette* ne pouvant signifier « lune », eu égard au contexte, la validité du lien entre l'objet « lune » et le representamen *brouette* est invalide. Ces graphes ne servent, actuellement, qu'à représenter la relation qu'entretiennent l'objet et le representamen. Ces graphiques n'ont pas pour but d'expliquer pourquoi le lien entre *lune* et *faucille d'or* est valide, et le lien entre *lune* et *brouette* est invalide. Contentons-nous actuellement de l'explication traditionnelle, nous fournirons notre analyse au point suivant. Nous ne sommes actuellement qu'au stade de la représentation.

FIGURE XII – Mouvements tropiques : comparaison



7.3.3. Sens de lecture et pseudo-trope

Nous venons d'établir les prémisses de notre formalisation. Toutefois, avant d'approfondir ces prémisses, nous devons attirer l'attention du lecteur sur deux points. Premièrement, le sens de lecture des graphes, et deuxièmement, les représentations pseudo-tropiques. Nous n'avons pas abordé, jusqu'à présent, un point pourtant important : le sens de lecture des graphes. En effet, ceux-ci peuvent se lire selon trois directions : de gauche à droite, de droite à gauche, ou de façon statique. Si nous prenons les figures du point précédent, nous constatons que nous pouvons autant lire le graphe en nous déplaçant de « lune » vers *brouette* ou en nous déplaçant de *brouette* vers « lune ». Le sens de lecture aura, en réalité, un impact sur la validité représentée par notre singleton. En effet, selon si nous nous positionnons du côté du récepteur qui invalide le lien entre *brouette* et *lune*, ce qui renvoie $\{0\}$ ou selon l'émetteur, qui, pour telle ou telle raison, considère le lien valide, nous aurons deux réponses de validité différentes.

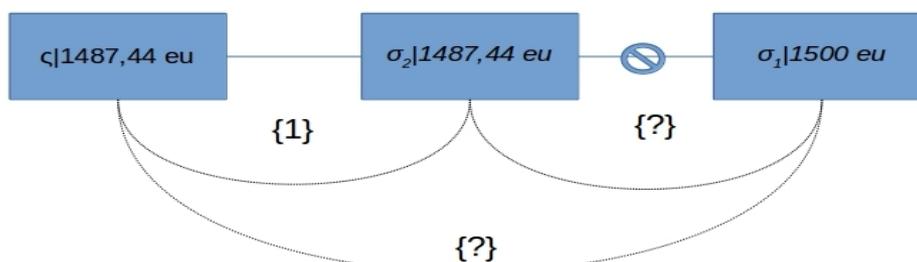
Pour éviter ce problème, nous avons opté pour une lecture statique, ou a-directionnelle. En d'autres termes, nous ne privilégions aucun sens de lecture et considérons qu'il faut lire le graphe de façon statique. Une relation est valide *uniquement* si elle l'est autant pour l'émetteur que le récepteur. Aussi, lorsqu'une relation est valide ($\{1\}$) cela signifie qu'elle l'est dans les deux sens de lecture. Si une

relation est invalide ($\{0\}$) cela signifie qu'elle est invalide dans au moins un sens de lecture. Ainsi, nous considérons le jugement de validité comme absolu, car non relatif au sens de lecture – ce qui induit que la modélisation de la communication conceptualise son effectivité et donc la somme de l'émission et de la réception.

Abordons à présent les relations pseudo-tropiques. Nos graphes nous ont permis de typiser le trope comme étant une relation à trois éléments : un référent et deux représentamen, à deux interprétants, et à trois jugements de validité. Une fois la formalisation analytique mise au point, il nous sera possible d'appliquer ce graphe typique du trope à différents mouvements tropiques : métonymie, synecdoque, métaphore voire l'ironie – que nous n'étudierons pas. Toutefois, il existe des déplacements de sens qui semblent tropiques mais qui ne le sont pas. Dès lors, nous n'allons pas chercher à les formaliser dans ce travail. Nous allons donc étudier ici en quoi certains tropes ne sont en réalité que des pseudo-tropes de sorte à les exclure de la suite de notre analyse.

Le pseudo-trope dont nous allons analyser la structure est l'imprécision, le flou, le plus ou moins, etc. Nous pouvons traiter un cas particulier, relativement représentatif : l'imprécision ostensive-inférencielle. Nous avons vu comme la pensée pragmatique étudiait le trope comme une faculté d'imagination, non procédurale, à fonction d'optimisation d'une communication ostensive-inférencielle. Aussi, en vue de cette optimisation, il est possible qu'un locuteur recourt volontairement à une imprécision référentielle au sein de son énoncé. L'exemple pris par Sperber et Wilson est celui de l'arrondissement numérique (Sperber 1986 : 233). Un locuteur préférera dire qu'il gagne 1500 euros mensuellement que de donner le chiffre complexe de 1487,44 euros. Pour ces derniers, cela n'est pas différent d'une métaphore. Toutefois, à l'aide de nos graphes d'interprétants, nous pouvons démontrer le contraire :

FIGURE XIII – Pseudo-trope

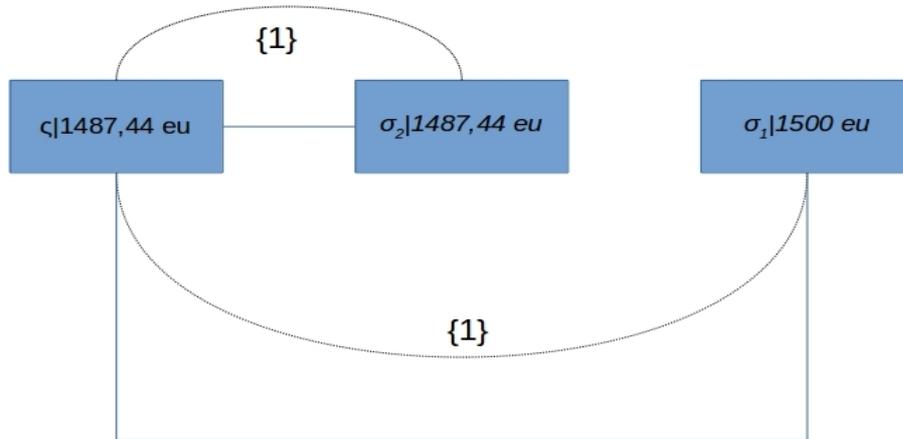


Contrairement à la métaphore échouée *lune-brouette*, où il est impossible de valider la relation entre « lune » et *brouette*, nous avons ici une relation dont la validité est *a priori* impossible à définir. Où se situe le problème dans cette relation ? Là où *lune* et *faucille* ont un rapport sémantique, comme nous le verrons par après, là où *brouette* et *lune* n'en n'ont aucun, *1487,44 euros* a un rapport avec *1500 euros*, toutefois ce rapport pose une impossibilité. Pour la comprendre, il nous faut revenir sur le sens de lecture. Nous l'avons, dit nous avons opté pour une lecture statique qui combine les deux sens. Si l'émetteur juge le lien entre *lune* et *faucille* valide, et le récepteur aussi, alors le lien est valide dans l'absolu. Si l'émetteur, suite à une connaissance idiотique juge le lien entre *brouette* et *lune* valide, le récepteur le juge invalide, le lien est invalide dans l'absolu. Cependant, est-ce le cas ici ?

L'émetteur juge le lien entre 1487,44 et 1500 valide. Le récepteur lui, jugera-t-il ce lien valide ? Nous l'avons expliqué, la validité repose sur la pertinence du lien entre les deux representamens, pertinence que nous modéliserons par après mais qui relève, en grande partie, d'une certaine promiscuité sémantique compréhensible en contexte (*lune* et *faucille*). Ici, *a priori*, ce lien existe, et le récepteur comprendra l'énoncé – et jugera le lien valide. Toutefois, alors que dans le premier cas, le récepteur peut, à la réception de *faucille*, de par la validité du lien, remonter à « lune » et comprendre l'énoncé, dans le cas qui nous occupe, le récepteur, certes, par la validité, pourra comprendre l'énoncé tel qu'il est émis, mais il ne pourra remonter *exactement*, et nous insistons sur ce point, au representamen original et à l'item pré-sémiotique.

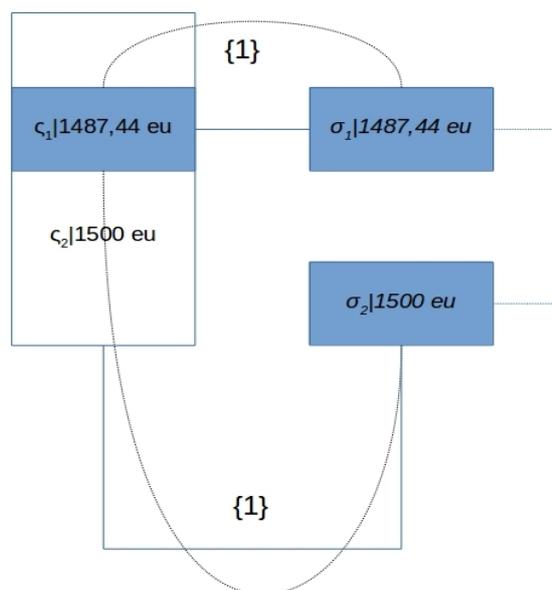
Lorsqu'un locuteur interprète l'énoncé *faucille d'or*, il comprend qu'il s'agit de la *lune*. Lorsqu'un locuteur interprète l'énoncé 1500 euros, soit il l'interprète tel quel, soit, s'il lance le processus d'interprétation, il considère que cela désigne un nombre proche sans pour autant pouvoir remonter au nombre exact. Le trope implique de pouvoir passer d'un representamen à l'autre et de chaque representamen à l'objet. Ici, il nous est impossible de passer avec exactitude du representamen 1500 au representamen 1487,44 et du representamen 1500 au référent 1487,44. Il ne s'agit donc pas d'un trope. Pour comparer, nous pouvons modéliser ce mouvement « pseudo-tropique » selon ce graphe :

FIGURE XIV - Représentation du pseudo-trope



En plus d'être simple, ce graphe a l'avantage d'être facilement comparable aux graphes représentant des tropes, ce qui met en exergue la différence de fonctionnement. Néanmoins, il ne représente pas encore exactement le processus décrit au paragraphe supérieur. En effet, il ne devrait pas y avoir de lien interprétant direct entre le ζ et σ_1 . Nous pouvons proposer une seconde modélisation. Bien que plus complexe et moins lisible, elle décrit, il nous semble, plus en profondeur les mécanismes exacts :

FIGURE XV - Représentation ensembliste du pseudo-trope



7.4. Description analytique

7.4.1. Récapitulation et synthèse

Nous avons développé au sous-chapitre précédent la description du trope. Il s'agit du fondement de notre formalisation. Nous allons le développer à nouveau précisément, quitte à nous répéter, en les appliquant à un cas concret et récurrent dans notre analyse : l'expression *je fais de la piscine*. Dans cette expression, substituer *piscine* à natation consiste en un changement, sur l'axe paradigmatique, qui ne modifie pas le sens, et ce en vertu de l'adhérence syntagmatique. Récapitulons notre développement. Au point précédent, nous avons réalisé cette expression, dérivée de notre quatrième axiome :

$$[\forall x_1 (\exists x_2 (A_2) \Rightarrow B_2\{1\}) \Rightarrow B_1\{1\}] :: C$$

Par rapport à l'axiome que nous avons initialement développé, divers changements sont observables. Premièrement, les indices numériques ont été introduits au chapitre précédent, de sorte à faciliter la lecture et les niveaux. Nous retrouvons ainsi $x_1(A_1)$, c'est-à-dire la réalisation du contenu A_1 . A_1 n'est pas présent dans l'équation puisqu'il est remplacé par $x_2(A_2)$ et la réponse B_2 . Nous avons enfin la réponse à la réalisation du contenu, $x_1(A_1)$, c'est-à-dire B_1 . Comme nous l'avons expliqué, le retour et l'itération impliquent la possibilité de remplacer ensuite A_2 par A_3 et sa réponse B_3 , ensuite A_3 par A_4 et sa réponse B_4 , et ainsi de suite. Cette construction modélise le retour interne continu de l'expression dans le contenu. Il s'agit de l'idiosyncrasie évoquée au point précédent.

Ces indices numériques ne servent pas uniquement la clarté de l'expression, il s'agit d'un élément de l'expression analytique qui correspond à une réalité de l'objet décrit. Ces indices donnent une information sur le niveau, au sein de la lexis, des éléments de la sémiologie. Autrement dit, il s'agit du degré d'actualisation d'un élément de la sémiologie dans la lexis. Au demeurant, cette différence de niveau n'invalide pas nécessairement une équivalence entre nos unités, nos items sémiotiques. Effectivement, dans une énonciation non tropique, il y a récursivité de l'information et équivalence des items de chaque niveau. Il est donc nécessaire de distinguer le niveau d'une unité de la sémiologie dans la lexis et le rapport entre deux unités de la sémiologie dans la lexis.

Nous pouvons ainsi différencier deux concepts, auxquels s'ajoutera un troisième par la suite : l'équivalence* et l'équipollence*. L'équipollence désigne l'égalité de niveau au sein de la lexis. Deux unités sont équipollentes si elles sont au même niveau. Ainsi, deux unités en présence dans un énoncé sont équipollentes. L'équivalence désigne l'égalité au sein de l'énonciation. Il s'agit de l'égalité de rapport qu'entretiennent deux unités. Nous pourrions, *mutatis mutandis*, considérer cela comme une égalité d'ordre sémantique. Plus précisément, il y a équivalence entre deux items sémiotiques si, dans leur actualisation, ils ont le même representamen, c'est-à-dire qu'ils signalent le même objet, la même occurrence phénoménologique.

En conséquence, dans la majorité des cas, c'est-à-dire dans les énoncés non tropiques, A_1 et A_2 s'actualisent par le même item sémiotique, c'est-à-dire le lexème qui réalise A_1 . Par ailleurs, nous pourrions inverser la perspective et considérer que leur équivalence est la conséquence d'une actualisation en le même representamen. Il peut sembler tautologique de définir que deux items sémiotiques identiques sont équivalents. Cependant, lorsque nous parlons d'items sémiotiques dans la lexis, nous parlons en réalité d'actualisation. Ainsi, si chaque item sémiotique est unique dans la sémiose, ses actualisations dans la lexis peuvent être multiples. Lorsque nous parlons d'équivalence entre items sémiotiques, il serait plus correct de parler d'équivalence entre actualisation d'items sémiotiques. En effet, un même item sémiotique s'actualise selon différents representamen, c'est-à-dire qu'il peut signaler des occurrences phénoménologiques différentes de son objet.

Dès lors, lorsqu'un item sémiotique s'actualise et se réalise à deux positions différentes du syntagme – hors identification, cas que nous aborderons – bien qu'identiques, les items ne sont pas équivalents. *A contrario*, notre itération consiste en une cascade virtuelle d'actualisation et d'équivalence d'un même item. Cette itération ne prête pas à conséquence. Elle n'a d'intérêt que conceptuel. C'est pourquoi nous avons donc qualifié d'idiosyncrasie cette particularité du modèle. En effet, s'il est théoriquement valide de modéliser une itération, cela ne correspond à aucune réalité empirique, contrairement aux autres éléments décrits avec les notions d'équivalence et d'équipollence. Cette récursivité – cette itération – nous permet néanmoins d'appréhender l'idée que le contenu s'implique et, pouvons-nous dire, se contient toujours lui-même. En outre, cette idiosyncrasie est à l'origine de l'augmentation de la lexis.

Cependant, outre son intérêt conceptuel, cette idiosyncrasie a un intérêt méthodologique. En effet, elle n'est idiosyncrasie que lorsque nous modélisons des expressions non tropiques. Toutefois, elle nous permet de modéliser le trope. Nous pouvons effectivement déduire des éléments exposés que le trope est la conséquence d'une équivalence entre deux items sémiotiques pourtant différents et non équipollents. Il ne s'agit pas d'une équivalence entre deux actualisations d'un même item, mais bien entre les actualisations de deux items différents. De plus, ces actualisations n'étant pas équipollentes, il ne s'agit donc pas d'une équivalence qui repose sur un processus énoncé et réalisé dans le syntagme.

Nous pouvons donc proposer une typologie identifiant quatre cas différents. Pour une position – ou un paradigme – P, nous avons, premièrement, la récursivité de l'information, définie par l'équivalence d'items sémiotiques⁵⁹ identiques non équipollents ; deuxièmement, la tautologie, définie par l'équivalence d'items sémiotiques identiques et équipollents ; troisièmement l'identification, définie par l'équivalence d'items sémiotiques différents équipollents ; quatrièmement, le trope, défini par l'équivalence d'items sémiotiques différents non équipollents.

Le trope est donc un processus qui met en équivalence des items sémiotiques différents non équipollents. Cette équivalence n'est donc aucunement exprimée par la syntaxe. Les items en question sont non équipollents, puisqu'ils n'agissent pas au-même niveau – ce qui est représenté par l'indice numérique. Seul $x_1(A_1)$ est une réalisation et a la puissance d'agir en communication. Retournons à notre expression. Remarquons l'introduction de l'expression $:: C$ que nous avons brièvement évoquée. Cette expression signifie simplement que les réponses B sont à considérer selon un certain contexte – le contexte d'énonciation. Le contexte permet évidemment de valider le rapport entre l'objet et le representamen. Nous ne rajouterons plus cette expression qui sera considérée comme implicite.

Rappelons une dernière fois que la réponse au message peut être de tout ordre. Nous désirons juste modéliser une réponse, quelle qu'elle soit. Aussi, nous réduisons ici la réponse à son contenu le plus strict : la validité. Le singleton $\{1\}$ indique que le contenu A est reconnu – ou accepté – dans le procès de communication comme valide tandis que le singleton $\{0\}$ indique qu'il est considéré comme invalide. Nous pouvons

59 Il s'agit à nouveau d'un abus de langage, nous parlons bien des actualisations de nos items.

ajouter à cette formalisation les actualisations de nos différents éléments, en utilisant l'opérateur « | » largement utilisé dans notre modèle. L'imbrication de parenthèses pouvant être quelque peu complexe et rendant la formalisation illisible, nous préférons définir que l'actualisation | porte sur la totalité de l'expression précédant le signe | jusqu'à la rencontre d'un symbole typographique de type parenthèse ou crochet. Nous obtenons ainsi l'expression suivante :

$$\forall x_1 (\exists x_2 (A_2|natation)|x_1 \Rightarrow B_2\{1\}|natation)|piscine \Rightarrow B_1\{1\}$$

Nous avons ajouté à cette expression l'actualisation |_{x₁}. Nous analyserons l'intérêt de cet ajout dans le paragraphe suivant. Cette expression signifie donc que pour toutes les expressions d'occurrences x₁, le contenu (A₁) est une expression x₂, actualisée en x₁, dont le contenu est A₂. Remarquons que A₁ et A₂ sont actualisés par des lexèmes tandis que x₂ est actualisé par l'occurrence x₁. La particularité du trope, comme nous aurons encore l'occasion de le montrer, est donc d'avoir un contenu qui est déjà une expression. Nous pouvons décortiquer la formule et isoler plusieurs éléments. Pour ce faire, laissons de côté notre exemple et reprenons le formule type : $\forall x (A|F(\sigma))|\sigma \Rightarrow B\{1\}$. Pour décrire le mouvement tropique, nous pouvons dire que :

$$\forall x_1 (\exists x_2 (A_2|F(\sigma_2))|x_1 \Rightarrow B_2\{1\}|\sigma_2)|\sigma_1 \Rightarrow B_1\{1\}.$$

Le trope est l'expression (x₁) d'un contenu (A₁) actualisée par l'item sémiotique σ₁. Ce contenu n'est pas l'item pré-sémiotique ζ₁, mais l'expression (x₂) d'un contenu (A₂) en tant qu'elle est valide (B₂{1}) est actualisée par σ₂. L'expression (x₂) de ce contenu (A₂) est actualisée par l'expression de premier niveau (x₁). Nous retrouvons donc et la fonction symbolique qui s'applique à l'intérieur d'elle-même ainsi que son retour à de multiples niveaux. Si nous reprenons notre expression *Je fais de la natation*, nous pouvons résumer le processus ainsi :

I. Expression initiale : *Je fais de la natation*.

(1) A_2 est un contenu, c'est-à-dire l'item pré-sémiotique « natation ».

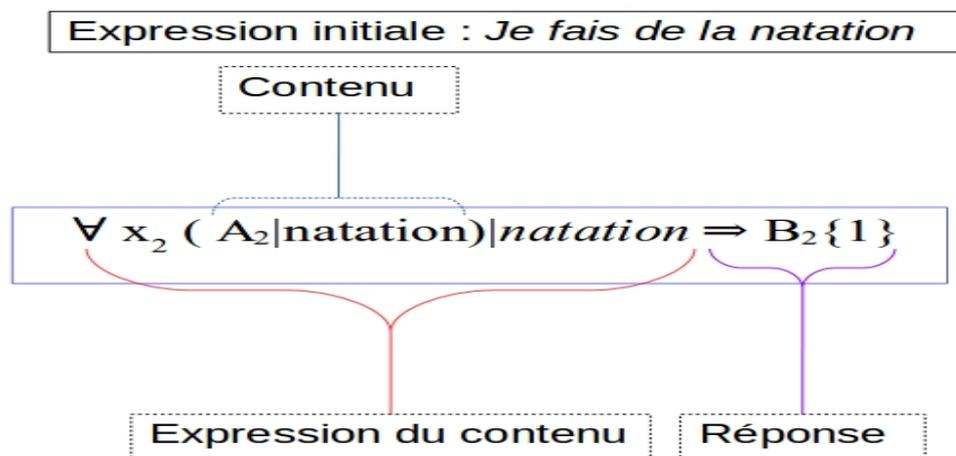
(2) $x_2(A_2)$ est l'expression du contenu.

(4) $x_2(A_2|natation)$ se réalise en l'occurrence de l'item, c'est-à-dire le lexème *natation*.

(4) B_2 renvoie la réponse $\{1\}$ car $x_2(A_2|natation)$ correspond à l'objet contextuel

(5) Nous obtenons $\forall x_2(A_2|natation) \Rightarrow B_2\{1\}$

Figure XVI – Expression simple



II. Mouvement tropique

(6) A_1 est un contenu

(7) $x_1(A_1)$ est l'expression du contenu

(8) A_1 peut être remplacé par $\exists x_2(A_2|natation) \Rightarrow B_2\{1\}$

(9) A_1 s'actualise en un item sémiotique *natation*. Nous obtenons l'expression suivante : $\forall x_1(\exists x_2(A_2|natation) \Rightarrow B_2\{1\})|natation)$

(10) $x_1(A_1)$ se réalise en un item sémiotique, le lexème *piscine*

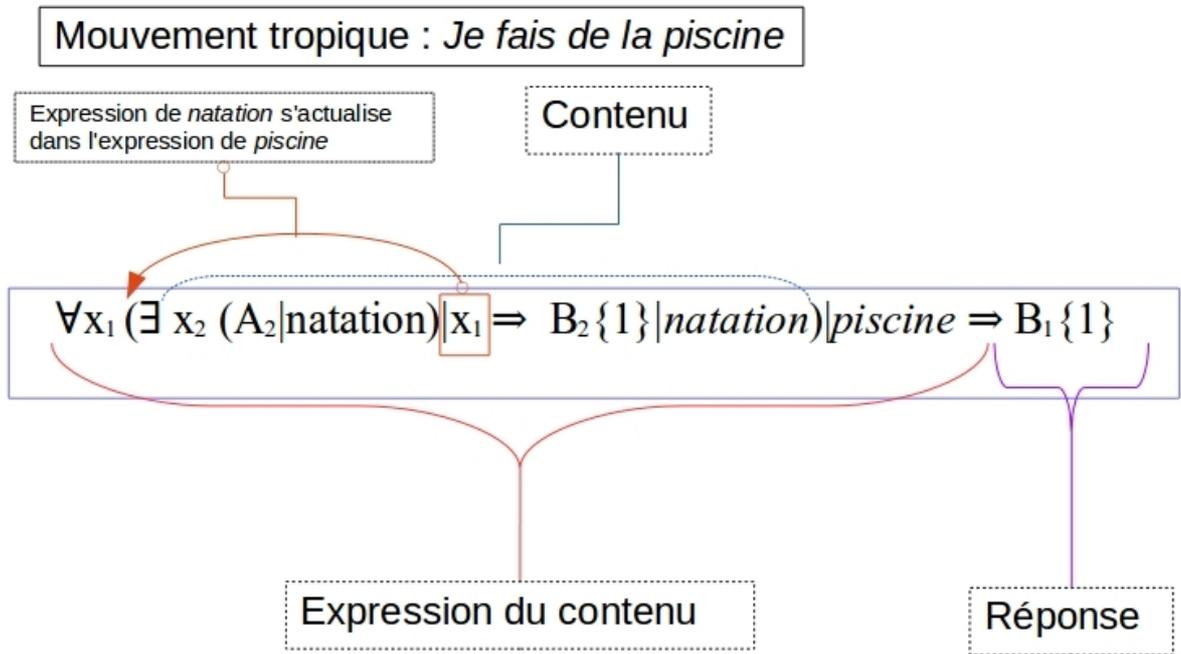
(11) B_1 renvoie la réponse $\{1\}$ car $x_1(A_1|natation)|piscine$ correspond à l'objet.

(12) Nous obtenons $\forall x_1(\exists x_2(A_2|natation) \Rightarrow B_2\{1\})|natation)|piscine \Rightarrow B_1\{1\}$

(13) L'expression du contenu $x_2(A_2|natation)$ en tant qu'elle est valide ne se réalise plus mais est actualisée par la réalisation de l'item sémiotique, le lexème *piscine*.

(14) L'expression du contenu $x_2(A_2|natation)$ sans souci de sa validité se réalise par l'expression en tant qu'elle est expression.

FIGURE XVII – Expression tropique



7.4.2. Parachèvement du modèle

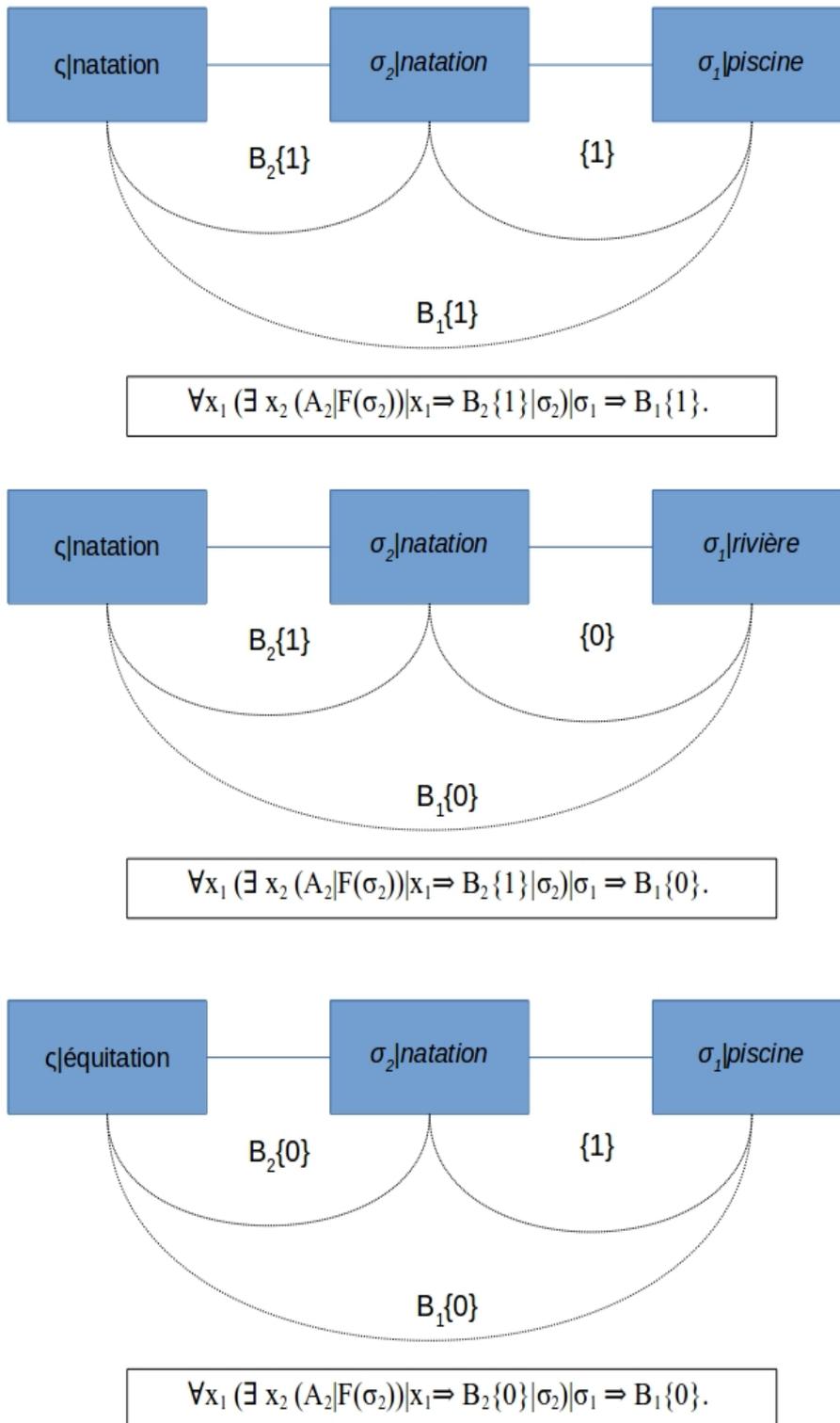
Maintenant que nous avons mis au point une expression analytique décrivant le trope, nous devons poursuivre notre analyse pour modéliser les conditions nécessaires à la validité du trope, ainsi que le mouvement qui donne le résultat final qu'est notre trope. De plus, nous pouvons modéliser plus précisément les réponses et notamment les réponses à l'expression. Pour ce faire, nous souhaitons préciser, de prime abord, les points 13 et 14 de la formalisation qui sont un peu abscons. Prenons l'expression initiale : $\forall x_2 (A_2 | F(\sigma_2)) | \sigma_2 \Rightarrow B_2 \{1\}$, lorsqu'elle devient contenu, et donc perd un niveau d'équipollence, l'actualisation diffère. En effet, dans $\forall x_1 (\exists x_2 (A_2 | F(\sigma_2)) | x_1 \Rightarrow B_2 \{1\} | \sigma_2) | \sigma_1 \Rightarrow B_1 \{1\}$, l'item sémiotique σ_2 n'actualise plus uniquement l'expression x_2 du contenu A_2 , mais cette expression en tant qu'elle est validée. En effet, le processus tropique n'a de sens et ne fonctionne que si l'expression initiale est valide. L'expression x_2 du contenu A_2 s'actualise toutefois en tant que tel en x_1 .

Cela signifie que, premièrement, si le trope n'est pas validé, la réalisation de $x_1(A_1)$ en σ_1 n'a pas lieu, puisque σ_1 , en tant qu'il est lexème, doit signifier. Au demeurant, si $A_1 | \sigma_2$ ne se réalise pas par le lexème σ_1 , l'expression de A_2 se réalise par x_1 , c'est-à-dire, en quelque sorte, par σ_1 non plus en tant qu'il signifie mais en tant qu'il est un signifiant. Deuxièmement, dans le cas où B_2 est une réponse d'invalidité, cela signifie que l'expression initiale ne correspond pas au contenu impliquant *ipso facto* l'impossibilité de signifier pour σ_1 . Cependant, l'expression de l'expression incorrecte se réalise toujours par x_1 , c'est-à-dire par σ_1 en tant qu'il est un signifiant, qu'il est un lexème, bien qu'il ne signifie plus aucunement dans l'énoncé.

En somme, nous postulons qu'une expression peut être dépourvue de contenu. En l'occurrence, l'expression $x_2(A_2)$ s'actualise en l'expression x_1 , c'est-à-dire en un item sémiotique reconnu mais qui ne fait pas nécessairement sens, tandis que l'expression $x_2(A_2) \Rightarrow B_2$ s'actualise en l'expression $x_1(A_1)$, c'est-à-dire l'expression du contenu qui est une expression valide. Par conséquent, nous avons trois cas possibles. Premièrement, σ_1 correspond à σ_2 en tant qu'il correspond à $F(\sigma_2)$. Deuxièmement, σ_1 ne correspond pas à σ_2 en tant qu'il correspond à $F(\sigma_2)$. Troisièmement, σ_1 ne correspond pas à σ_2 en tant qu'il correspond à $F(\sigma_2)$ car σ_2 ne correspond pas $F(\sigma_2)$. Ces trois cas sont résumés sur la figure XVIII.

En conclusion, nous pouvons remonter le fil du fonctionnement tropique. Nous avons un item pré-sémiotique, notre contenu, « natation », qui est désigné par un item sémiotique, le lexème *natation*. Ce lexème *natation* correspond-il, eu égard à la sémiose dont il fait partie, à l'item pré-sémiotique ? Si oui, B_2 renvoie la réponse $\{1\}$. L'expression du contenu *natation* ne va pas se réaliser par le lexème *natation* mais par le lexème *piscine*. Enfin, l'expression du contenu « natation » impliquant la réponse B_2 $\{1\}$, est réalisée par l'item sémiotique, le lexème *piscine* qui, en tant que signifiant, est aussi actualisation de l'expression du contenu natation, sans réponse.

FIGURE XVIII – Typologie des réponses de validité



Par conséquent, l'expression du contenu « natation » en tant qu'il désigne bien notre objet s'actualise par le lexème piscine en tant qu'il est signe et non signifiant. Cela signifie que (1) l'expression *natation* s'actualise par l'expression de *piscine* et donc que nous pouvons mesurer la distance entre l'expression initiale *natation* et l'expression réalisée, l'occurrence. Nous mettons l'accent sur la manière dont l'expression de *natation* s'actualise dans l'expression de *piscine*. Alors que dans la deuxième expression (2), nous mettons l'accent sur la manière dont le contenu « piscine » renvoie à l'expression du contenu « natation » et à la réponse positive donnée à ce contenu.

Il nous est donc possible de modéliser l'écart à l'aide de notre sixième axiome. La validité entre σ et $F(\sigma)$ s'actualise par la discordance ou la concordance entre signe argument de la fonction ($F(\sigma)$) et signe actualisé (σ). De fait, cette remarque est valide pour le processus tropique et le cas particulier de l'actualisation en un x_1 . En effet, eu égard au sixième axiome, nous pouvons dire que : $\forall x_1 (\exists x_2 (A_2|F(\sigma_2))|x_1 \Rightarrow B_2\{1\}|\sigma_2)|\sigma_1 \Rightarrow B_1\{1\} \wedge [x_2||x_1 \Rightarrow C_2\{\text{écart dû au trope}\} \wedge x_1 \Rightarrow C_1\{\text{écart dû à la réalisation}\}$. Reprenons notre exemple pour illustrer cette expression⁶⁰ :

$$\forall x_1|[p\varepsilon.s\varepsilon n] (\exists x_2 (A_2|F(\text{natation}))|x_1 \Rightarrow B_2\{1\}|\text{natation})/pi.sin/ \Rightarrow B_1\{1\} \wedge [x_2|x_1||\text{natation}|piscine \Rightarrow C_2\{\text{natation} \neq \text{piscine}\} \wedge x_1 \Rightarrow C_1\{[p\varepsilon.s\varepsilon n] \neq /pi.sin/\}$$

Nous avons décortiqué notre expression et montré, étape par étape, comme elle se construisait. Toutefois, une inconnue subsiste, un point que nous avons éludé jusqu'à maintenant, ce qui permet le retour de la fonction symbolique. Nous devons spécifier les conditions auxquelles elle doit répondre pour être valide. Il faut donc établir les conditions rendant le mécanisme fonctionnel. Si nous sommes capables de définir le mécanisme tropique comme la substitution de deux unités, par l'opération d'une symbolisation appliquée à un item sémiotique, les conditions rendant valides cette substitution n'ont été que peu abordées.

Continuons l'analyse de notre expression exemplaire : *je fais de la piscine*. Nous devons, premièrement, définir un ensemble S qui contient l'énoncé – il s'agit d'une représentation de l'axe syntagmatique. Nous pouvons ensuite définir un ensemble P, qui contient l'intégralité des lexèmes, et l'ensemble D, qui sélectionne les lexèmes de P qui sont autorisés par le canevas syntagmatique décrit comme étant $V|Faire\ de + SN|\forall x$

60 Par « $x_2||x_1$ » nous cherchons à écrire la différence entre les deux actualisations.

(*items* ∈ D). Cette description correspond à la figure IX. Considérant le développement de la théorie des prototypes⁶¹ et du modèle de signification de Culioli, nous pouvons modéliser un ensemble correspondant au lexème *natation* qui contient lui-même le lexème *piscine* qui – lui-même – contient le lexème *natation*. Eu égard à cette hiérarchie nous pouvons dire que :

$$\begin{aligned} &\text{Avec } x(A)|\text{Je fais de la piscine} \in S \text{ alors } (\partial P : \forall x (A_1|piscine) \Rightarrow B_1\{1\}) \equiv (P : \forall x (A_2| \\ &\text{natation}) \Rightarrow B_2\{1\}) :: [S\{V|Faire + SN|\forall x_P(A_P)\}] \vdash [\forall x (A_1|piscine) \Rightarrow B_1\{1\}] \equiv [\exists x (A_2| \\ &\text{natation}) \Rightarrow B_2\{1\}] \vdash [\forall x_1|[p\varepsilon.s\varepsilon n] (\exists x_2 (A_2|F(natation))|x_1 \Rightarrow B_2\{1\}|natation)|/\pi.\text{sin}/ \Rightarrow \\ &B_1\{1\} \wedge (x_2|x_1||natation|piscine \Rightarrow C_2\{natation \neq piscine\}) \wedge x_1 \Rightarrow C_1\{[p\varepsilon.s\varepsilon n] \neq / \pi.\text{sin}/\})] \end{aligned}$$

La première ligne définit la lexis augmentée et le mouvement tropique, c'est-à-dire le processus. La seconde ligne définit les conditions de validité du trope (\cdot , à condition que). En effet, le canevas syntagmatique est la condition à remplir pour que le trope soit valide. Si nous décortiquons nos deux premières lignes, nous pouvons donc lire que l'expression du lexème *piscine*, dont la réponse est {1} équivaut à l'expression du lexème *natation* dont la réponse est {1} si, et seulement si, l'énoncé correspond au paradigme $x(A)$ défini comme étant un syntagme verbal dont le verbe est *faire* et l'argument n'importe quel lexème appartenant à l'ensemble P. La conséquence de ce mouvement est le trope décrit dans la dernière ligne d'analyse, que nous avons largement commentée.

Pour que le trope fonctionne, il faut donc respecter le canevas syntagmatique décrit. Ce canevas syntagmatique est la condition nécessaire à la permissivité des ensembles. Autrement dit, lorsque ce canevas est respecté, il est valide de remplacer *natation* par *piscine*. Ainsi, de la même manière que l'adéquation entre item sémiotique et pré-sémiotique, eu égard à l'interprétant, est nécessaire à la validité, la permissivité des ensembles est nécessaire à la validité, eu égard à un canevas syntagmatique. Ainsi, la sémiose s'actualise selon cette lexis augmentée et l'ensemble *natation* contient *de facto* l'ensemble *piscine*. Cet ensemble *natation* fonctionne comme un attracteur au sein d'un ensemble dynamique – selon le modèle de Culioli – de sorte à ce que *piscine*, dans ce contexte syntagmatique précis, soit attiré par l'attracteur « natation » et devienne identique à lui.

61 Notre modèle s'inspire de la théorie des prototypes puisqu'il s'agit de considérer que la relation entretenue par les items sémiotiques *piscine* et *natation* relèvent du prototype qui sert d'image mentale et donc d'interprétant.

En outre, la distance sémantique entre ces deux lexèmes rend cette attraction optimale – voire possible. Cette distance sémantique peut être illustrée grâce aux relations lexicologiques entre nos deux items. Elle peut, en outre, être objectivée par de nombreuses méthodes (Kleiber 1999). En l'état, cette distance sémantique peut être appréhendée à l'aide des remarques que nous avons évoquées quant à l'écart au chapitre 4. En effet, plus il est difficile ou improbable, au sens statistique, eu égard aux connaissances du locuteur, d'associer deux éléments, plus l'écart est grand. Aussi, nous pouvons réutiliser cette analyse pour mesurer la distance sémantique. Toutefois, cette perception est subjective, en ce qu'elle se centre sur le locuteur, mais elle évite le biais des reconstructions lexicologiques parfois trop rigides. Nous envisagerons, au chapitre suivant, des pistes possibles pour objectiver cette distance.

Pour conclure sur la distance sémantique, imaginons un trope *faire de la rivière*, qui signifierait *faire du kayak*, et construit selon le modèle *faire de la piscine*. Ce trope n'est pas optimal, compte tenu de la distance sémantique entre *kayak* et *rivière*. En effet, si *natation* évoque *piscine* et *piscine* évoque *natation*, *rivière* évoque moins aisément *kayak*. La réponse B_1 sera donc $\{0\}$, le trope ne sera pas reconnu comme valide. Nous obtenons ainsi l'expression analytique d'un trope non-valide. Il manque cependant à cette expression les causes de la non-validité, c'est-à-dire la distance sémantique liée aux connaissances des émetteurs et récepteurs du trope.

7.5. Pistes de recherche

Avant d'aborder, en guise de conclusion, un cas concret, nous souhaitons évoquer les pistes de recherche possibles pour améliorer ou approfondir les aspects théoriques du modèle. Nous souhaitons, premièrement, évoquer d'autres applications possibles de la théorie des ensembles. Outre l'application floue de la théorie, dont parle Culioli, nous pourrions approfondir le modèle à l'aide des concepts d'intervalle et de semi-ordre. Ces concepts nous semblent prometteurs pour une amélioration et une description plus subtiles et adéquates de la réalité du langage. Une autre application qui nous semble intéressante, voire fondamentale pour la pertinence du modèle, est celle des espaces de connaissance, mise au point dans les années 1980 par Jean-Paul Doignon et Jean-Claude Falmagne (Rexheps 2013).

Avec cette théorie, nous pourrions modéliser un des blancs du modèle dans son état actuel : les connaissances partagées des locuteurs et l'importance du contexte. Une autre piste importante nous semble celle de la topologie. Les espaces topologiques, et particulièrement les espaces bornés ainsi que les espaces métriques, nous permettraient d'appliquer des critères de mesurabilité aux ensembles. Nous pourrions alors améliorer la notion de degré d'appartenance, qui est relativement floue, en y intégrant une possibilité concrète d'être mesuré de façon numérique et de représenter des relations, relativement abstraites, avec des graphes mieux définis formellement et plus pertinents. En vue d'une exploitation informatique du modèle, ces pistes doivent absolument être exploitées.

Enfin, les dernières pistes sont celles déjà ouvertes par la linguistique. Notre modèle n'étant qu'une base, nous n'avons pas impliqué dans leur totalité les recherches et les conclusions des modèles antérieurs qui sous-tendent le nôtre. Aussi, la théorie des prototypes peut permettre une meilleure description et intégration de notre modèle, ainsi que la modélisation des champs notionnels proposés par Culioli, ou encore les recherches sur la symbolique, initiées par Sperber. Pour cette raison, nous avons insisté sur ces trois auteurs en pointant les parties du modèle dont la description gagnerait à une meilleure connaissance de leurs nombreuses recherches. Outre ces travaux, le modèle gagnerait, évidemment, à être confronté à de nombreux travaux de sémiotique (Peirce, Klinkenberg, Eco, Morris), de philosophie et de logique (Russel, etc.) et de formalisation (Carnap).

8. Conclusion : application du modèle, du théorique à l'empirique

8.1. Introduction

À l'aide d'outils idoines, préalablement composés par les sciences logico-formelles, nous nous sommes efforcés de construire et de rendre intelligible, au moyen d'une formalisation analytique, un modèle scientifique qui permettrait une appréciation théorique du trope – défini comme un mouvement au sein de la sémiose. La dernière étape de notre formalisation consiste donc à appliquer notre modèle à des cas réels, attendu que toute modélisation doit retourner à l'empirique – non pas qu'elle ait été conçue en ignorance de ces cas, mais construire un modèle hypothético-déductif implique un raisonnement inductif premier sur base d'occurrences *ad hoc* théoriquement et méthodologiquement utiles à la construction du modèle⁶².

Ce retour du théorique vers l'empirique n'a de sens, et d'intérêt, que si nous interrogeons et corrigeons – ou plutôt adaptons – le modèle à l'aune de son incapacité prévisible à modéliser parfaitement des cas réels. Comme nous l'avons explicité au chapitre 2, un modèle théorique de la langue est incapable de rendre compte de son hétérogénéité, et toute modélisation cherchant à l'homogénéiser est vouée à l'échec. Notre modèle doit rendre compte des structures et des processus qui permettent l'hétérogénéité de la langue – processus qui, eux, se prêtent à une description formelle.

Par ailleurs, en confrontant notre modèle à des cas concrets, nous souhaitons questionner la nomenclature traditionnelle du trope. En effet, nous avons défini le trope en négligeant la nomenclature stylistique, voire rhétorique, qui discrimine différents types de trope en fonction de certaines propriétés : la métaphore, la métonymie et la synecdoque – ainsi que l'ironie que nous laissons de côté. Rappelons, à ce propos, que nous avons écarté de notre analyse des mouvements apparemment tropiques qui, bien que descriptibles au sein du modèle, ne sont pas des tropes. Au demeurant, outre ces trois tropes, nous aborderons la comparaison, dont l'étude peut être éclairante.

En ce qui concerne les cas sélectionnés, ils n'ont pas été choisis arbitrairement. Une métaphore en particulier retiendra notre attention dans les paragraphes qui suivent. Ce trope, dont l'analyse sera notre tâche principale, a été choisi autant pour sa complexité – qui est un défi théorique – et son origine littéraire, malgré notre souhait

62 POINCARÉ (Henri), « La science et l'hypothèse » in Œuvres, 1902.

initial d'écarter la stylistique de notre étude. Ce type de trope a l'avantage d'être reconnu aisément comme tel et, bien qu'il se prête, certes, plus difficilement à une démonstration – de par la recherche esthétique qui le complique –, il a l'avantage de ne pas laisser d'équivoque.

Pour appliquer notre modèle et permettre ce dialogue entre empirique et théorique, nous allons donc dans un premier temps résumer les éléments définitoires du trope et les outils que nous avons construits. À partir de ces éléments, nous allons essayer de caractériser la métaphore et de la définir en tenant compte de la définition du trope. Une fois la métaphore définie nous ferons un petit aparté de méthode sur le traitement des métaphores filées et sur les difficultés d'écriture d'une formalisation complexe. Nous essaierons ensuite de produire une expression formelle et analytique modélisant notre cas. Enfin, de l'empirique nous retournerons au théorique et répondrons aux questions éludées durant la formation du modèle. Enfin, nous nous interrogerons sur le statut de la comparaison par rapport au trope.

8.2. Modélisation de la métaphore : définition et méthode

8.2.1. Définition de la métaphore

Le premier trope que nous allons définir est la métaphore. Pour définir la métaphore nous devons revenir aux concepts que nous avons construits aux points précédents. Nous avons le mouvement tropique. Il s'agit d'un mouvement inter-sémiotique. Nous parlons de mouvement puisqu'il y a un déplacement de signification d'une unité sémiotique à une autre au sein de la sémiose. De plus, ce déplacement affecte un système de valeurs que nous avons défini notamment grâce aux notions d'adhérence syntagmatique et de domaine sémantico-syntaxique. Nous pouvons, par ailleurs, à partir de ces quelques éléments, fournir une définition complémentaire des notions d'ontique et de logique, abordées aux points précédents. Il apparaît en effet que les conséquences du mouvement, puisqu'elles influent sur le système de valeurs, est d'ordre ontique, tandis que le mouvement en lui-même est étudié avec des procédés de description logique.

Ce déplacement, nous pouvons donc le modéliser selon deux méthodes. Nous avons premièrement le modèle relationnel, représenté par des graphes, qui consiste en une simplification de la représentation de la sémiotique ; deuxièmement, nous avons le modèle hiérarchique, utilisant les représentations ensemblistes. Ces deux modèles permettent de représenter le mouvement selon deux points de vue. Tantôt il s'agit de représenter le mouvement qui traverse les unités au sein de la sémiotique, mouvement qui implique une notion d'ordre, tantôt il s'agit de considérer ce qui permet le mouvement, la hiérarchisation et le degré d'appartenance des unités à des ensembles.

Les unités concernées sont non équipollentes puisque dans la représentation analytique elles concernent deux niveaux différents d'actualisation – niveau représenté par leur position au sein du graphe. En d'autres termes, bien que les unités ne soient pas équipollentes⁶³, elles sont équivalentes eu égard à la permissivité des ensembles (permissivité que nous modélisons avec les notions d'appartenance). Cette équivalence s'actualise sémantiquement, puisque l'énoncé voit l'actualisation de l'unité sémiotique tropique au détriment de l'unité originale. Syntagmatiquement, les unités sont donc substituées. Par conséquent, nous pouvons définir la métaphore en ces termes : la métaphore est un mouvement inter-sémiotique – à l'intérieur de la sémiotique – entre unités non équipollentes validant leur équivalence sur l'axe paradigmatique et l'actualisant sémantiquement par la réalisation de l'unité substituée sur l'axe syntagmatique.

63 Remarquons que nous pouvons définir l'équipollence avec le concept d'ordre. Si nous considérons nos graphes comme des diagrammes de Hasse, nous pouvons considérer que l'équipollence entre deux unités consiste en une relation d'ordre de type = et non de type \leq . Ce mouvement permet au locuteur de valider la substitution, c'est-à-dire la mise en équivalence sur l'axe paradigmatique. Ainsi, dans le procès de communication, qui actualise la sémiotique, représenté par notre graphe, l'unité originale est antérieure (\leq) à l'unité qui la remplace.

8.2.2. Métaphore filée et méthode d'écriture

Pour analyser notre cas particulier, nous devons fixer une méthode adéquate. Comme nous l'avons dit, nous souhaitons étudier une métaphore qui n'a pas servi à l'élaboration du modèle pour vérifier si notre définition est pertinente et suffisamment puissante. Pour ce faire, nous avons choisi une métaphore plus « traditionnelle » – comprenons plus aisément identifiable comme étant une métaphore. Nous avons opté pour le vers d'Hugo, déjà cité, qui a la particularité de comporter deux métaphores : *Cette faucille d'or dans le champ des étoiles*⁶⁴.

Nous pouvons fournir une analyse stylistique traditionnelle : *faucille* est une métonymie basée sur la ressemblance géométrique entre la lune et la faucille – voire une métaphore si nous nous en tenons à la définition de Fontanier⁶⁵ ; métonymie dont la compréhension est notamment permise par l'indice *champ des étoiles*, car *champ* nous indique la raison de la sélection du mot *faucille* – puisque du même champ sémantique – et *étoile* donne un indice sur le terme original substitué, *ciel*. Cette analyse classique n'est, évidemment, aucunement invalidée par notre modèle. Ce dernier, au contraire, cherche à rationaliser et formaliser l'analyse première ainsi qu'à questionner la pertinence des distinctions définitoires entre métaphore, métonymie et synecdoque.

Nous devons quitter le domaine de la stylistique pour modéliser concrètement le mouvement inter-sémiotique qui se produit et les conditions qui l'autorisent. Il faut identifier et décrire le mécanisme fondamental, que nous avons traduit ci-dessus avec des notions telles que « ressemblance » ou « indice ». Nous ne pouvons nous contenter de l'explication de Sperber qui considère simplement que la métaphore relève de l'imagination du locuteur. Si l'imagination est sans doute le moteur du choix stylistique d'une telle métaphore, elle n'explique aucunement ce qui l'autorise et surtout la rend fonctionnelle. La métaphore, en tant que mécanisme, est certes l'office de l'exercice de l'imagination humaine, mais elle n'est pas pour autant un mécanisme réductible à *l'imagination*.

64 Ce vers est issu de « Booz endormi », de Victor Hugo : *Immobile, ouvrant l'œil à moitié sous ses voiles, / Quel dieu, quel moissonneur de l'éternel été, / Avait, en s'en allant, négligemment jeté / Cette faucille d'or dans le champ des étoiles* (Hugo 1883).

65 Fontanier, comme nous l'avons vu dans l'état de la question, considère la métaphore comme un trope basé sur la ressemblance.

Cependant, il apparaît que notre modèle échoue à l'étude du mécanisme d'un trope aussi complexe. Il échoue notamment quant à l'intelligibilité de la formalisation. Si nous voulons décrire le mécanisme, selon les règles de notre formalisation analytique, le vers d'Hugo devrait s'écrire comme suit :

Avec $x(A)|$ Cette faucille d'or dans le champ des étoiles $\in S$ alors $(\partial P : \forall x (A_1|faucille) \Rightarrow B_1\{1\}) \equiv (P : \forall x (A_2|lune) \Rightarrow B_2\{1\}) \wedge (\partial P : \forall x (A_1|champ) \Rightarrow B_1\{1\}) \equiv (P : \forall x (A_2|ciel) \Rightarrow B_2\{1\}) :: [\dots] \vdash [\forall x (A_1|faucille) \Rightarrow B_1\{1\}] \equiv [\exists x (A_2|lune) \Rightarrow B_2\{1\}] \wedge [\forall x (A_1|champ) \Rightarrow B_1\{1\}] \equiv [\exists x (A_2|lune) \Rightarrow B_2\{1\}] \vdash [\forall x_1 (\exists x_2 (A_2|lune)|x_1 \Rightarrow B_2\{1\}|lune) \wedge faucille \Rightarrow B_1\{1\}] x_1 \equiv C\{0\} x_2 \equiv C\{1\} \wedge [\forall x_1 (\exists x_2 (A_2|ciel)|x_1 \Rightarrow B_2\{1\}|ciel)|champ \Rightarrow B_1\{1\}] x_1 \equiv C\{0\} x_2 \equiv C\{1\}$.

Premièrement, il nous semble évident que cette expression est non seulement indigeste, mais, en plus, difficilement compréhensible. Il s'agit d'un problème de méthode conséquent. Or, si nous décortiquons notre expression, nous remarquons que les deux métaphores sont étudiées dans un seul élan. Nous avons le traitement de la métaphore concernant *lune*⁶⁶ et celle concernant *ciel*⁶⁷ adjointe dans la même analyse par le signe logique \wedge – signifiant « et ». Nous avons opéré ainsi parce qu'il nous semble que ce qui apparaît comme deux métaphores dans le même vers forme une seule métaphore. Nous devons donc établir une formulation différente, plus claire, rendant toutefois compte de l'unicité de la métaphore étudiée.

Deuxièmement, nous pouvons constater que la condition du trope est lacunaire. En effet, nous n'avons pas décrit le fonctionnement syntaxique de la métaphore et nous nous sommes contenté d'écrire « :: [...] », laissant un vide. En effet, quelle méthode devons-nous utiliser pour décrire cette condition ? Comment décrire le canevas syntaxique, et avec quels outils ? Nous avons expliqué que plusieurs outils de description de la syntaxe fonctionnaient – et que nous utiliserions l'ACI.

Toutefois, la description de la syntaxe n'a d'autre but que de permettre une analyse plus poussée de son canevas avec la notion élaborée d'attracteur – que nous allons approfondir – ainsi que les concepts de domaine et d'adhérence, à même de décrire l'influence de la syntaxe sur les systèmes de valeurs sémantique d'une phrase – et donc sur l'actualisation sémantique de l'équivalence entre nos deux unités *a priori* différentes. En d'autres termes, à l'ACI doit s'ajouter un outil de description

66 $(\partial P : \forall x (A_1|faucille) \Rightarrow B_1\{1\}) \equiv (P : \forall x (A_2|lune) \Rightarrow B_2\{1\})$

67 $(\partial P : \forall x (A_1|champ) \Rightarrow B_1\{1\}) \equiv (P : \forall x (A_2|ciel) \Rightarrow B_2\{1\})$

systématique pour l'aspect logico-formel. L'outil en question est celui inhérent à la théorie des ensembles et que nous avons utilisé, jusqu'ici, de façon relativement intuitive. Dans la suite de notre analyse, nous le définirons de façon précise.

Enfin, une méthode précise d'analyse doit être appliquée à ce type de métaphore : la métaphore filée. À la réflexion, il nous semble que cette métaphore filée – qui traverse en réalité tout le texte⁶⁸ – peut être étudiée comme une seule métaphore, particulièrement complexe, qui serait discontinue. Nous avons certes deux mouvements différents, portant sur deux unités sémiotiques différentes, mais ces deux mouvements coexistent dépendamment l'un de l'autre dans une même sémiose. Du point de vue de la théorie, rien ne prescrit une telle analyse ; du point de vue de la méthode, elle permet de rendre plus lisible la formalisation et de faciliter l'analyse.

8.1. La métaphore de *Booz* : limites du modèle

8.1.1. Construction logico-formelle

Par conséquent, analyser cette métaphore nécessite de considérer le syntagme dans son entièreté et d'étudier non plus plusieurs métaphores, ou une métaphore filée, mais une seule métaphore portant sur deux unités sémiotiques. Nous pouvons donc considérer *lune* et *champ* comme formant un seul item sémiotique, un item complexe, comme nous pouvons le voir sur la figure XIX

Dès lors, nous pouvons fournir une description analytique autrement plus simple de notre métaphore. En effet, en formant un item complexe, nous évitons simplement la répétition de fragments de notre expression. Nous pouvons donc, aidé d'une expression plus claire, définir dans un premier temps la permissivité de nos ensembles avec l'expression suivante : $(\partial P : \forall x_1 (A_1 | \textit{faucille} \wedge \textit{champ}) \Rightarrow B_1 \{1\}) \equiv (P : \forall x_2 (A_2 | \textit{lune} \wedge \textit{ciel}) \Rightarrow B_2 \{1\}) ::^{69} [\dots]$, où P est un ensemble – indéfini – contenant à sa frontière les mots *faucille* et *champ* et, les items *lune* et *ciel*⁷⁰. Cette permissivité est possible grâce à

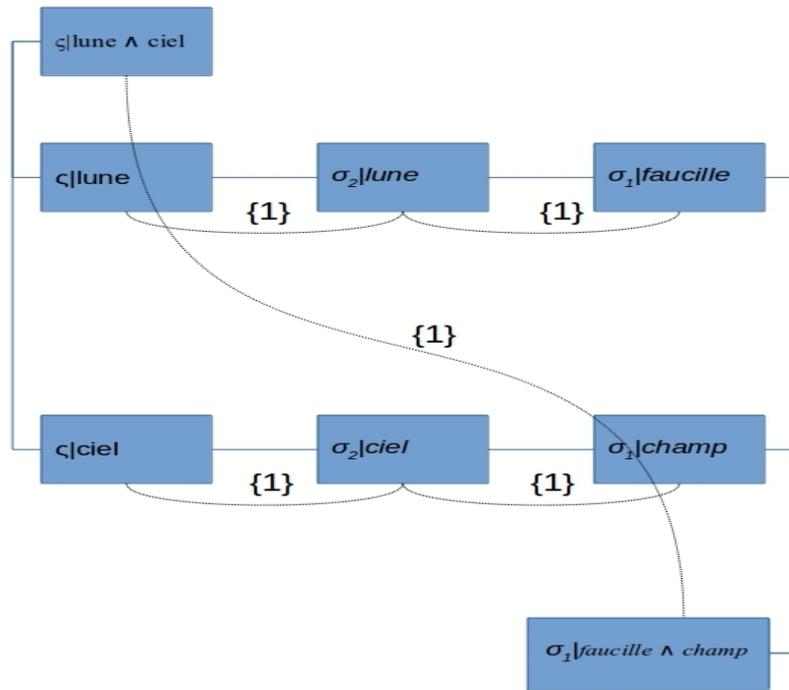
68 Le texte littéraire forme un énoncé – une lexis – et une sémiose. Effectivement, alors que la sémiose est le cadre qui permet le fonctionnement de la fonction sémiotique, qui permet au signe de signifier, la lexis est une prédication par laquelle opère l'énoncé pour signifier *hic et nunc*. Dès lors, la production particulière qu'est un texte clos, est à la fois sémiose et lexis.

69 Nous avons opté pour ce symbole pour signifier la relation de condition (à condition que).

70 Dans le cas préalablement étudié, de *piscine* et *natation*, nous avons vu que *piscine* faisait partie de l'ensemble *natation* et donc que $(\partial P : \forall x_1 (A_1 | \textit{piscine}) \Rightarrow B_1 \{1\}) \equiv (P : \forall x_2 (A_2 | \textit{natation}) \Rightarrow B_2 \{1\})$. *Piscine* appartenait à *natation* et *natation* au paradigme approprié. Cet ensemble P était donc *natation*. Ici l'ensemble P est toujours indéterminé, nous le définirons par la suite.

un canevas syntagmatique (que nous avons laissé vide) et – aspect que nous avons laissé de côté – grâce à la connaissance du locuteur de la totalité du poème – connaissance que nous pourrions modéliser avec les théories de Doignon et Falmagne⁷¹. Nous y ferons référence en notant simplement : $C = \{ C_{\text{locuteur}} \subset C_{\text{poème}} \}$.

FIGURE XIX – Métaphore filée et items complexes



Nous pouvons donc décrire les conditions qui doivent être respectées pour que $\partial P = P$ avec l'expression suivante⁷² :

$$[S = GN|\forall x_1(A_1)+DC|\forall x(B=\{\text{item} \in E_2 \cap D_v\}) : A_2 \in (E_2 \cap F), (F \cap E_1) \ni A_1] \wedge [C = \{ C_{\text{locuteur}} \subset C_{\text{poème}} \}]$$

71 Nous avons abordé leurs études aux sous-chapitre 5 du chapitre 7 : « Pistes de recherches ».

72 Rappelons l'usage des symboles mathématiques que nous avons définis précédemment : \subset désigne l'inclusion, \in l'appartenance et \cap l'intersection. Selon le modèle de Doignon et Falmagne $\{ C_{\text{locuteur}} \subset C_{\text{poème}} \}$ signifie donc que la connaissance du locuteur inclut celle du poème. Retranscrite en langage naturel, la formulation donne ceci : le processus tropique est possible à condition que (1) le syntagme obéisse à la structure suivante : le groupe nominal, (pouvant être n'importe quelle expression d'un contenu) est caractérisé par un déterminant caractérisant (devant être toute expression d'un contenu B) décrit comme un item appartenant à l'intersection de l'ensemble E_2 et D_v , tel que l'item substitué A_2 appartienne à l'intersection de E_2 et de l'ensemble prototypique F et tel que l'item A_1 appartienne à l'intersection de E_1 et de l'ensemble prototypique F , et que (2) la connaissance du locuteur inclut celle du poème.

Le deuxième terme de notre expression – qui suit le symbole Λ – définit simplement l'état de la connaissance du locuteur. Le premier terme de notre expression, un peu plus complexe, décrit le canevas syntagmatique qui permet le fonctionnement de notre métaphore, selon la méthode que nous avons établie. Notre canevas est ici décrit à l'aide de l'ACI⁷³. Nous décomposons notre syntagme en un groupe nominal (*faucille* ou *champ*) défini par un déterminant caractérisant. Notre groupe nominal s'actualise avec l'item métaphorique (*faucille* ou *champ*). Tout le fonctionnement – et la difficulté de modélisation de cette métaphore – repose sur le déterminant caractérisant⁷⁴.

Pour comprendre cette expression il faut se souvenir des notions de domaine et d'adhérence syntagmatique que nous avons précédemment définies. Le domaine désigne un ensemble d'items sémiotiques – un ensemble de lexèmes en l'occurrence – formant un paradigme qui pourvoit les différentes positions syntagmatiques d'une valeur particulière. Ainsi, utiliser un lexème qui a la même position sur l'axe paradigmatique mais qui ne fait pas partie du domaine, n'impliquera pas un changement des autres unités du syntagme, mais un changement de leur valeur.

Considérons, par exemple, la différence entre *Le champ de Marcel* et *Le champ de blé*. Les deux syntagmes s'analysent selon l'ACI par la même expression (GN + DC), *blé* et *Marcel* font partie du même paradigme – puisqu'ils peuvent s'interchanger sans modifier les positions du syntagme – mais pas du même domaine, car la valeur de la rection *de* dans les expressions *de blé* et *de Marcel* change profondément. Dans le syntagme qui nous intéresse, *des étoiles* appartient à un domaine particulier – du type *des épis*⁷⁵ – que nous allons appeler D_v – pour domaine de valeur.

Nous pouvons représenter notre expression ensembliste de façon visuelle. Pour cela, définissons premièrement un ensemble E_2 . Notre DC est actualisé par l'occurrence d'un lexème qui appartient à cet ensemble E_2 lui-même contenu dans un ensemble D_v – il s'agit de l'expression *des étoiles*. Cet ensemble D_v , selon nos règles d'écriture, désigne donc un domaine. La suite de l'expression ($A_2 \in (E_2 \cap F)$, $(F \cap E_1) \ni A_1$)

73 Le modèle ne prescrit aucun usage sur un autre. Nous utilisons l'ACI, toutefois, d'autres méthodes de description peuvent être aussi, voire plus, efficaces. Nous songeons, par exemple, à la méthode mise en place par Mel'čuk, qui permettrait d'analyser finement les domaines paradigmatiques.

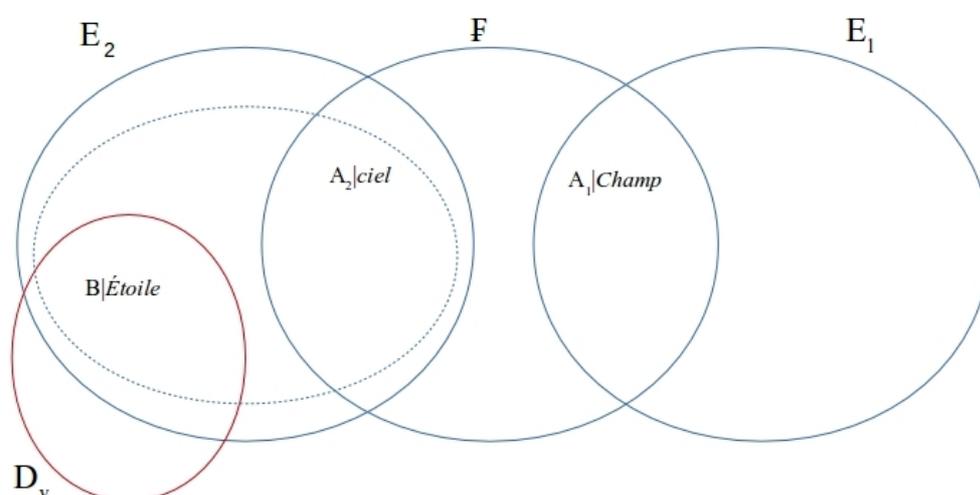
74 Dans l'analyse qui va suivre, nous nous centrerons uniquement sur le DC des étoiles, l'analyse étant sensiblement la même pour le DC *d'or*.

75 À la différence du déterminant caractérisant *de Marcel*, *des étoiles* ne spécifie aucune relation d'appartenance. La relation est assez complexe. Il ne s'agit pas réellement d'une relation de constitution ou d'un partitif, auquel cas nous aurions eu *d'étoiles*. Il s'agit plutôt d'une relation de qualité voire de rapport indéfini.

précise l'état hiérarchique de nos ensembles – condition sans laquelle le mouvement ne fonctionne pas. Nous pouvons lire que B, le lexème qui actualise le DC, appartient à l'intersection entre un ensemble E_2 et l'ensemble Prototype-F (F). Quant à cet ensemble F, il contient E_1 à qui appartient notre lexème A_1 .

Nous définirons de façon plus précise ce qu'est l'ensemble F au sous-chapitre suivant. En l'état, considérons simplement que F est un ensemble réunissant tous les items obéissant à une propriété définie, en l'occurrence la planéité. La position de nos ensembles et de leurs éléments est représentée sur le graphique ci-dessous :

Figure XX – Ensembles *Champ des étoiles*



Dans la formulation propre à Culioli (1990 : 54-61), nous pouvons considérer que l'expression *des étoiles* forme un attracteur. En effet, *des étoiles* va attirer l'item sémiotique *champ* dans l'ensemble E_2 . Il nous faut cependant nuancer le fonctionnement de l'attracteur. Certes, l'adjonction du lexème *étoiles* fait finalement office de sème supplémentaire et forme une unité complexe *champ + étoiles*, unité qui se situe dans l'ensemble $E_2 \cap F$, à l'instar de $A_2|ciel$. Cependant, est-ce bien le mot *étoiles* qui fait office d'attracteur ? Pour répondre à cette question il faut nous interroger avant tout sur l'ensemble F, que nous n'avons pas encore défini, et définir une nouvelle notion, propre à Culioli (1990 : 56-58), la notion de repérage.

8.1.2. Repérage des items

Mettons de côté notre analyse et retournons brièvement à l'aspect théorique de notre modèle. Nous allons définir dans les paragraphes qui suivent un point très complexe et sensible du modèle : le repérage des *items*. Nous avons établi les conditions logiques qu'il nous faut respecter pour pouvoir analyser et modéliser nos phénomènes à l'aide des concepts d'ensemble. Nous pouvons mettre plusieurs items dans un même ensemble en prenant pour base une propriété qu'ils partagent. Nous avons vu, lorsque nous établissions notre modèle, que nous pouvions ainsi ranger l'item *piscine* dans l'item *natation* ainsi que *kayak* dans *rivière* et que nous pouvions, inversement, mettre *natation* dans *piscine* et *rivière* dans *kayak*. Toutefois, se pose la question, éludée jusqu'à présent, de la pertinence – ou plutôt de la nature – de cette organisation. En effet, quelle propriété nous permet de ranger *piscine* dans l'ensemble *natation* ? Quelle propriété nous permet de ranger *kayak* dans *rivière* et de considérer que son degré d'appartenance est faible – justifiant l'échec de ce trope ?

Effectivement, nous avons abordé cette propriété de façon plus ou moins intuitive. *Piscine* appartient à *natation* parce que l'item sémiotique *piscine* est évoqué par l'item sémiotique *natation*. Lorsque nous évoquons le concept de natation, le concept de piscine est évoqué dans un même élan car, par définition – ou du moins selon le prototype de ce qu'est la natation – la natation ne se pratique préférentiellement que dans une piscine. En outre, nous avons expliqué dans le chapitre 7.2 qu'un item sémiotique se contenait lui-même ainsi que d'autres items sémiotiques – eu égard à la propriété qui définit qu'un objet peut lui-même être un ensemble. Il nous semble important d'affiner cette conceptualisation. Lorsque nous organisons les items entre eux, appliquant les notions d'appartenance et d'inclusion, nous ne traitons plus les items sémiotiques comme des unités de sens discrètes, mais comme des ensembles – au même titre qu'un livre est une unité de la bibliothèque et un ensemble de pages.

D'autre part, nous avons évité, jusqu'à maintenant, d'utiliser le terme de *notion*. Nous avons éludé les questions se rapportant à la nature ensembliste de l'item et aux propriétés d'appartenance, en entretenant une certaine confusion entre items sémiotiques et notions, les domaines notionnels. Pouvons-nous organiser les items comme nous organisons des notions ? Pour répondre à cette question, il nous faudrait

premièrement définir ce que sont des notions. Le concept de « notion » est souvent utilisé en linguistique⁷⁶. Le domaine notionnel – terme propre à la terminologie de Culioli – est modélisable par un ensemble, doté d'une frontière, et par un degré d'appartenance. Pour Culioli, il est alors possible d'identifier – ou plutôt de situer – l'occurrence du concept au sein du domaine⁷⁷.

Si nous reprenons le propos de Culioli pour notre modèle, partant que tous les concepts et notions existants peuvent être exprimés par un item sémiotique, nous pouvons définir que les domaines notionnels sont des ensembles sémiotiques, ensembles équivalant à l'item sémiotique dont l'actualisation exprime la dite notion. Cet ensemble sémiotique est l'item en tant qu'il est ensemble. L'ensemble sémiotique contient alors tous les items pouvant être évoqués par l'interprétant de l'item sémiotique correspondant. Ces items ont tous différents degrés d'appartenance à l'ensemble eu égard à la pertinence et à la saillance de leur évocation par l'interprétant. Si nous poussons plus en avant cette description, il nous faut introduire le concept d'urelement.

Un urelement est un élément qui n'est pas un ensemble. Nous avons expliqué que les items sémiotiques étaient eux-mêmes des ensembles. Nous postulons donc l'existence d'unités qui sont totalement discrètes, qui ne sont pas elles-mêmes des ensembles. Nous avons décrit l'item sémiotique comme la conjonction de l'interprétant, du signifiant et du representamen – ce dernier étant la partie du signe en tant qu'elle signifie. L'item sémiotique peut être ensemble en ce qu'il est l'émanation sémiotique du concept mental dont est issu l'interprétant. Le representamen, en tant que noyau du signe est le signe en ce qu'il signifie et correspond donc à l'urelement de notre ensemble sémiotique. De facto, notre item sémiotique en tant qu'il est ensemble contient – outre les items sémiotiques assujettis – une infinité d'urelements, correspondant à tous les representamens possibles pour un même item sémiotique.

76 La notion est une véritable épine pour la linguistique. Lorsque la lexicographie construit les relations d'hyponyme et d'hyperonyme, la relation d'appartenance concerne-t-elle les lexèmes ou les notions représentées par les lexèmes ? Lorsque nous disons que *chien* est hyponyme de *mammifère*, cela signifie-t-il que la définition de mammifère subsume celle de chien, que le référent de mammifère subsume celui de chien, que la notion associée à mammifère subsume celle de chien, que lexème subsume celui de chien ? L'hyponymie relève-t-elle de la phénoménologie, de la sémiotique, de la sémantique, de la psychologie ou de la cognition ? Toutes ces interrogations relèvent du statut épistémologique donné à la notion.

77 Imaginons le domaine notionnel de la peinture, qui correspond à l'item sémiotique peinture, nous pouvons situer dans ce dernier toutes les occurrences du mot *peinture* et les positionner par rapport au domaine. Considérons l'expression *ceci n'est pas de la peinture*, l'occurrence *peinture* fonctionne comme l'attracteur du domaine notionnel qui permet de jauger le degré d'appartenance du *ceci* et de ce qui est désigné par ce démonstratif. (Culioli 1990 : 59-60)

Prenons l'exemple de l'item sémiotique *marteau*. *Marteau* forme un ensemble qui contient des items sémiotiques (par exemple *manche* qui est méronyme). Il contient aussi des urelements, c'est-à-dire des items sémiotiques qui ne sont pas présents en tant qu'ensemble mais en tant qu'unité. Ainsi, dans l'expression *donne moi ce marteau*, l'item sémiotique *ce marteau* est représentamen précis qui désigne un marteau précis au sein d'une lexis précise. *Ce marteau* est donc un urelement de l'item sémiotique *marteau*. Autrement dit, un item sémiotique, dans la sémiose, correspond à un domaine notionnel, et fonctionne comme un ensemble ; mais une fois actualisé dans une lexis, il devient urelement de l'item en sémiose. Dès lors, nous pouvons modéliser dans une même dynamique le rapport entre items, compte tenu de leur nature analogue aux concepts, et le rapport entre item compte tenu de leur rapport analogue à l'objet qu'il désigne⁷⁸. L'item sémiotique est un potentiel dans la sémiose et devient domaine où se repère un représentamen constitutif de la lexis.

Maintenant que nous avons défini en quoi un item fonctionne comme le domaine notionnel – et peut être modélisé comme un ensemble – nous devons étudier le rapport d'appartenance entre un item sémiotique et un autre. Pour modéliser la nature de l'appartenance entre items sémiotiques, nous allons devoir recourir à – et adapter – une notion développée par Culioli : l'*epsilon*. Nous parlons d'adaptation, car nous ne prétendons ni connaître la totalité de la littérature produite par Culioli ni avoir harmonisé notre modèle avec les enjeux et point de vue de son modèle. Nous retenons du concept d'*epsilon* qu'il sert de repère. Ainsi, si nous produisons un énoncé *il y a des étoiles dans le ciel*, il apparaît que *étoiles* \subseteq *ciel*. Culioli développe ces concepts dans le double cadre d'une définition utilisant les domaines notionnels et le concept d'énonciation. Sa théorie s'applique donc à situer au sein d'un domaine notionnel une certaine occurrence et de la repérer au sein de ce domaine. L'*epsilon* est donc l'outil adéquat pour notre formalisation.

78 Dès les prémisses de notre modèle nous avons défini l'item sémiotique comme un objet purement théorique et très complexe. Conjonction d'un interprétant – c'est-à-dire une projection dans la sémiose d'un concept mental – d'un représentamen et du signifiant. Nous avons ensuite décrété que nous pouvions organiser les items entre eux et définir des relations d'appartenance – généralement propres aux modèles notionnels, comme celui de Culioli ou de la théorie des prototypes. Nous pouvons interroger l'intérêt de compliquer le modèle en stipulant que l'item sémiotique fonctionne comme le domaine notionnel. L'intérêt théorique est pourtant double. Premièrement, cela nous permet de rester entièrement dans une définition sémiotique. En effet, lorsque nous utilisons les termes *concepts*, *notions*, *domaines notionnels*, etc., ceux-ci font-ils référence à des éléments *déjà* sémiotiques ou toujours d'ordre mentaux et cognitifs ? L'item sémiotique, par son interprétant qui lui est consubstantiel, signifie un item pré-sémiotique. Deuxièmement, cela nous permet de tout appréhender avec les mêmes outils, les mêmes concepts et une terminologie simple.

8.1.3. Reformulation du mouvement tropique

Quelle est la nature de l'appartenance entre *kayak*, *rivière*, *étoile*, *ciel* et *alli* ? Considérons *étoile*, sa relation avec *ciel* est méronymique, tandis que *atmosphère* et *stratosphère* ont un rapport quasi-synonymique et hyponymique avec *ciel*. Toutefois, si nous désirons être cohérents, nous rangeons dans un ensemble E, les objets *o* qui obéissent à une propriété P. Nous ne pouvons donc ranger *a priori* ses éléments dans l'ensemble *ciel*, puisque la propriété utilisée n'est pas systématique. À moins de définir une propriété globale qui serait le *repère*. Tous les éléments *x*, dont un élément *a* est le repère, appartiennent à un ensemble *A*. Toutefois, ils y appartiennent non au sens entendu mathématiquement, mais au sens plus large, moins restreint, développé par Culioli spécifiquement pour les appartenances floues propres aux objets étudiés par la linguistique (1990 : 47). Par conséquent, *étoile*, *stratosphère*, *atmosphère* $\underline{\in}$ *ciel*.

Les conséquences axiomatiques de ce postulat sont que (1) un item sémiotique A est aussi un ensemble d'items sémiotiques organisés selon le repère que forme l'item-même et qui obéissent à la relation $a \underline{\in} A$; (2) A est un élément d'un item sémiotique supérieur. Nous pouvons définir des axiomes plus complexes et définitoires avec la notion de transitivité. Si les attributs ontiques d'un item sémiotique A sont valides pour tous les items sémiotiques qui respectent $a \underline{\in} A$, alors, eu égard aux règles de transitivité, $a \subset A$, et par conséquent *x* est hyponyme de A. *A contrario*, si les attributs ontiques d'une notion A ne sont pas valides pour toutes les notions qui respectent $a \underline{\in} A$, alors eu égard aux règles de transitivité $a \in A$, par conséquent *x* est méronyme de A. Enfin, nous pouvons considérer que les éléments d'un ensemble s'organisent autour d'un repère – l'attracteur – qui peut être défini comme l'occurrence prototypique hors lexis – notre urelement par excellence.

Dès lors, comment définir un ensemble prototypique ? Un ensemble prototypique serait un ensemble ne contenant que des urelements ayant une propriété commune définissant l'ensemble. Considérons notre ensemble F, il s'agit d'un ensemble prototypique réunissant les urelements respectant la propriété « être une surface plane ». Cet ensemble contient donc l'urelement *ciel* et l'urelement *champ*, c'est-à-dire les representamens *ciel* et *champ* dans la lexis précise de ce poème. Par conséquent, les conditions de notre mouvement deviennent :

$$[S = \text{GN}|\forall x_1(A_1) + \text{DC}|\forall x (B = \{item \in A_2 \cap D_v\}) : A_2 \subset F \supset A_1]$$

$$\vdash A_1 + B \subseteq \text{ur-}A_2$$

Nous avons introduit notre formule avec ($\partial P : \forall x_1 [...] \equiv (P : \forall x_2 [...])$) qui signifiait donc que *champ* qui était à la frontière d'un ensemble P équivalait à l'élément au cœur de l'ensemble, c'est-à-dire *ciel*. Nous pouvons donc définir que notre ensemble indéfini P était simplement l'ensemble E_2 , voire l'ensemble *ciel*. En effet, si *champ* + *étoiles* se repère avec *ciel*, alors *champ* qui était à la frontière de l'ensemble *ciel* finit par en faire pleinement partie au point de remplacer l'attracteur de l'ensemble *ciel* dans notre énoncé, c'est-à-dire au point de se substituer à ur- A_2 c'est-à-dire au mot *ciel*. Nous devons encore analyser le dernier pivot de ce déplacement, le domaine et la valeur.

Nous l'avons dit, *étoiles* fait partie d'un certain domaine. Ou plutôt, parce que *étoiles* est dans une relation méronymique avec *ciel* il fait partie d'un certain domaine de valeur sémantique correspondant à une sous-catégorie de DC. Considérons le syntagme *le champ des épis*, nous pouvons le définir comme suit : $\text{épis} \in \text{champ}$ donc $\text{champ} + \text{épis} \subseteq \text{ur-champ}$. Notre champ précis dans la lexis se repère à la notion de « champ + épis ». La particularité dans notre métaphore est que cette valeur, qui vise à situer le syntagme vis-à-vis d'un certain prototype, est détournée pour la rapprocher d'un prototype d'un autre ensemble. En effet, dans notre exemple $\text{étoiles} \in \text{ciel}$ et non à *champ*. Parce que *étoiles* implique une certaine valeur sémantique il peut servir d'attracteur à *champ* et l'attirer dans l'ensemble *ciel*. Le fonctionnement de la métaphore eut été fondamentalement différent si l'usage avait été celui d'un adjectif. Considérons brièvement, l'usage de l'adjectif *étoilé*. Ce dernier – de par sa nature sémantique différent – n'implique aucunement le rapport d'appartenance \in et ne reconstruit donc pas la structure ensembliste et relationnelle induite par *champ* + *étoiles*⁷⁹.

79 Le problème lié à l'usage de l'adjectif est double. Premièrement, un des sens de *étoilé* est « parsemé d'étoiles » et donc, par extension, « parsemé ». Dès lors, le terme ne pouvait, paradoxalement, pas servir d'attracteur. Deuxièmement, l'usage de l'adjectif eut pourvu le trope des propriétés propres à l'adjectif. *Champ étoilé* aurait donc tantôt signifié « champ parsemé » et tantôt été dans une relation hyponymique avec étoile, puisque ayant la qualité de l'étoile. *A contrario*, *champ des étoiles* entre dans une relation indéfinie. Nous avons donc trois relations : $\text{étoiles} \in \text{champ}$; $\text{champ} \subset \text{étoiles}$; $\text{champ} \in X \ni \text{étoiles}$ – notre X devant ensuite être interprété, ou plutôt sélectionné dans le lexique pour correspondre à cette valeur, il s'agit donc de ciel.

8.1.4. Définition de la métonymie et de la synecdoque

Les concepts d'équipollence et d'équivalence sont non seulement des concepts nécessaires à la définition de la métaphore, mais ils le sont tout autant pour comprendre le fonctionnement du repérage. Le repérage est ce qui permet d'associer deux notions – et leur item lexical correspondant – l'une à l'autre. Aussi, si nous considérons l'énoncé suivant : *Le livre est sur la table*. Il y a une opération de repérage, eu égard au contexte d'énonciation toujours, qui permet de situer *livre* dans une relation $\underline{\in}$ avec *table*. Un autre exemple, autrement plus complexe, est celui que nous avons évoqué dans notre note : *Ce n'est pas vraiment de la peinture*. Dans cet exemple *ce* et son désigné sont ramenés à une relation avec *peinture*, de type $\underline{\in}$, qui permet de mesurer le degré d'appartenance du *ce* avec la notion de peinture, exprimée avec l'item *peinture* (Culioli 1989 : 61-62). Nous pouvons considérer que cette relation se décline de plusieurs manières. La relation $\underline{\in}$ peut se faire entre des unités équipollentes et équivalentes, équipollentes et non équivalentes, non équipollentes et non équivalentes.

Dès lors, nous pouvons nous interroger justement sur ce qui différencie la synecdoque et la métonymie de la métaphore. Il apparaît que la différence entre métaphore et métonymie ne relève pas du mouvement tropique en lui-même, mais du repérage entre les deux unités en relation. Nous pouvons premièrement différencier métaphore et métonymie. Les deux unités non équipollentes participant de la métaphore stricte proviennent de deux ensembles dépourvus de relation d'ordre et ne sont mis en relation que par le biais d'un ensemble tiers – souvent prototypique. La métonymie met en revanche en relation deux unités non équipollentes ayant une relation d'ordre de type $\underline{\in}$. En outre, la synecdoque est, quant à elle, une métonymie dont le repérage peut se préciser soit en relation d'ordre méronymique, c'est-à-dire de type \in , pour les synecdoques de la partie pour le tout, soit en relation d'ordre hyponymique, c'est-à-dire de type \subset , pour les synecdoques de l'individu pour l'espèce.

8.2. La comparaison : les limites théoriques du trope

8.2.1. La comparaison et le repérage

La question qui nous intéresse à présent est celle de la comparaison. Nous avons précédemment exposé l'avis de la linguistique pragmatique sur la question. Elle différenciait de façon systématique la métaphore et la comparaison selon une grille de critères (Moeschler 1994). Du reste, comme nous l'avons exposé dans l'état de la question, les approches plus classiques, comme la stylistique et la rhétorique, se sont elles aussi intéressées à la description de la comparaison ou à ses similitudes avec la métaphore. La comparaison est une sorte de cas limite entre ce qui est de l'ordre de la métaphore et ce qui ne l'est pas. Elle ressemble quelque peu aux pseudo-tropes, que nous avons exclus de notre étude, à la différence que ces derniers ne nous semblaient pas réellement relever de la sémiotique⁸⁰. L'étude de la comparaison est donc intéressante puisqu'elle est une suite – voire une conclusion – logique à l'étude de la métaphore et du trope. La comparaison est-elle un trope ? Son fonctionnement est-il sensiblement différent de celui de la métaphore ? Par ailleurs, ces questions sont-elles pertinentes, sachant qu'il n'y a pas toujours de distinction claire entre les deux procédés ?

En effet, la comparaison peut être caractérisée avec deux éléments : la présence du comparé et du comparant, et la présence d'un copule. Si notre définition de la métaphore implique qu'il n'y ait qu'une unité en présence, les définitions classiques permettent un type de métaphore nommée *in praesentia*. Il apparaît qu'une question *a priori* d'ordre stylistique converge avec une question éminemment grammaticale : celle de la copule et de l'attribut. Ne pouvons-nous pas considérer que la métaphore *in praesentia* est simplement une comparaison dont le copule est un procédé d'apposition, ou que les tours attributifs et dichodésiques⁸¹ sont des formes grammaticalisées de comparaison ?

80 En effet, il eut pu sembler tout aussi intéressant de confronter notre modèle au cas des pseudo-tropes que nous avons écartés d'office. Ceux-ci seraient effectivement très intéressants à analyser, mais il nous semblait plus pertinent de confronter notre modèle à la comparaison premièrement parce qu'il s'agit d'une question récurrente en stylistique et deuxièmement parce que la comparaison est un procédé qui opère au niveau de l'énoncé et, comme nous le verrons, de la lexis, en impliquant deux items sémiotiques – à l'instar de la métaphore dont la comparaison ne diverge qu'en un point que nous étudierons au sous-chapitre suivant – alors que le pseudo-trope, lui, est un mécanisme qui opérerait plutôt entre l'unité sémiotique et l'unité pré-sémiotique.

81 Nous reprenons ici un terme propre à Damourette et Pichon qui ont étudié des tours particuliers, tel que : *il fait la bête*, dont le fonctionnement est proche de la comparaison ou de l'attribut.

Pour répondre à cette question, il nous faut étudier la copule, non pas avec les outils, complexes et à propos, de la grammaire, mais avec le concept de repérage que nous avons défini. Prenons une phrase grammaticalement et sémantiquement simple telle que *mon chien est un loup*. Il ne devrait y avoir, *a priori*, aucune difficulté de compréhension et, dans tous les cas, aucune amphibologie grammaticale. Nous retrouvons aisément le groupe nominal, le copule et l'attribut. Nous pouvons considérer le verbe *être* comme un verbe plein, ayant un sens identificatif (Lamiroy 2005), de type *Jean est un instituteur*. Toutefois, une ambiguïté sémantique subsiste. Le chien est soit réellement un loup – l'identification stricte repose sur une série de données extralinguistique –, soit son chien se comporte comme un loup. Dans le second cas, nous aurions, selon la pragmatique (Moeschler 1989 : 404) deux sens, un sens figuré et un sens littéral.

Prenons à présent un nouvel exemple, dérivé du premier : *mon chien est un vrai loup*. Dans cet exemple, nous avons ajouté l'adjectif *vrai*. Cet adjectif fonctionne d'une façon spécifique, comme un repère. Il permet d'installer un rapport d'appartenance : *chien* $\underline{\in}$ *loup*. Ainsi, l'ambiguïté est levée, simplement par l'ajout de cet adjectif, souvent marqué par une prosodie particulière. Malgré l'absence de changement grammatical dans la structure de notre phrase, l'identification grammaticale disparaît au profit d'une interprétation métaphorique : mon chien est comme un loup par son comportement.

Toutefois, il ne semble pas y avoir de systématisme. Prenons le syntagme *mon voisin est un vrai instituteur*. Le *vrai* a une fonction quelque peu différente. Il s'agit d'une fonction purement adjectivale, qui s'applique à *instituteur*. L'adjectif *vrai* accentue la validité de l'attribution et réactive un certain nombre de connotations. La différence repose sur le fonctionnement du repérage. *Chien* est un urelement, appartenant à l'item sémiotique *chien*, lui-même inclus dans l'item sémiotique *Canidé* et *de facto* co-hyponyme de *loup*. Lorsque *chien*, par l'action de *vrai*, se repère sur loup, nous nous retrouvons avec le mouvement suivant : $\{\text{ur-chien} \in \text{chien} \subset \text{Canidé}\} = \text{ur-chien} \underline{\in} \text{loup} = \{\text{loup} \subset \text{Canidé}\}$. Autrement dit, l'occurrence de *chien* (ur-*chien*) se repère sur un item sémiotique co-hyponymique. Par contre lorsque *mon voisin* se repère sur *instituteur* nous obtenons : $\{\text{ur-voisin} \in \text{instituteur}\} = \text{ur-voisin} \underline{\in} \text{instituteur}$, ce qui signifie que l'occurrence de *instituteur* se repère sur son propre item sémiotique. Ce repérage redondant est sans doute à l'origine des connotations activées par l'expression.

Considérons enfin un cas particulier. Celui où un locuteur dirait de son chien qu'il est un loup et confirmerait que ce dernier est, au sens propre, un loup, avec la phrase : *mon chien est vraiment un loup*. L'adverbe porte sur la relation verbale entretenue entre *chien* et *loup*. Aussi, le repérage porte sur le repérage lui-même. Considérons que le verbe *être* fonctionne comme la verbalisation d'un repérage, de sorte que *mon chien est un loup* soit l'expression verbale par excellence de $chien \underline{\in} loup$, alors nous pouvons considérer que la phrase *mon chien est vraiment un loup* consiste en un repérage du verbe être sur sa fonction-même. Ainsi : $\{\text{être} \in DE\} = \text{être} \in DE \vdash \text{ur-chien} \subset \text{loup}$.

Nous pouvons dès lors identifier un spectre – en nous basant notamment sur les recherches effectuées autour des verbes copules (Lamiroy 2005). Le spectre permettrait de visualiser une continuité dans l'identification en le conceptualisant à l'aide de la notion de repérage. Nous pourrions ainsi organiser les syntagmes suivants, en allant de l'identification stricte à la comparaison : *Mon chien est vraiment un loup* – *Mon chien est un loup* – *mon chien est un vrai loup* – *mon chien est comme un loup* – *mon chien, un (vrai) loup*. La comparaison, par attribution ou à l'aide d'un copule, consiste en un simple repérage – d'intensité relative. Ce repérage fait-il pour autant de la comparaison une métaphore ?

8.2.2. Conséquences théoriques

La question qui se pose est éminemment complexe : quel est le rôle de l'équipollence dans la métaphore ? *A priori*, cette question n'a aucun rapport avec celle soulevée au point précédent. Cependant, elle la subsume. En effet, la métaphore et la comparaison sont similaires quant au fonctionnement du repérage. Toutefois, la métaphore se différencie, de prime abord, de la comparaison par la non-équipollence entre les deux items sémiotiques. En effet, dans une comparaison les deux unités sémiotiques sont en présence. Si cette non-équipollence est définitoire de la métaphore, l'est-elle pour autant du trope ? Le mouvement tropique peut-il considérer deux unités équipollentes ? Le cas échéant, s'agit-il alors d'une comparaison ?

Nous l'avons dit, la caractéristique première, au final, du trope est la substitution. En d'autres termes, il s'agit de faire revenir, au cœur de la sémiologie, la fonction sémiotique (ou symbolique) – c'est-à-dire procéder à une identification entre deux éléments de puissance différente, deux éléments non équipollents, et d'actualiser une équivalence conjoncturelle, accidentelle, adventice en somme, au sein d'une lexis particulière. Lorsque nous nous interrogeons, en premier lieu, sur la nature des systèmes qui permettraient le trope, sur la nature des sémiologies autorisant une telle substitution, il s'agissait de comprendre pourquoi certains systèmes ne l'autorisaient pas. En outre, cette impossibilité repose sur une raison plutôt simple mais proprement indicible. Comme l'ont intuitivement compris Benveniste, expliquant que les langues humaines étaient le seul système sémiotique capable de formuler tous les autres, ou Peirce, qui concevait la sémiologie de nos idiomes comme virtuellement infinie, le propre de la sémiologie des langages humains est de permettre l'agir de la fonction sémiotique à l'intérieur d'elle-même.

En d'autres termes, tous les items sémiotiques peuvent devenir pré-sémiotiques. Par ailleurs, le méta-langage tire son origine de cette faculté. *Arbre* est autonymique parce que l'item sémiotique devient pré-sémiotique est peut donc être désigné par un nouvel item – en l'occurrence un item avec le même signifiant⁸². Pourtant, ce n'est pas ça qui permet le trope. Partant que le langage humain peut effectivement tout symboliser⁸³, cela signifie que tous les items sémiotiques sont pré-sémiotiques, et qu'ils sont, dès lors, susceptibles d'être symbolisés par un signe – et donc d'être autonymiques. Pourtant, le trope ne repose aucunement là-dessus. Il apparaît au contraire que le trope fonctionne parce que l'unité sémiotique maintient son statut sémiotique. Lorsqu'un item sémiotique est symbolisé par un autre, dans le processus tropique, il ne l'est pas en tant qu'item pré-sémiotique, mais parce qu'il est sémiotique. Dès lors le trope peut être perçu comme la violation de l'équipotence de la sémiologie.

Ainsi, nous pouvons caractériser le fonctionnement de la sémiologie avec trois propriétés. Nous avons premièrement l'équipollence, qui est l'égalité de puissance d'agir discursif des unités sémiotiques. Deux unités sont équipollentes si elles sont actualisées au même niveau de lexis. Deuxièmement, nous avons l'équivalence qui est l'égalité de valeur sémantique. Deux unités sémiotiques sont équivalentes lorsqu'elles

82 Ou presque. L'usage de l'italique ou soulignement participe du signifiant.

83 Dans les limites de nos *umwelten*. Il est capital de ne pas oublier le fondement phénoménologique de la sémiotique.

signalent le même objet. Enfin, nous avons l'équipotence qui est l'égalité des deux ensembles constituant la sémiotique. L'ensemble des items sémiotiques et l'ensemble des items pré-sémiotiques sont équipotents. Le trope est l'application de l'ensemble sémiotique sur lui-même, il s'agit donc du retour de la fonction au cœur de la sémiotique. La fonction symbolique ne va pas associer un item sémiotique à un item pré-sémiotique, mais un item sémiotique à un autre item sémiotique – lui-même associé à un item pré-sémiotique. Dès lors, notre item pré-sémiotique a deux items sémiotiques – deux antécédents dans une représentation ensembliste.

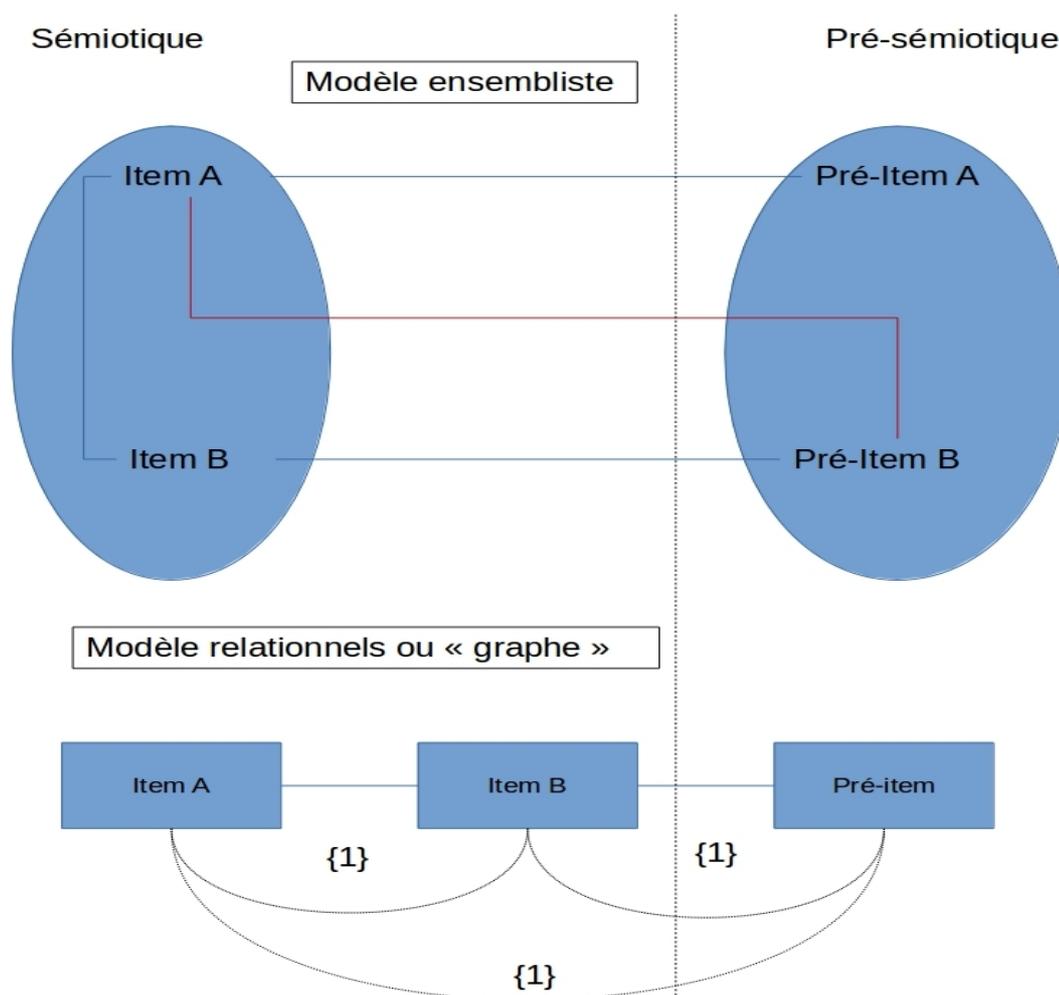
Nous pouvons à présent modéliser le trope au sein de la sémiotique, comme nous l'avons décrite et représentée aux points précédents. De nombreux outils et aspects de notre modèle, rapidement évoqués ou définis comme étant une base théorique, permettent à présent d'appréhender le trope dans son environnement, c'est-à-dire dans la sémiotique. Nous pouvons réécrire ce processus selon la description analytique que nous avons fournie de la sémiotique au point 7.2. Nous pouvons aussi utiliser nos deux représentations privilégiées : la représentation ensembliste et les graphes relationnels. En outre, le schéma ci-dessous montre clairement que les graphes relationnels sont, en réalité, une représentation simplifiée de la sémiotique et de sa représentation ensembliste :

$$\Sigma \equiv F^{-1}(\zeta) = F^{-1}(\sigma_2) = \sigma_1 \Rightarrow F(\sigma_1) = F(\sigma_2) = \zeta^{84}$$

Il nous semble donc pertinent de considérer que le trope est un processus dysfonctionnant l'équipotence de la sémiotique. Par conséquent la comparaison n'est pas un trope, non pas parce qu'elle concerne des unités équipollentes, mais parce qu'il ne s'agit aucunement d'un dysfonctionnement. La comparaison ne procède pas de la symbolisation – fonction constitutive de la sémiotique. Elle agit à partir d'un processus d'identification – fonction constitutive de la lexis. L'identification étant un repérage entre deux unités en présence et relève de la prédication. L'identification, sous des formes parfois difficilement identifiables, existe dans tous les systèmes permettant la prédication. La comparaison est un possible linguistique – sémiotique même – tandis que le trope est un dysfonctionnement sémiotique.

84 Cette expression montre bien le retour de la fonction symbolique. L'expression originale ne contenait pas de seconde fonction, sorte d'intermédiaire, qui est le retour de la fonction symbolique, c'est-à-dire le processus tropique.

FIGURE XXI – DYSFONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPOTENCE



Dysfonctionnement sémiotique, ou plutôt augmentation. En effet, nous avons défini l'augmentation de la lexis comme résultant d'une représentation interne de notre activité linguistique, représentation à l'origine d'une équivalence entre l'item sémiotique et la réponse qu'il induit et, particulièrement, entre l'item sémiotique et lui-même. L'item sémiotique renvoie à lui-même en tant qu'il renvoie à un item pré-sémiotique, et ce de façon récursive. Cette particularité nous permettait de modéliser le trope. Toutefois, il ne s'agit pas uniquement d'un outil méthodologique. Cette lexis augmentée représente les capacités de prédication d'un locuteur qui a une représentation de sa propre pratique et qui peut donc actualiser, par la prédication, la sémiose au-delà de ce qu'elle permet théoriquement, au-delà de sa limite inhérente : l'équipotence. Que pouvons-nous conclure de ce dysfonctionnement, de cette possibilité de symbolisation à l'intérieur d'elle-même ?

8.3. Conclusion générale

Nous sommes initialement partis d'une simple interrogation : le trope est-il particulier ? De postulats pragmatiques, nous avons traversé les hypothèses posées par les sciences cognitives, la psycho-linguistique, la néo-rhétorique, la philosophie et, enfin, la sémiotique, pour pouvoir fournir un modèle, nous semble-t-il, cohérent, bien que dans ses balbutiements. Nous avons émis l'hypothèse, suite à nos lectures, que le trope consistait en un retour de la fonction symbolique au cœur du langage. Avant cela, il nous a semblé, premièrement, que la qualification de figure portait à confusion. Deuxièmement, il nous est apparu que certaines conceptions, selon nous inadéquates, étaient pérennes dans les approches du trope – assujetties aux approches de la figure. Ainsi, le concept d'écart nous semblait problématique. Que ce soit par rapport à un degré zéro de référence, qui semble purement virtuel, à la phrase telle qu'elle fut pensée, qui nous semble impossible à définir, ou simplement à des prescriptions linguistiques, l'écart paraît impossible à objectiver.

En effet, l'écart est plutôt une sensation. Nous devrions donc parler de sensation d'écart, qui relèverait du sentiment épilinguistique – comme nous l'avons évoqué lors de la définition des quatre types de norme. Aussi, cet écart ne peut être objectivé puisqu'il surgirait d'une appréciation purement subjective. D'ailleurs, l'objectivation de l'écart semble nous échapper parce que l'objectivation de la norme elle-même nous est impossible. Les prescriptions relèvent d'entreprises extérieures au langage, tandis que les normes internes sont d'un autre ordre et relèvent uniquement du possible linguistique qui, s'il est objectivé, devient métalangue et prescription externe. Quant au degré zéro, il apparaît comme l'étalon idéal pour mesurer l'écart. Toutefois un tel degré est théorique, ou plutôt transcendantal. En effet, le théorique n'exclut pas d'être démontré, tandis que le transcendantal, lui, reste de l'ordre du virtuel et ne peut être immanent.

Aussi, nous avons écarté les figures, la notion de style, attendu que nous devons traiter les cas particuliers après les généraux et qu'il ne faut pas différencier deux éléments issus du même mécanisme, parce que l'un est stylistique et l'autre non. Toutefois, il serait intéressant, maintenant que notre objet est défini, de réintégrer cette notion de style. Si notre analyse est sémiotique, retourner à la rhétorique, et

particulièrement à la rhétorique du fait littéraire, nous semble intéressant. Cependant, cette question implique de réintégrer celle du style et du degré zéro de référence, dont nous avons exclu, péremptoirement, la validité.

L'absence de référence est déjà, en soi, de la référence. Pour exposer notre propos, étudions l'exemple qui suit. Lorsque nous écrivons, en chiffre arabe, le nombre « 10 », il est composé de deux chiffres, « 1 » et « 0 », positionnés selon deux colonnes virtuelles, indicatrices du passage de l'unité à la dizaine. Ainsi, nous avons une dizaine et zéro unité. Nous n'allons pas, dans l'explication qui suit, rentrer dans des détails de sémiotique mathématique et étudier la conjonction de l'usage de signifiants et de sémioses mathématiques particulières. Remarquons simplement que, si certains signifiants sont propres à certaines sémioses – le chiffre romain est utilisé en lien avec une sémiose mathématique précise –, certains signifiants peuvent fonctionner selon différentes sémioses – il en est ainsi des chiffres arabes. Ces sémioses différentes fondent ce qui est nommé base.

Ainsi, en base dix, la sémiose possédera dix items sémiotiques (de « 0 » à « 9 ») et une infinité d'unités complexes constructibles selon une autre unité sémiotique, non scripturale, la colonne. Il s'agit bien d'une unité sémiotique, puisqu'elle symbolise. Elle fonctionne simplement selon un autre ordre – analogue à la syntaxe. Dès lors, tout le système peut changer. Considérons un autre système sémiotique, dont les signifiants sont toujours les chiffres arabes, mais possédant uniquement les items « 1 » et « 0 ». Nous définissons alors la numérotation binaire. Aussi, concluons notre propos sur les éléments suivants. Selon différents auteurs (Gardes Tamine 2011 : 95), le degré zéro de référence est le possible du texte scientifique, voire de l'écriture formelle et mathématique. Notre objection est simple, si nous pouvons différencier un degré de référence pour les usages « trente-six » et « trois-douzaines », ne pouvons-nous pas faire de même pour « 36 », « 24 » et « 100100 » signifiant et symbolisant le même nombre, respectivement en décimal, hexadécimal et binaire ?

Il nous a donc semblé que les concepts de figure, de norme et d'écart, ne nous permettraient pas d'analyser notre objet. Nous avons alors émis le souhait de modéliser le trope en écartant totalement, ne serait-ce que dans un premier temps, les approches existantes. Suite à nos lectures, nous avons repris l'hypothèse d'une fonction sémiotique, hypothèse émise par Piaget. Cette fonction sémiotique serait une fonction

cognitive, procédant de la capacité de l'être à symboliser. Nous avons ensuite cherché à faire coïncider cette vision avec celle de différents linguistes, de sorte à retourner au domaine d'où notre interrogation émergeait. Aussi, il nous a semblé possible de modéliser, en nous servant des propos de Peirce sur le signe, la sémiotique à l'aide de deux ensembles et d'une fonction – dont la nature est hypothétiquement cognitive – mathématique.

Nous avons donc cherché à modéliser la sémiotique, partant qu'il s'agissait non pas de modéliser un système de signe, objet immanent, mais une constante théorique à ces systèmes, étant descriptible par une simple fonction. Nous avons ensuite modélisé la lexis, comme étant une première étape de l'actualisation de la sémiotique dans un contexte prédicatif. Cette lexis se réalise ensuite, en fonction des règles propres à l'idiome, en un énoncé. Cet énoncé actualise, grâce à la grammaire interne à la langue, les mécanismes fonctionnels de la lexis, donc le mécanisme de repérage, essentiel dans la description du trope.

Dès les premiers éléments de formalisation, nous pouvions observer deux détails. Premièrement, dans le cas du trope, le contenu A_1 était un item sémiotique, deuxièmement, lorsque nous marquions son actualisation, le terme était toujours en italique, respectant nos règles typographiques. Nous indiquions déjà, par ces deux éléments de typographie, la particularité du trope. Il s'agit de l'expression d'une expression, et non plus d'un contenu. De cette expression, procède une identification entre les deux items en jeu.

Ainsi, le trope diffère fondamentalement de la comparaison. La comparaison est une identification, reposant sur un repérage, entre deux unités équipollentes et réalisées à deux positions différentes du syntagme et donc relevant de deux paradigmes différents, de deux ensembles P différents, pour reprendre la notation de nos expressions analytiques. Au demeurant, si la comparaison est une identification ; l'identification, dans le cas du trope, est une conséquence. En effet, le trope n'est pas une identification. La lune est identifiée à la faucille parce que l'item sémiotique la symbolisant est symbolisé par un autre item sémiotique. Le propre du trope est donc bien la symbolisation. Une symbolisation qui opère dans la sémiotique, dans l'ensemble des items sémiotiques, sans que l'item concerné ne devienne pré-sémiotique. Il s'agit donc bien du retour de la fonction symbolique au cœur du langage, comme nous l'avons défini.

Aussi, alors que nous décrivons le trope comme un dysfonctionnement au sein de la sémiose, comme une particularité anormale, attendu qu'il ne semble exister que dans un nombre restreint de sémioses, il semble intéressant de retourner au modèle. S'il a certes été composé dans le but de modéliser le trope, ce dernier permet avant tout de modéliser la sémiose, la lexis et l'énoncé, ainsi que le processus d'actualisation et de prédication qu'est l'énonciation. Ainsi, nous pourrions utiliser le modèle pour l'étude des cas que nous avons mis de côté. Nous pourrions ainsi poursuivre l'analyse des mouvements non tropiques, comme la comparaison et les pseudo-tropes, nous pourrions approfondir l'analyse de la métonymie et de la synecdoque, en intégrant au modèle les aspects topologiques brièvement soulevés. Enfin, il y a encore l'ironie, dont nous n'avons aucunement parlé. De plus nous pouvons améliorer les aspects *logiques* du modèle, à l'aide des éléments évoqués au sous-chapitre 7.5.

En outre, cette description de la sémiose permet de prolonger plusieurs questionnements soulevés. Nous aimerions aborder brièvement l'hypothèse de Sperber considère qu'une grammaire des symboles est impossible. Remarquons que, lorsque Sperber parle de grammaire de symboles, il songe plutôt à un lexique de symboles. S'il est vrai qu'il est impossible de répertorier tous les symboles, il est possible de décrire le système qui permet leur fonctionnement et leur agencement, le système de connaissance qui, au final, régule les contextes où le symbole signale, c'est-à-dire les sémioses.

Ainsi, nous pouvons améliorer la caractérisation des sémioses, en tant que contexte gnoséologique. Nous pouvons caractériser la sémiose selon le nombre d'éléments constituant ses ensembles, selon la variabilité de ce nombre, selon la nature logique de la fonction (bijective, surjective, etc.), selon la nature de l'ensemble (fini, infini, borné, non borné). Si nous reprenons notre exemple de sémiose mathématique, nous pouvons la caractériser comme ayant la particularité d'avoir un nombre fini et particulièrement restreint d'items sémiotiques pour un nombre infini d'items pré-sémiotiques.

Nous avons par ailleurs, reprenant le résumé de Moeschler et Reboul, exposé en cinq points la description du trope de Sperber. Tandis qu'il considérait que le trope ne reposait sur aucun processus particulier, ni linguistique ni logique, nous pensons avoir montré qu'il reposait sur un processus sémiotique dont découlent des particularités linguistiques et logiques – l'actualisation du repérage en éléments de grammaire,

l'adhérence syntagmatique, la prédication, etc. Il semblerait, par contre, que nos avis convergent quant au rapport entre métaphore et comparaison et la nécessité du contexte à la compréhension d'une métaphore – bien que cette nécessité soit, en réalité, propre à l'énonciation elle-même. Par contre, dernier élément de cette analyse, selon Sperber, les intentions du locuteur divergent lorsqu'il use d'une métaphore et non d'un énoncé normal. Est-ce vraiment le cas ?

Pour répondre à cette question, il nous semble important de revenir sur l'usage stylisé des tropes. Comme nous l'avons dit, pour cela il faudrait retourner aux notions de style. Toutefois, nous ne souhaitons-nous embarrasser de la notion de norme et d'écart, ni du concept d'utilité. En effet, de nombreuses analyses proposent une raison aux choses. L'usage des figures de style aurait un but de pertinence, d'expressivité, relèverait d'une fonction phatique ou poétique du langage, aurait une utilité. Nous pouvons nous interroger sur la pertinence de cette vision. Le trope a-t-il pour but d'être utile, pertinent ou esthétique ? Nous pouvons, certes, reconnaître un usage poétique du trope, qui relève de l'intention particulière du locuteur de lui donner cet usage – et non d'un usage intrinsèque.

Ces questionnements sur le pourquoi du trope sont à l'origine de tentatives d'interprétation du trope dans le contexte littéraire. En effet, il s'agit plus souvent de comprendre pourquoi le locuteur utilise un trope que le trope lui-même. Il s'agit de s'interroger sur la plus-value propre à l'usage du trope. Le terme *plus-value* n'est pas anodin. Il y a cette idée, dans la rhétorique, d'une référence particulière à l'usage du trope – et nous retombons donc de nouveau sur le concept de degré de référence.

Nous touchons ici à un point essentiel de la réflexion. Le rapport entre le trope et le poétique, entre la littérature et l'interprétation, amène à questionner le rapport entre le trope et l'allégorie. Le trope peut-il concerner non plus des unités sémiotiques, mais des éléments supérieurs, textuels ? La question n'est pas sans pertinence. *A priori*, si une phrase peut être une unité sémiotique, elle peut donc être sujette, dans son entièreté, au mouvement tropique. Remarquons donc que, lorsque nous parlons d'items sémiotiques, nous parlons d'unité minimale de sens, et non des entités complexes comme la phrase ou le syntagme. Aussi, il convient alors de s'interroger. Le trope, lorsqu'il concerne une unité d'ordre supérieur, un item complexe en somme, peut-il fonctionner ? Il semblerait que oui, nous avons d'ailleurs traité la métaphore de *Booz* selon cette méthode.

Cependant, nous ne pouvons définir l'allégorie comme étant un processus textuel reposant sur un trope appliqué à chaque unité. Éloignons l'allégorie, qui mériterait toute une analyse, à elle seule, et intéressons-nous plutôt au fait d'utiliser le trope.

Il nous semble que le fait lui-même peut être signe. Dès lors, l'usage conscient du trope n'est-il pas un signe ? Le rhétorique ne relève-t-il pas d'un usage symbolique du langage ? Lors du processus tropique, un item sémiotique en symbolise un autre. Lors de ce même processus, le processus symbolise quelque chose. La symbolisation, au plus bas niveau, a été définie par la réponse qu'elle donnait. L'énonciation d'un item sémiotique a pour réponse un item pré-sémiotique. Dans le processus tropique, la réponse est la validité, c'est-à-dire l'item pré-sémiotique en tant qu'il est l'item valide. Nous avons pourtant modélisé une seconde réponse, une réponse à la manière d'exprimer le contenu, la réponse C.

S'il y a association symbolique entre nos deux items sémiotiques agissant dans le trope, s'il y a association symbolique entre le trope en lui-même et un jugement reposant sur les fameuses « représentations intra-culturelles », n'y a-t-il pas une troisième symbolisation ? Si l'usage du trope provient de la représentation interne, et inconsciente, de notre propre pratique langagière, ne pouvons-nous pas définir le choix de l'usage comme issu de la représentation interne de l'usage du trope ? Si le trope symbolise, si l'usage du trope symbolise, alors le choix volontaire du trope symbolise tout autant. Au final, la différence entre le trope, son usage et le choix de son usage, entre le sémiotique, le pragmatique et le rhétorique, nous semble apparentée à la différence entre langagier, épilangagier, dirons-nous, et métalangagier – c'est-à-dire le trope lorsqu'il est apprivoisé (Culioli 2005 : 187).

9. Glossaire

ACTUALISATION – passage à un niveau supérieur d’agir.

ADHÉRENCE (SYNTAGMATIQUE) – inertie du système de valeurs formant la cohésion du syntagme.

COMPARAISON – identification, entre deux unités équipollentes, réalisée grâce au mécanisme de repérage.

CONDITION D’EXISTENCE – condition dont la validité permet de savoir si un objet existe ou non.

CONCEPT MENTAL (PROTOTYPIQUE) – image mentale ou abstraction cognitive ne relevant pas du sémiotique.

CONTENU – actualisation au sein de la lexis d’un élément de la sémiose – normalement un item pré-sémiotique en tant qu’il a un signe.

CONTEXTE – ensemble de facteurs extrinsèques à la sémiose conditionnant la compréhension du message.

CONTEXTE GNOSÉOLOGIQUE – ensemble de facteurs intrinsèque à la sémiose permettant la validité du pouvoir symbolique du signe au sein d’un contexte.

DOMAINE – sous-paradigme permettant de définir la valeur d’une unité.

ÉQUIPOLLENCE – égalité d’actualisation entre deux ou plusieurs items sémiotiques.

NIVEAU (D’ÉQUIPOLLENCE) – niveau de la lexis indiquant le degré d’actualisation d’un item.

ÉQUIPOTENCE – égalité d’items entre deux ensembles en relation bijective. La sémiose est équipotente si les deux ensembles qui la constituent entretiennent une relation bijective.

ÉQUIVALENCE – égalité de valeur entre deux ou plusieurs unités. Deux unités sont équivalentes lorsqu’elles s’actualisent en le même representamen.

ÉNONCÉ – réalisation de l’énonciation

ÉNONCIATION – processus d’actualisation de la sémiose en un énoncé suivant un schéma de lexis.

ENSEMBLE – collection d’objets appartenant à la pensée.

EXPRESSION – actualisation ou réalisation au sein de la lexis d’un contenu en un item sémiotique.

HOMONYMIE – situation rencontrée lorsque deux items sémiotiques différents ont le même signifiant, mais des signifiés différents.

INTERPRÉTANT – élément constitutif de l’item sémiotique analogue au concept mental dont il opère.

ITEM – objet appartenant à un ensemble.

ITEM PRÉ-SÉMIOTIQUE – item appartenant à la sémiose auquel est appliqué un signe par la fonction sémiotique.

ITEM SÉMIOTIQUE – item appartenant à la sémiose appliqué à l’item pré-sémiotique par la fonction sémiotique.

LEXIS – schème permettant de décrire l’actualisation de la sémiose et l’abstraction de l’énoncé.

AUGMENTATION (DE LA LEXIS) – amélioration de la lexis correspondant à un retour de l’actualisation de la sémiose, à une représentation interne du système langagier.

LOGIQUE – étude des rapports entre les unités.

MÉTAPHORE – mouvement inter-sémiotique – à l’intérieur de la sémiose – entre unités non équipollentes validant leur équivalence sur l’axe paradigmatique et l’actualisant sémantiquement par la réalisation de l’unité substituée sur l’axe syntagmatique. La métaphore peut aussi désigner le résultat de ce mouvement.

MÉTONYMIE – mouvement inter-sémiotique entre unités non équipollentes ayant une relation d’ordre de type $\underline{\subseteq}$, validant leur équivalence sur l’axe paradigmatique et l’actualisant sémantiquement par la réalisation de l’unité substituée sur l’axe syntagmatique.

MOUVEMENT – voir TROPIQUE

NIVEAU – voir ÉQUIPOLLENCE

NORME – concept multiforme objectivant négativement le sentiment épilinguistique d’écart. Le sentiment d’écart est perçu lors d’un éloignement de la norme.

ONTIQUE – étude des valeurs des unités

POLYSÉMIE – situation rencontrée lorsque deux items sémiotiques ont le même signifiant et le même signifié, alors constitué de plusieurs opérands.

REPÉRAGE – processus prédicatif consistant à situer et mettre en relation les différentes unités d’une lexis.

RÉPONSE – construction théorique *ad hoc*, qui permet de modéliser plusieurs phénomènes analogues, allant de la sortie à la réponse verbale, en passant par la reconnaissance de l’item pré-sémiotique auquel est associé l’item pré-sémiotique, servant principalement à établir la validité d’une relation.

REPRESENTAMEN – une des trois parties théoriquement constitutives de l’item sémiotique. Il s’agit de la partie du signe qui peut signaler et donc de la partie par laquelle s’actualise l’item sémiotique.

SÉMIOSE – ensemble constitué de deux sous-ensembles équipotents mis en relation par une fonction particulière définissant la sémiose.

SIGNIFIANT – élément constitutif de l’item sémiotique abstrait du stimulus idéal en un objet transcendantal servant de modèle.

SYNECDOQUE – métonymie dont le repérage peut se préciser soit en relation d’ordre méronymique, c’est-à-dire de type \in , pour les synecdoques de la partie pour le tout, soit en relation d’ordre hyponymique, c’est-à-dire de type \subset , pour les synecdoques de l’individu pour l’espèce.

TROPE

TROPIQUE (MOUVEMENT) – processus consistant en le retour de la fonction de symbolisation dans la sémiose elle-même. Ainsi, un item sémiotique est symbolisé par un autre, sans perdre pour autant son statut d’item-sémiotique.

PSEUDO-TROPE – substitution sémiotique *a priori* tropique mais ne relevant pas de ce processus.

VALEUR – nature des relations sémantico-syntaxique d’un item sémiotique réalisé, avec les autres items sémiotiques équipollents.

10. Bibliographie

- ALAJOUANINE (Théophile), *L'Aphasie et le langage pathologique*, Paris, J.-B. Baillière & Fils, 1961.
- ANDERSON (Stephen R.), Moeschler (Jacques), Reboul (Fabienne), *L'interface langage-cognition : Actes du 19e Congrès International des Linguistes, Genève, 22-27 juillet 2013*, Genève, Droz, 2013.
- ARISTOTE, *Poétique*, Paris, Livre de Poche, 1990.
- BADIR (Sémir), « En altérant la rhétorique » in *Figures de la figure : sémiotique et rhétorique générale*, Limoges, Presses Universitaire de Limoges, 2008, pp. 169-181.
- BADIR (Sémir), *Épistémologie sémiotique*, Paris, Honoré Champion, 2014.
- BADIR (Sémir), KLINKENBERG (Jean-Marie), *Figures de la figure : sémiotique et rhétorique générale*, Limoges, Presses Universitaire de Limoges, 2008.
- BENVENISTE (Émile), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966.
- BENVENISTE (Émile), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974.
- BOURBAKI, *Éléments de mathématique – Vol.1, Théorie des ensembles*, Paris, Hermann, 1970.
- BOURBAKI, *Éléments de mathématique – Vol.3, Topologie générale, Chapitre 1 à 4*, Paris, Hermann, 1971.
- BOUTON (Charles P.), *La neurolinguistique*, Paris, PUF, 1984.
- BUUREN (van Maarten), *Actualité de la stylistique*, Amsterdam, Rodopi, 1997.
- BRONCKART (Jean-Paul), *La genèse de la parole : symposium de l'Association de psychologie scientifique de langue française, 16e session, 1975*, Paris, PUF, 1977.
- CANTOR (Georges), « Beiträge zur Begründung der transfiniten Mengenlehre » in *Mathematische Annalen 46*, Leipzig, Teubner, 1895, pp. 481-515/81.
- CARNAP (Rudolph), *The logical syntax of language*, Londres, Routledge & Kegan Paul LTD, 1967.
- CHARAUDEAU (Patrick), MAINGUENEAU (Dominique), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- CHAUCHARD (Paul), *Le langage et la pensée*, Paris, PUF, 1968.
- CHOMSKY (Noam), PIATTELLI-PALMARINI (Massimo), PIAGET (Jean), *Théorie du*

- Langage, Théorie de l'apprentissage*, Paris, Seuil, 1982⁸⁵.
- CHOMSKY (Noam), *Structures syntaxiques*, Paris, Seuil, 1979
- CLARAC (François), TERNAUX (Jean-Pierre), *Encyclopédie historique de neurologie*, Bruxelles De Boeck, 2008.
- COMPAGNON (Antoine), *Le démon de la théorie*, Paris, Points, 1998.
- COSTERMANS (Jean), *Psychologie du langage*, Bruxelles, Mardaga, 1980.
- CULIOLI (Antoine), *Pour une linguistique de l'énonciation : formalisation et opérations de repérage*, Tome 2, Paris, Ophrys, 2000.
- CULIOLI (Antoine), *Pour une linguistique de l'énonciation : opération et représentation*, Tome 1, Paris, Ophrys, 1991.
- DAMOURETTE (Jacques), PICHON (Édouard), *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la Langue Française, Tome troisième*, Paris, Collection des linguistes contemporains, 1933.
- DE LIBERA (Alain), « Pensée médiévale » in *Encyclopaedia universalis*, Corpus, t. XIV, Paris et Chicago, Encyclopaedia britannica Inc., 1990, p. 841-853.
- DERRIDA (Jacques), *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967.
- DOUAY-SOUBLIN (Françoise), *Pierre "Émile" Fontanier, la rhétorique ou les figures de la Révolution à la Restauration*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2007.
- DUCARD, (Dominique), NORMAND (Claudine), *Antoine Culioli, un homme dans le langage : originalité, diversité, ouverture : actes du colloque de Cerisy-la-Salle, juin 2005*, Paris, Ophrys, 2006.
- DUMARSAIS (César Chesneau), *Les tropes ou des différens (sic) sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*, Auguste Delalain, 1823.
- ECO (Umberto), *Le signe*, Bruxelles, Labor, 1998.
- FONTAINE-DE VISSCHER (Luce), « Ce qui vient en poème. Entre Heidegger et la nouvelle critique (suite et fin) » in *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, Tome 80, N°47, 1982. pp. 449-485.
- FROMILHAGUE (Catherine), *Les figures de style*, Paris, Armand Colin, 2010.
- GARCIA ARANCE (Maria del Rosario), *Semantica de la metonimia y de la sinecdoque*, Valladolid, Universidad de Valladolid, 1979.
- GARDES TAMINE (Joëlle), *Au cœur du langage. La métaphore*, Paris, Honoré Champion, 2011.

85 Les articles cités de façon ponctuelle ont été référencés avec indication du chapitre et les numéros de pages correspondant au chapitre, c'est-à-dire l'article, le débat et le commentaire de Massimo Piattelli-Palmarini.

- GARDES TAMINE (Joëlle), *Pour une nouvelle théorie des figures, l'interrogation philosophique*, Paris, PUF, 2014.
- GARDES TAMINE, (Joëlle), *La rhétorique*, Paris, Armand Colin, 2011.
- GENETTE (Gérard), *Figures*, Paris, Le Seuil, 1966.
- GIBSON (Kathleen Rita), PETERSON (Anne C.), *Brain maturation and cognitive development : comparative and cross-cultural perspectives*, New-York, Aldine de Gruyter, 1991.
- GROUPE μ , *Rhétorique du visible*, Québec, Protée, 24, 1996.
- GROUPE μ , *Rhétorique générale*, Paris, Seuil, 1982.
- GUILLAUME (Gustave), *Leçons de linguistique*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1991.
- GUILLAUME (Gustave), VALIN (Roch), *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume : recueil de textes inédits*, Paris, Les Presses de l'Université Laval, 1973.
- HAÏK (Isabelle), « Les métonymies verbales » in *L'information grammaticale*, Paris, octobre 2013, pp. 44-50.
- HENRY (Albert), *Métonymie et métaphore*, Bruxelles, Palais des Académies, 1984.
- HOULOU-GARCIA (Antoine), *Le monde est-il mathématique ? Les maths au prisme des sciences humaines*
- HUGO (Victor), « Booz endormi » in *La légende des siècles*, numérisé sur *Wikisource*.
- HUSSERL (Edmund), *L'idée de la phénoménologie : cinq leçons*, Paris, PUF, 1970.
- INHOLDER (Bärdel), « Langage et connaissance dans le cadre constructiviste », in *Théorie du Langage, Théorie de l'apprentissage*, Paris, Seuil, 1982.
- JAKOBSON (Roman), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
- KIBÉDI VARGA (Aron), « Les figures de style et l'image » in BUUREN (van Maarten) *Actualité de la stylistique*, Amsterdam, Rodopi, 1997, pp. 123-145.
- KLEIBER (Georges), *La sémantique du prototype, catégorie et sens lexical*, Paris, PUF, 1999.
- KLINKENBERG (Jean-Marie), « Le rhétorique dans le sémiotique : la composante créative du système » in *Figures de la figure : sémiotique et rhétorique générale*, Limoges, Presses Universitaire de Limoges, 2008, pp. 32-55.
- KLINKENBERG (Jean-Marie), *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, 2000.
- KRAMPEN (Marten), *Children's Drawings: Iconic Coding of the Environment*, Berlin, Springer, 1991.

- LAMIROY (Béatrice) MELIS (Ludo), « Les copules ressemblent-elles aux auxiliaires ? »
in LE QUERLER (Nicole), SHYLDKROT (Hava Bat-Zeev), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, John Benjamins Publishing, 2005.
- LIOCE (Nico), SWIGGERS (Pierre), « Le Discours Grammaticographique dans les Leys d'Amors – L'ancrage Sémiotique de la Grammaire au Moyen Âge » *in* *TODAS AS LETRAS W*, v. 16, n. 1, São Paulo, Universidade Presbiteriana Mackenzie, 2014, pp. 62-72.
- MEYER (Michel), *Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours*, Le Livre de Poche, Biblio-Essais, Paris, Hachette, 1999.
- MILLER (George A.), JOHNSON-LAIRD (Philip N.), *Language and perception*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.
- MOESCHLER « Pragmatique, état de l'art et perspective » *in* *Marges linguistique, I*, revue électronique publiée par *Texte !*, 2001, pp. 87-102.
- MOESCHLER (Jacques), REBOUL (Anne), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.
- MORIER (Henri), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1961.
- MOUNIN (Georges), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1993.
- NAGY (Gregory), *Poetry as performance. Homer and beyond*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- NOIZET (Georges), PICHEVIN (Claude), « Organisation paradigmatique et organisation syntagmatique du discours : une approche comparative » *in* *L'année psychologique*, 1966, vol. 66, n°1. pp. 91-110.
- PEIRCE (Charles S.), *Écrits sur le signe*, Paris, Seuil, 1978.
- PIAGET (Jean), « Schèmes d'action et d'apprentissage du langage », *in* *Théorie du Langage, Théorie de l'apprentissage ; 1.7. Le langage dans le cadre de la connaissance*, Paris, Seuil, 1982, pp. 243-271.
- PIAGET (Jean), *La Psychologie de l'intelligence*, Paris, Armand Colin, 1947.
- PIAGET (Jean), *La représentation du monde chez l'enfant*, Paris, PUF, Quadrige, 2013.
- POINCARÉ (Henri), « La sciences et l'hypothèse » *in* *Œuvres*, Éditions la Bibliothèque Digitale, 2012.
- POTTIER (Bernard), *Le langage*, Paris, Retz, Les encyclopédies du savoir moderne, 1973
- PREMACK (David), « Capacité de représentation et accessibilité du savoir. Le cas des chimpanzés », *in* *Théorie du Langage, Théorie de l'apprentissage ; 1.9. Comparaison des capacités cognitives entre espèces différentes*, Paris, Seuil,

- 1982, pp. 297-337.
- PUTNAM (Hilary), *Définitions : Pourquoi ne peut-on pas "naturaliser" la raison ?*, Paris, Éclat, 1992.
- PUTNAM (Hilary), *Mind, language and reality, Philosophical Papers Volume 2*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975.
- PUTNAM, *Pragmatism, an open question*, Cambridge, Blackwell, 1995.
- RASTIER (François), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, 1991.
- REXHEPS (Selim), *Introduction aux ensembles ordonnés et à leurs applications*, Bruxelles, 2013.
- RICOEUR (Paul), *La métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975.
- SAUSSURE (Ferdinand de), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995.
- SIOUFFI (Gilles), *Les linguistes et la norme : aspects normatifs du discours linguistique*, Berne, Peter Lang, 2007.
- SPERBER (Dan), « Remarques sur l'absence de contribution positive des anthropologues au problème de l'innéité », in *Théorie du Langage, Théorie de l'apprentissage ; 1.11. La connaissance et la « fonction sémiotique »*, Paris, Seuil, 1982, pp. 357-372.
- SPERBER (Dan), WILSON (Deirdre), *Relevance, communication and cognition*, Oxford, Basil Blackwell, 1986.
- SWIGGERS (Pierre), « Terminologie, terminographie et métalangage linguistiques : quelques réflexions et propositions », in *Revue roumaine de linguistique*, vol. 55, n°3, Bucarest, Editura Academiei, 2010
- SZPIRGLAS (Aviva), *Mathématiques, Algèbre, L3*, Pearson France, Montreuil-sous-Bois, 2009, pp. 1-12.
- TOIDA (Shunichi), « Definitions on Function » in *CS381 Discrete Structures/Discrete Mathematics Web Course Material*, 2009, disponible sur [cs.odu.edu/~toida/nerzic]
- VIGNAUX (Georges), *Le discours, acteur du monde: énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys, 1988.
- WAGNER (Robert-Léon), *La grammaire française – Les niveaux et les domaines – Les normes – Les états de langue*, Paris, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 1968.
- ZIPF (Georges Kingsley), *La psycho-biologie du langage*, Paris, Retz, 1968.

Table des figures

Figure I – Relation entre items.....	63
Figure II – Fonctions injective – surjective – bijective.....	66
Figure III – Représentation de la sémiose.....	68
Figure IV – Ensemble S.....	81
Figure V – Diagramme de Hasse d’un syntagme.....	82
Figure VI – Représentation d’un syntagme.....	83
Figure VII – Domaine.....	86
Figure VIII – Domaine et canevas.....	88
Figure IX – Graphe d’interprétant.....	89
Figure X – Graphes d’interprétant : la validité.....	90
Figure XI – Mouvement tropique valide.....	92
Figure XII – Mouvements tropiques : comparaison.....	94
Figure XIII – Pseudo-trope.....	95
Figure XIV – Représentation du pseudo-trope	97
Figure XV – Représentation ensembliste du pseudo-trope.....	97
Figure XVI – Expression simple.....	102
Figure XVII – Expression tropique.....	103
Figure XVIII – Typologie des réponses de validité.....	105
Figure XIX – Métaphore filée et items complexes.....	117
Figure XX – Ensembles <i>Champ des étoiles</i>	119
Figure XXI – Dysfonctionnement de l’équipotence.....	131

Table des matières

1.Introduction.....	7
1.1.Objectif de l’étude.....	7
1.2.Plan de l’étude.....	8
1.3.Méthode et méthodologie.....	9
1.3.1.Méthode : corpus et formalisation.....	9
1.3.2.Méthodologie : le problème de la question.....	13
2.Considérations épistémologiques.....	15
2.1.Le modèle et l’épistémè : problème de définition.....	15
2.2.Pragmatique et sémiotique.....	18
2.2.1.Pragmatique.....	18
2.2.2.Sémiotique.....	20
2.3.Sciences naturelles et sciences formelles.....	22
2.3.1.La linguistique et les sciences cognitives.....	22
2.3.2.La linguistique et les formalisations mathématiques.....	24
2.4.Langage et phénoménologie.....	26
3.État de la question.....	29
3.1.Historique de la notion.....	30
3.2.Approche rhétorique et stylistique.....	32
3.3.La métaphore dans l’approche pragmatique.....	34
3.4.Conclusion.....	36
4.Construction d’une définition.....	37
4.1.La figure comme problématique.....	37
4.1.1.Éléments de définition.....	37
4.1.2.Critique de la notion de figure.....	40
4.2.L’écart et la norme : un flou théorique.....	42

4.2.1.	Définition de l'écart.....	42
4.2.2.	Interrogation du concept de norme.....	44
4.3.	La norme comme canevas paradigmatique.....	46
4.3.1.	Redéfinir la notion d'écart.....	46
4.3.2.	La nature de la figure.....	48
5.	Le trope comme procès de symbolisation.....	51
5.1.	Le trope est-il une impossibilité théorique ?.....	51
5.2.	Le trope et le symbole.....	55
5.3.	Conclusion.....	59
5.3.1.	Synthèse.....	59
5.3.2.	Une approche sémiotique ?.....	60
6.	Définition axiomatique de la sémiose et de la lexis.....	63
6.1.	Ensembles et relations.....	63
6.1.1.	Items et ensembles.....	63
6.1.2.	Items et relations.....	65
6.2.	Définition de la sémiose.....	67
6.2.1.	La fonction sémiotique.....	67
6.2.2.	De la sémiose à l'énonciation.....	70
6.2.3.	Sur le pré-sémiotique.....	74
6.3.	Définition axiomatique de la lexis.....	76
7.	Description axiomatique de l'énoncé tropique.....	81
7.1.	Items et organisation.....	81
7.2.	Graphes et ensembles.....	84
7.2.1.	Domaine paradigmatique et adhérence syntagmatique.....	84
7.3.	Graphes d'interprétant.....	89
7.3.1.	Representamen et interprétant.....	89
7.3.2.	Mouvements tropiques.....	91
7.3.3.	Sens de lecture et pseudo-trope.....	94
7.4.	Description analytique.....	98
7.4.1.	Récapitulation et synthèse.....	98
7.4.2.	Parachèvement du modèle.....	103
7.5.	Pistes de recherche.....	109
8.	Conclusion : application du modèle, du théorique à l'empirique.....	111
8.1.	Introduction.....	111
8.2.	Modélisation de la métaphore : définition et méthode.....	112
8.2.1.	Définition de la métaphore.....	112
8.2.2.	Métaphore filée et méthode d'écriture.....	114
8.1.	La métaphore de Booz : limites du modèle.....	116
8.1.1.	Construction logico-formelle.....	116
8.1.2.	Repérage des items.....	120
8.1.3.	Reformulation du mouvement tropique.....	123
8.1.4.	Définition de la métonymie et de la synecdoque.....	125
8.2.	La comparaison : les limites théoriques du trope.....	126
8.2.1.	La comparaison et le repérage.....	126
8.2.2.	Conséquences théoriques.....	128
8.3.	Conclusion générale.....	132
9.	Glossaire.....	138
10.	Bibliographie.....	141
	Table des figures.....	146
	Table des matières.....	146

